BILAN TECHNICO-FINANCIER

Contrat Territorial de Milieux Aquatiques « Bassin de la Gartempe amont » 2018-2022

Table des matières

I- INTRODUCTION 1
II- CONTEXTE 2
1- Territoire 2
1.1- Situation géographique 2
1.2- Milieu physique 3
A. Géologie 3
B. Réseau hydrographique 4
C. Occupation des sols 5
1.3- Situation administrative et compétence GEMAPI 7
2- Le contrat territorial comme outil opérationnel de la gouvernance de l'eau 8
2.1- La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) 8
2.2- La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) 9
2.3- Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne 2016-2021 9
2.4- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Creuse : en cours d'élaboration 11
2.5- Plan d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT) eau 12
2.6- Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) 12
2.7- Le contrat territorial milieux aquatiques « Bassin de la Gartempe amont » 2018-2022 .. 14
A. Masses d'eau concernées par le contrat territorial : état, risque et objectif écologique . 14
B. Maîtres d'ouvrage 19
C. Enjeux et objectifs 22
D. Budget prévisionnel 24
III- Bilan 26
1- Bilan technique et financier par maître d'ouvrage 26
1.1- Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe 26
1.2- Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et Affluents 32
1.3- Communauté d'Agglomération du Grand Guéret 38
1.4- Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine 43
1.5- Chambres d'agriculture 87 et 23 47
1.6- Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne 51
1.7- Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Haute-Vienne 51
1.8- Conservatoire Botanique National du Massif Central 51
1.9- Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin 51
1.10- Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable et d'Assainissement de la Gartempe 51
1.11- Ensemble du bilan financier réalisé par maître d'ouvrage 52
1.12- Actions réalisées hors contrat 53
1.13- Ensemble des réalisations 57
2- Evaluation 58
2.1- Animation, communication et sensibilisation 58
2.2- Restauration des milieux aquatiques 59
2.3- Restauration de la continuité écologique 60
2.4- Gestion et préservation des zones humides 61
2.5- Etudes 63

3- Indicateurs 66
4- Fiches masses d'eau 68
FRGR0409 69
FRGR0410a 72
FRGR0410b 75
FRGR0411a 78
FRGR0415a 79
FRGR0415c 82
FRGR0416a 85
FRGR0416c 88
FRGR0417 91
FRGR0418 94
FRGR0419 97
FRGR1690 100
FRGR1704 102
FRGR1710 105
FRGR1721 106
FRGR1730 107
FRGR1737 108
Annexes 110
Annexe 1 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0409 (Gartempe) 110
Annexe 2 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0410a (Gartempe) 113
Annexe 3 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0410b (Gartempe) 114
Annexe 4 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0411a (Gartempe) 115
Annexe 5 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0415a (Ardour) 115
Annexe 6 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0415c (Ardour) 117
Annexe 7 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0416a (Couze) 118
Annexe 8 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0416c (Couze) 119
Annexe 9 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0417 (Semme) 120
Annexe 10 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0418 (Vincou) 122
Annexe 11 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0419 (Brame) 124
Annexe 12 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR1690 (Ritord) 126
Annexe 13 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR1704 (Sagnat) 127
Annexe 14 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR1710 (Lavillemichel) 127
Annexe 15 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR1721 (La Borderie) 127
Annexe 16 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR1730 (Le Planteloup) 128
Annexe 17 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR1737 (La Planche de Saint-Bonnet) 128

Table des figures

Figure 1 : Evolution des contrats concernant le bassin de la Gartempe amont 1
Figure 2 : Situation géographique du CTMA "Gartempe amont" sur le bassin versant de la Loire 2
Figure 3 : Situation géographique du CTMA "Gartempe amont" en Creuse et en Haute-Vienne 3
Figure 4 : Réseau hydrographique du CTMA "Gartempe amont" 4
Figure 5 : Carte de l'occupation du sol (données : 2018) 5
Figure 6 : Assolement à l'échelle du CTMA « Gartempe amont » 6
Figure 7 : Modalités d'abreuvement au pâturage 6
Figure 8 : Structures exerçant la compétence GEMAPI et EPCI dans le CTMA "Gartempe amont" 8
Figure 9 : Masses d'eau du CTMA "Gartempe amont" 14
Figure 10 : Tableau récapitulatif des masses d'eau, de leur état écologique, de leurs risques et de l'objectif écologique 15
Figure 11 : Etat DCE des masses d'eau en 2019 16
Figure 12 : Evolution de l'état DCE des masses d'eau entre 2013 et 2019 17
Figure 13 : Risque MACROPOLLUANT ponctuel 17
Figure 14 : Risque PESTICIDE 18
Figure 15 : Risque MORPHOLOGIQUE 18
Figure 16 : Risque OBSTACLE A L'ECOULEMENT 19
Figure 17 : Risque HYDROLOGIQUE 19
Figure 18 : Tableau récapitulatif du budget prévisionnel 24
Figure 19 : Répartition en % du budget prévisionnel par maître d'ouvrage 25
Figure 20 : Répartition en % du budget prévisionnel par thème d'action 25
Figure 21 : Tableau récapitulatif du bilan technique et financier du SMCRG 26
Figure 22 : Comparatif entre le prévisionnel financier inscrit au contrat et le réalisé 27
Figure 23 : Comparatif entre le prévisionnel financier selon les demandes de subvention et le réalisé 27
Figure 24 : Tableau récapitulatif du bilan technique et financier du SMABGA 32
Figure 25 : Comparatif entre le prévisionnel financier inscrit au contrat et le réalisé 33
Figure 26 : Comparatif entre le prévisionnel financier selon les demandes de subvention et le réalisé 33
Figure 27 : Tableau récapitulatif du bilan technique et financier de la CAGG 38
Figure 28 : Comparatif entre le prévisionnel financier inscrit au contrat et le réalisé 39
Figure 29 : Comparatif entre le prévisionnel financier selon les demandes de subvention et le réalisé 39
Figure 30 : Tableau récapitulatif du bilan technique et financier du CEN Nouvelle-Aquitaine 43
Figure 31 : Tableau récapitulatif du bilan technique et financier des CDA 87 et 23 47
Figure 32 : Tableau récapitulatif du financier réalisé par maître d'ouvrage 52
Figure 33 : Répartition en % du budget réalisé par maître d'ouvrage 53
Figure 34 : Répartition en % du budget réalisé par thème d'action 53
Figure 35 : Tableau récapitulatif des actions hors contrat du SMABGA 54
Figure 36 : Tableau récapitulatif des aménagements hydrauliques réalisés ou en cours de réalisation 54
Figure 37 : Tableau récapitulatif de l'acquisition foncière faite hors contrat par le CEN 56
Figure 38 : Tableau récapitulatif des indicateurs et leurs valeurs 67
Figure 39 : Montants alloués par masse d'eau dans le cadre du CTMA 2018-2022 109

I- INTRODUCTION

Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) « Bassin de la Gartempe Amont » 2018-2022 fait suite à la mise en œuvre préalable d'un contrat de rivière Gartempe 2011-2016. Il se caractérise par la contractualisation multi-partenariale des acteurs du territoire dans le but d'œuvrer à la reconquête des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Gartempe Limousine. 11 partenaires techniques et 3 financeurs se sont engagés sur le CTMA 2018-2022.

Figure 1 : Evolution des contrats concernant le bassin de la Gartempe amont

Sur un territoire de 1 750 km², répartis sur les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne, il est accompagné financièrement ; principalement par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (Délégation Poitou-Limousin), le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ainsi que le Conseil départemental de la Creuse.

La compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est répartie au sein du périmètre du CTMA sur les territoires du Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe (SMCRG : structure coordinatrice), de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret (CAGG), du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Gartempe et de ses Affluents (SMABGA) et de la Communauté Urbaine (CU) Limoges Métropole.

II- CONTEXTE

1-Territoire

1.1- Situation géographique

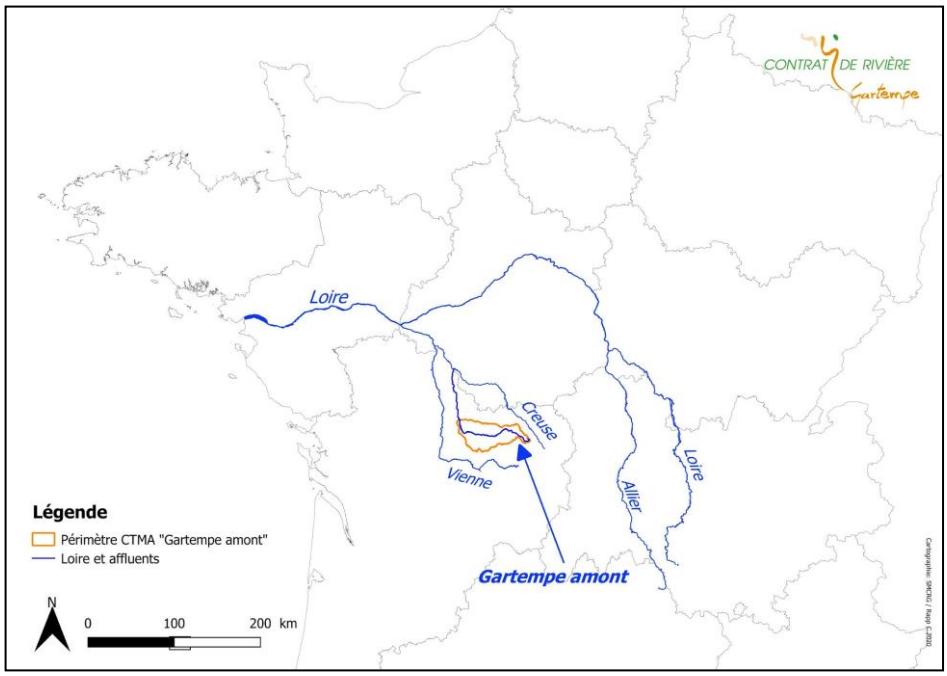

Figure 2 : Situation géographique du CTMA "Gartempe amont" sur le bassin versant de la Loire

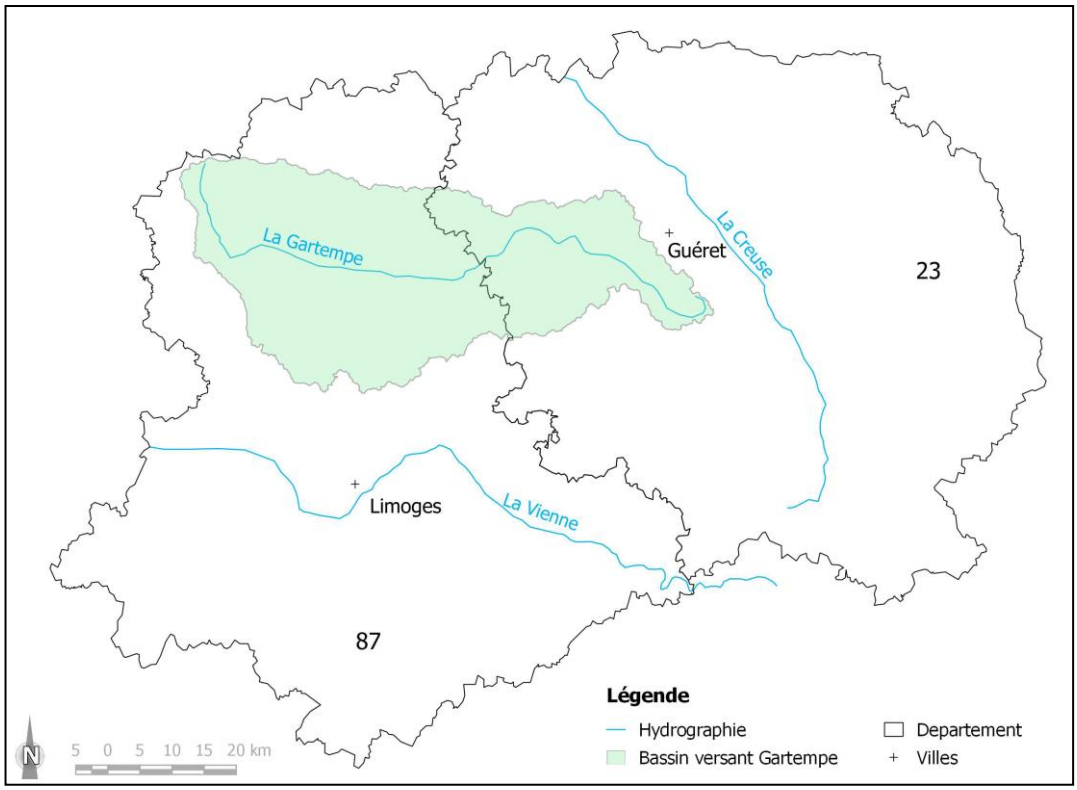

Figure 3 : Situation géographique du CTMA "Gartempe amont" en Creuse et en Haute-Vienne

Le bassin de la Gartempe est un impluvium de 3 920 km² qui s'étend sur 4 départements et 2 régions :

→ en région Nouvelle-Aquitaine sur les départements de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne
→ en région Centre-Val de Loire sur le département de l'Indre

La partie du bassin versant concernée par le CTMA est le haut bassin sur les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne, soit une surface de 1 720 km². Le territoire est inclus dans l'hydro-écorégion Massif Central plateau du Limousin.

1.2- Milieu physique

A. Géologie

Le bassin de la Gartempe amont se trouve entièrement sur le socle cristallin du Massif Central.
La particularité des formations cristallines est de constituer un plancher imperméable. Le socle favorise les écoulements souterrains mais ne permet pas d'obtenir de grands réservoirs d'eau. La faille de Nantiat délimite la répartition entre un ensemble à dominance de roches magmatiques et les roches métamorphiques. Les eaux du bassin de la Gartempe, au sein du périmètre du CTMA, ne traversent aucun substrat d'origine sédimentaire et sont donc très pauvres en minéraux basiques (Calcium, Magnesium,...). C'est pour cela que l'on confère aux eaux un caractère acide qui est en fait plus proche de la neutralité (pH de 5,5 à 6,5). Des fractures ouvertes, résultant de l'altération des roches cristallines, permettent la circulation de l'eau. De nombreuses sources sont ainsi formées, généralement diffuses et de faible débit. Le réseau hydrographique subira l'influence des eaux de ruissellement.

B. Réseau hydrographique

Le réseau hydrographique totalise plus de 1 680 km de linéaire de cours. Il s'articule autour de 7 cours d'eau principaux :

→ la Gartempe, d'une longueur de plus de 130 km sur le territoire
→ La Couze, d'une longueur d'environ 35 km
→ la Semme, d'une longueur d'environ 50 km
→ l'Ardour, d'une longueur d'environ 33 km
→ la Brame, d'une longueur d'environ 60 km
→ le Ritord, d'une longueur d'environ 10 km
→ le Vincou, d'une longueur d'environ 50 km

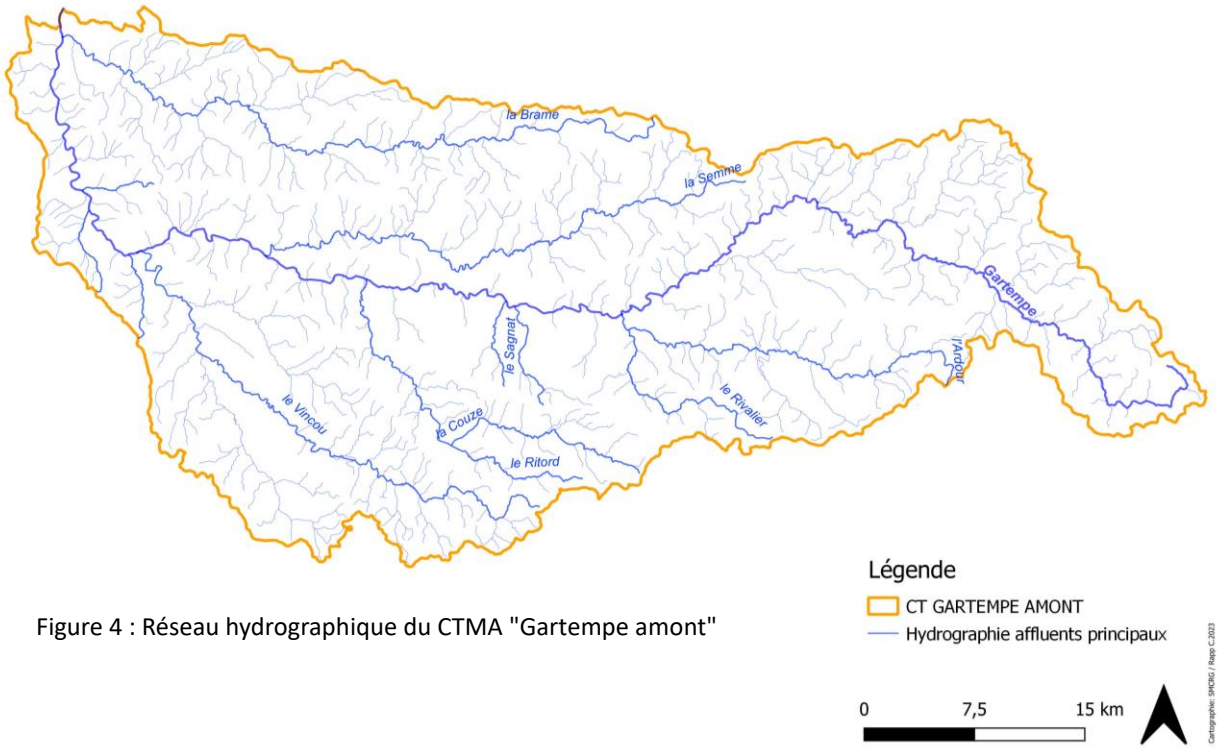

Figure 4 : Réseau hydrographique du CTMA "Gartempe amont"

C. Occupation des sols

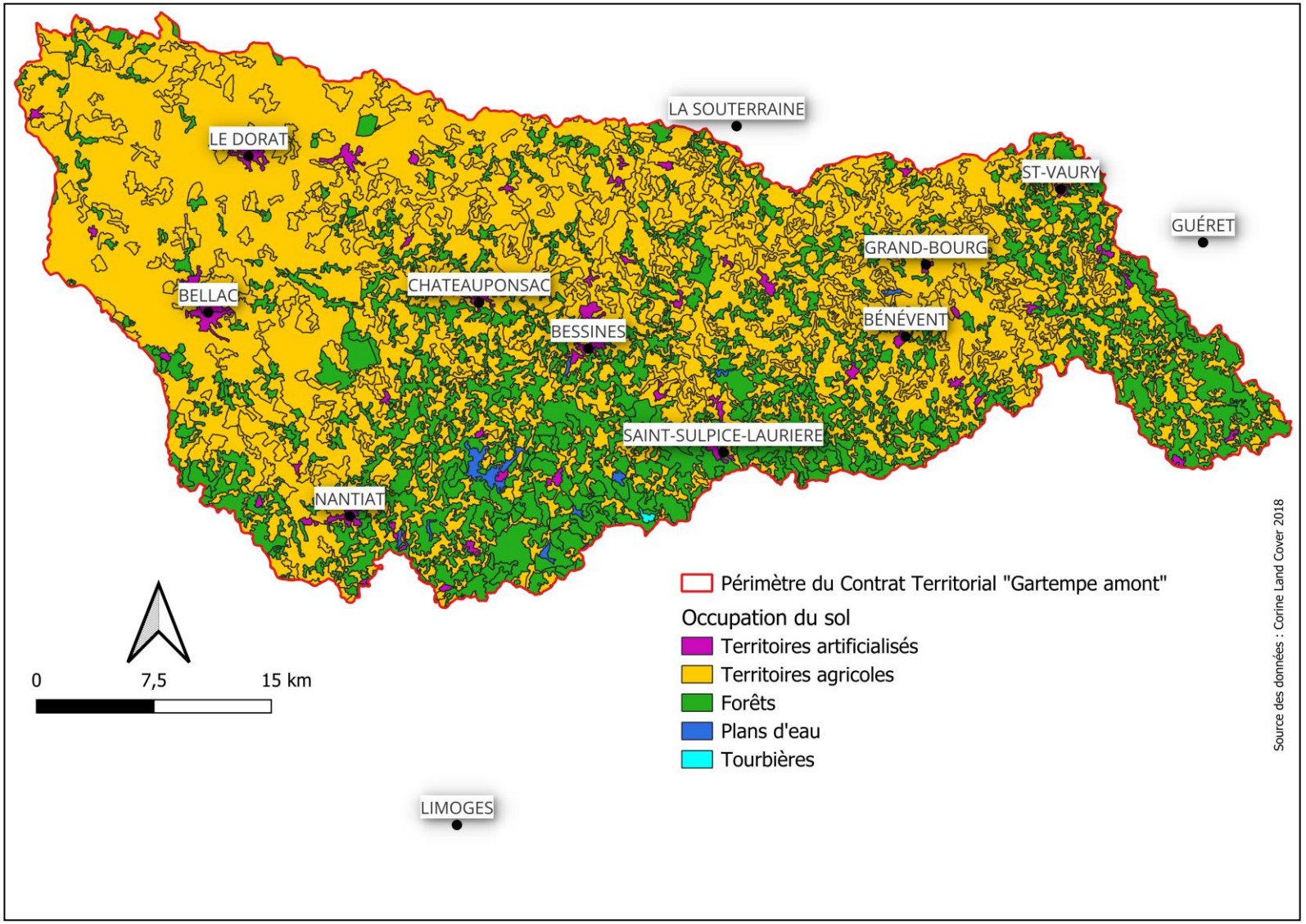

Figure 5 : Carte de l'occupation du sol (données : 2018)

D’après les données de la commission agriculture du CTMA Gartempe amont, qui s’est tenue en 2023, il y a 57% de la surface du territoire du CTMA en Surface Agricole Utile (SAU). Les exploitations sont majoritairement des GAEC ou sont des exploitations individuelles : 71% sont des élevages bovins et 10% sont mixtes (ovin + bovin) avec un fort taux d’exploitations « naisseur engraisseur bovin viande ». Ce type d’élevage consiste à faire naitre et engraisser le bétail sur l’exploitation. Les impacts sur les milieux aquatiques sont possiblement : le piétinement des berges entrainant leur dégradation, la pollution si des intrants sont utilisés pour les surfaces servant à nourrir le bétail et si les bovins/ovins ont accès aux cours d’eau, ainsi que l’utilisation quantitative de l’eau pour l’abreuvement et l’irrigation des cultures s’il y en a.

La dynamique agricole montre un nombre d’exploitations en baisse (-17,9% pour le 87 et -14,6% pour le 23 entre 2010 et 2020) pour des surfaces agricoles qui augmentent : cela engendre un risque de bascule des parcelles dédiées à l’élevage vers des parcelles dédiées aux grandes cultures.

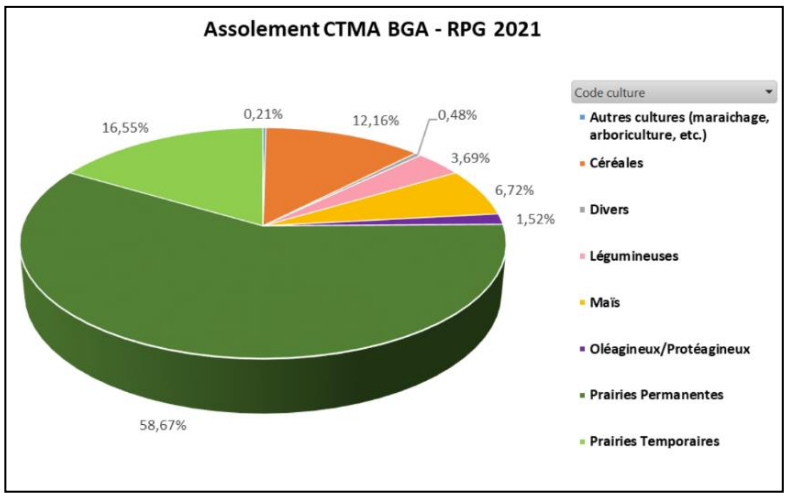

Figure 6 : Assolement à l'échelle du CTMA « Gartempe amont »

Actuellement 75% de la surface agricole est en herbe ; en Prairie Permanente (PP=16,55%) ou en Prairie Temporaire (PT=58,67%) selon les données du Registre Parcellaire Graphique (RPG 2021). Sur les exploitations ayant fait l’objet d’un diagnostic individuel d’exploitation, une moyenne de 13,1 ha de zones humides en prairie permanente par exploitation a été calculée.

Parmi les différentes modalités d’abreuvement au pâturage, on comptabilise 27% de descentes « sauvages » au cours d’eau ou plan d’eau, 23% qui nécessitent le transport d’une tonne à eau, 4% qui sont pris sur l’AEP et 14 % sont des dispositifs d’abreuvement déjà existants. On note que 45 % des bâtiments d’élevage sont dépendants de l’AEP.

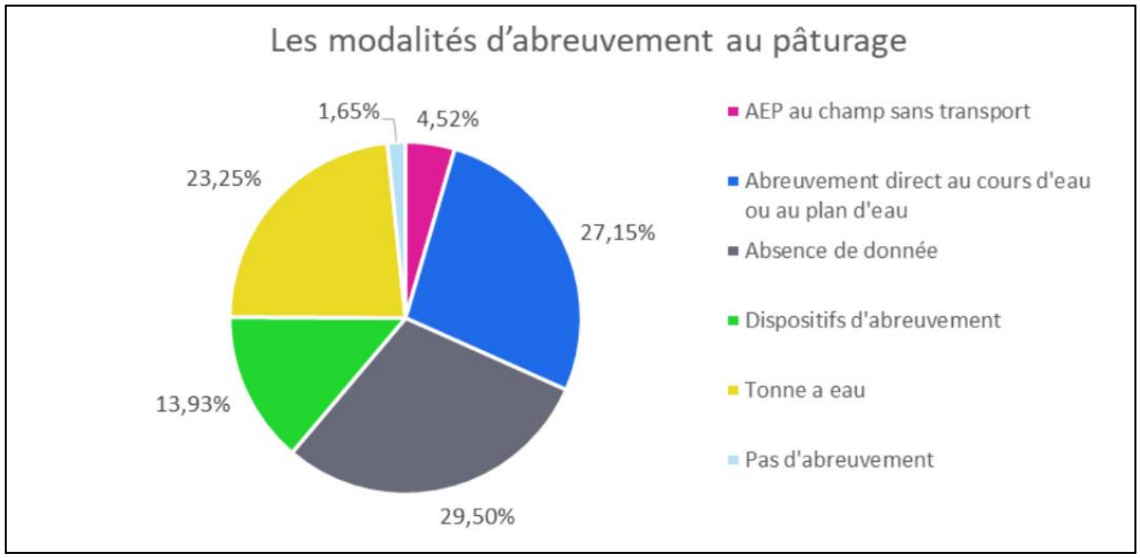

Figure 7 : Modalités d'abreuvement au pâturage

1.3- Situation administrative et compétence GEMAPI

Le périmètre du CTMA « Bassin de la Gartempe amont » 2018-2022 couvre pour tout ou partie 35 communes en Creuse et 51 communes en Haute-Vienne selon la répartition intercommunale suivante :

CREUSE :

Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest : Lépinas, Sardent, Maisonnisses
Communauté de Communes du Pays Sostranien : La Souterraine, Saint-Maurice-la-Souterraine, Saint-Priest-la-Feuille, Noth
Communauté de Communes Bénévent-Grand-Bourg : Lizières, Augères, Mourioux-Vieilleville, Saint-Priest-la-Plaine, Chamborand, Bénévent-l'Abbaye, Marsac, Aulon, Arrènes, Ceyroux, Fursac, Le Grand-Bourg, Saint-Goussaud, Fleurat
Communauté d'Agglomération du Grand Guéret : La Brionne, la Chapelle-Taillefert, Gartempe, Guéret, Montaigut-le-Blanc, Peyrabout, Saint-Christophe, Saint-Eloi, Saint-Léger-le-Guérétois, Saint-Silvain-Montaigut, Saint-Sulpice-le-Guérétois, Saint-Victor-en-Marche, Saint-Vaury, Savennes

HAUTE-VIENNE :

Communauté de Communes Haut-Limousin en Marche : Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, Bellac, Berneuil, Blanzac, Blond, Dinsac, Dompierre-les-Églises, Droux, La Bazeuge, La Croix-sur-Gartempe, Le Dorat, Magnac-Laval, Oradour-Saint-Genest, Peyrat-de-Bellac, Saint-Bonnet-de-Bellac, Saint-Hilaire-la-Treille, Saint-Junien-les-Combes, Saint-Léger-Magnazeix, Saint-Ouen-sur-Gartempe, Saint-Sornin-la-Marche, Tersannes, Val-d'Issoire, Val-d'Oire-et-Gartempe, Villefavard
Communauté de Communes Gartempe Saint-Pardoux : Balledent, Châteauponsac, Rancon, Saint-Amand-Magnazeix, Saint-Pardoux-le-Lac, Saint-Sornin-Leulac
Communauté de Communes Elan Limousin Avenir Nature : Ambazac, Bersac-sur-Rivalier, Bessines-sur-Gartempe, Breuilaufa, Le Buis, Chamboret, Compreignac, Folles, Fromental, Jabreilles-les-Bordes, La Jonchère-Saint-Maurice, Laurière, Nantiat, Razès, Saint-Jouvent, Saint-Léger-la-Montagne, Saint-Sulpice-Laurière, Saint-Sylvestre, Thouron, Vaulry

Concernant la Creuse, les Communautés de communes Creuse Sud-Ouest, Pays Sostranien et Bénévent-Grand-Bourg ont transféré leur compétence GEMAPI au Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe ainsi qu'au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et Affluents pour les deux dernières. La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret exerce la compétence GEMAPI sur son territoire.

En Haute-Vienne, les Communautés de communes Haut-Limousin en Marche, Gartempe Saint-Pardoux et ELAN ont transféré leur compétence GEMAPI au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et Affluents. De plus, la CU Limoges Métropole a une compétence GEMAPI.

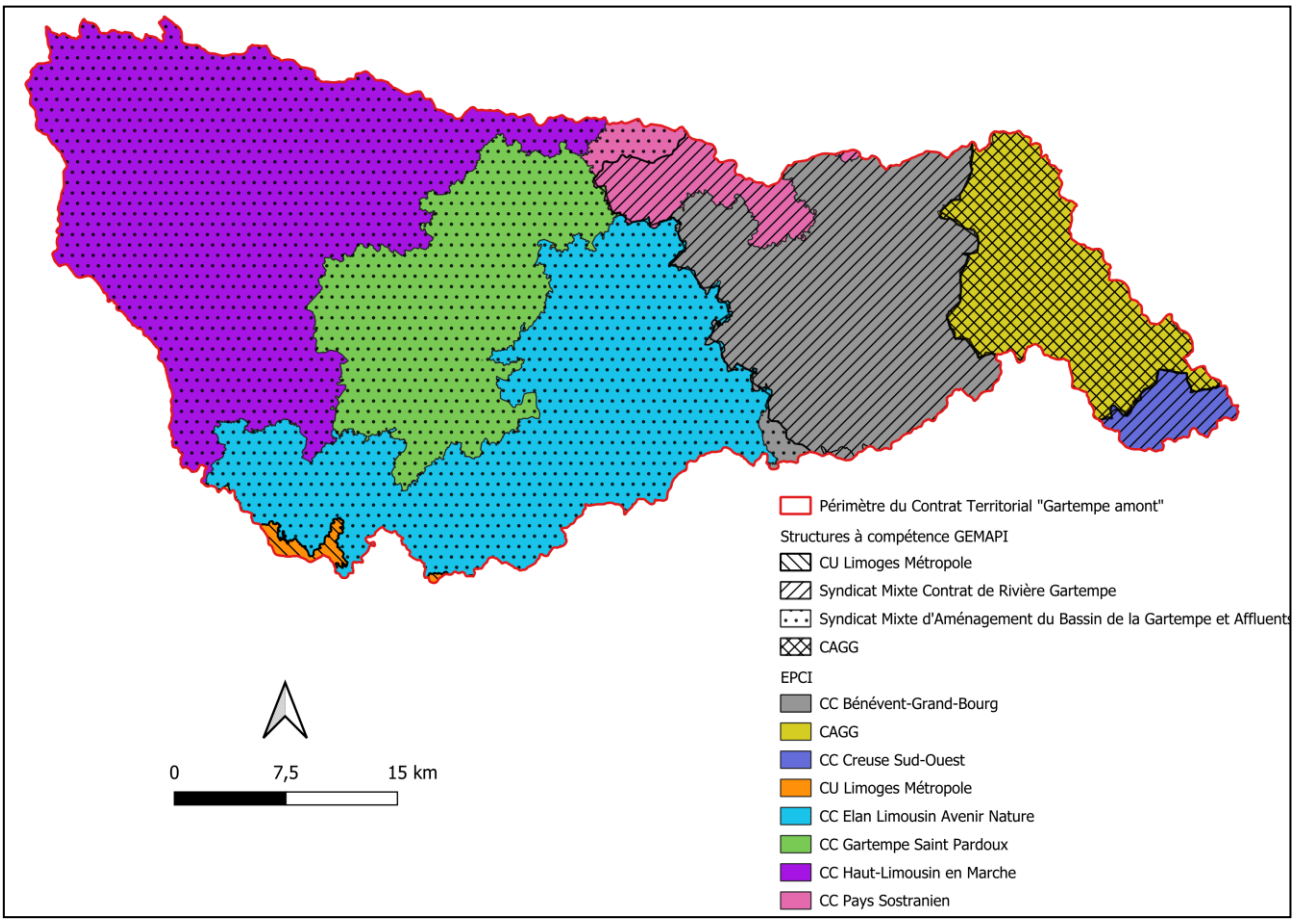

Figure 8 : Structures exerçant la compétence GEMAPI et EPCI dans le CTMA "Gartempe amont"

2- Le contrat territorial comme outil opérationnel de la gouvernance de l'eau

Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques est un outil financier proposé par l'agence de l'eau. La stratégie, le programme d'action et la feuille de route sont définis par rapport aux problématiques rencontrées sur le territoire et reflètent la volonté politique locale. Ils tentent de répondre aux objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau mais aussi aux exigences du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne 2016-2021.

2.1- La Directive Cadre sur l'Eau (DCE)

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000 (directive 2000/60) vise à donner une cohérence à l'ensemble de la législation avec une politique communautaire globale dans le domaine de l'eau. Elle définit un cadre pour la gestion et la protection des eaux par grand bassin hydrographique sur le plan européen avec une perspective de développement durable.

La DCE fixe des objectifs pour la préservation et la restauration de l'état des eaux superficielles (eaux douces et eaux côtières) et pour les eaux souterraines. L'objectif de résultat fixé était d'atteindre d'ici 2015 le bon état des eaux sur tout le territoire européen.

Les grands principes de la DCE sont :

- une gestion par bassin versant
- une définition d'objectifs par « masse d'eau »
- une planification et une programmation avec une méthode de travail spécifique et des échéances ; une analyse économique des modalités de tarification de l'eau et une intégration des coûts environnementaux
- une consultation du public dans le but de renforcer la transparence de la politique de l'eau

La directive cadre sur l'eau prévoit la définition de plans de gestion par bassin hydrographique. La directive cadre sur l'eau a été transposée en droit français par la loi n°2004-338 du 21 avril 2004.

2.2- La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA)

La politique de l'eau actuelle est le résultat de l'évolution de la Loi sur l'Eau depuis 1964 : la loi sur l'eau du 16 décembre 1964 a organisé la gestion décentralisée de l'eau par bassin versant. C'est cette loi qui a créé les agences de l'eau et les comités de bassin. La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 consacre l'eau en tant que "patrimoine commun de la Nation." Elle a renforcé l'impératif de protection de la qualité et de la quantité des ressources en eau. Elle a mis en place de nouveaux outils de la gestion des eaux par bassin : les SDAGE et les SAGE (voir parties 2.3 et 2.4). La loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006 a apporté de nouvelles orientations :

- se donner les outils en vue d'atteindre l'objectif de « bon état » des eaux fixé par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)
- améliorer le service public de l'eau et de l'assainissement : accès à l'eau pour tous avec une gestion plus transparente
- moderniser l'organisation de la pêche en eau douce

2.3- Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne 2016-2021

Le SDAGE 2016-2021 du bassin Loire-Bretagne, adopté par le comité de bassin du 4 novembre 2015, ainsi que son programme de mesures associé, sont entrés en vigueur le 21 décembre 2015.

Il fixe les objectifs qualitatifs et quantitatifs pour un bon état de l'eau à l'horizon 2021. Il indique les moyens pour y parvenir exprimés sous la forme d'orientations et de dispositions :

- les orientations donnent la direction dans laquelle il faut agir
- les dispositions précisent pour chaque orientation les actions à mener et fixent le cas échéant des objectifs quantifiables
- le programme de mesures associé au SDAGE identifie les actions clefs à mener par sous-bassin

Les schémas d'aménagement et de gestion des eaux, d'initiative locale, mettent en œuvre le SDAGE. Ils déclinent les orientations et les dispositions, en les complétant ou en les adaptant si nécessaire aux contextes locaux.

- ✓ **Portée juridique**

Collectivités et organismes publics doivent se conformer au SDAGE dans toutes leurs décisions

d'aménagement. La police de l'eau s'y réfère dans la délivrance des autorisations. Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) doivent être compatibles avec le SDAGE.

✓ **Objectif : 61 %** des eaux de surface en bon état écologique **maintenu**

L'objectif du SDAGE 2010-2015 de 61 % des eaux de surface en bon état écologique est maintenu pour le SDAGE 2016-2021 d'ici 2021.

✓ **Le SDAGE : 14 enjeux pour la reconquête d'un bon état des eaux**

14 chapitres qui définissent les grandes orientations et des dispositions à caractère juridique pour la gestion de l'eau :

- Repenser les aménagements de cours d'eau
- Réduire la pollution par les nitrates
- Réduire la pollution organique et bactériologique
- Maîtriser et réduire la pollution par les pesticides
- Maîtriser et réduire les pollutions dues aux substances dangereuses
- Protéger la santé en protégeant la ressource en eau
- Maîtriser les prélèvements d'eau
- Préserver les zones humides
- Préserver la biodiversité aquatique
- Préserver le littoral
- Préserver les têtes de bassin versant
- Faciliter la gouvernance locale et renforcer la cohérence des territoires et des politiques publiques
- Mettre en place des outils réglementaires et financiers
- Informer, sensibiliser, favoriser les échanges

✓ **Le SDAGE 2016-2021** s'inscrit dans la continuité du SDAGE 2010-2015 pour permettre aux acteurs du bassin Loire-Bretagne de poursuivre les efforts et les actions entreprises, mais il **apporte deux modifications de fond :**

- **Le rôle des commissions locales de l'eau** et des schémas d'aménagement et de gestion des eaux **est renforcé** pour permettre la mise en place d'une politique de l'eau à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente, en lien avec les problématiques propres au territoire concerné.
- **La nécessaire adaptation au changement climatique** est mieux prise en compte. Priorité est donnée aux économies d'eau, à la prévention des pénuries, à la réduction des pertes sur les réseaux, à tout ce qui peut renforcer la résilience des milieux aquatiques.

Autre évolution, le SDAGE s'articule désormais avec :

- le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) défini à l'échelle du bassin Loire-Bretagne
- les plans d'action pour le milieu marin (PAMM) définis à l'échelle des sous-régions marines

✓ **Quels progrès depuis le précédent SDAGE ?**

- 10 % des nappes d'eau souterraines sont passées en bon état : elles contiennent moins de polluants ou elles sont moins impactées par les prélèvements d'eau.
- En Bretagne la qualité de l'eau s'est sensiblement améliorée. Moins de rejets d'eaux usées,

des stations d'épuration plus performantes, des programmes de restauration des rivières plus nombreux, …

- 26 % des eaux sont en bon état et 20 % des eaux s'en approchent (données 2015)

2.4- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Creuse : en cours d'élaboration

Un SAGE est un outil de mise en œuvre et de planification du SDAGE par sous bassin hydrographique. Cet outil est piloté par une Commission Locale de l'Eau (CLE), composée de représentants de l'État, des Collectivités, et des usagers et s'organise au travers d'un Plan d'Aménagement et Gestion Durable (PAGD) de la ressource en eau et d'un règlement.
La mise en œuvre opérationnelle de l'outil SAGE est réalisée grâce à différents outils et notamment grâce aux contrats territoriaux qui permettent d'apporter une réponse concrète aux objectifs du SAGE.
Un SAGE est aussi un outil permettant d'aborder des thématiques particulièrement complexes, qui ne sont peu voire pas abordées dans les contrats territoriaux et qui dépassent souvent le périmètre de ces outils.

Le territoire du contrat territorial « Bassin de la Gartempe amont » est intégralement compris dans le bassin de la Creuse. Ce dernier fait l'objet depuis 2015, sous l'impulsion de l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne, d'une démarche concertée pour l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Ainsi, le diagnostic partagé du bassin versant de la Creuse réalisé en 2016 par l'EPTB Vienne, qui sert de base à la réflexion sur la mise en place d'un outil SAGE, a mis en évidence plusieurs thématiques complexes peu traitées à ce jour. Par exemple, les sujets liés à la quantité d'eau (prélèvements pour l'eau potable, l'abreuvement, l'irrigation, compréhension du fonctionnement piézométrique et hydrologique…) sont peu abordés et le SAGE permettrait de les traiter de manière concertée. D'autres thématiques sensibles et complexes comme l'adaptation au changement climatique, le rétablissement de la continuité écologique, la gestion des zones humides, la gestion des étangs ou encore des pratiques sylvicoles peuvent aussi bénéficier de l'apport du SAGE.

D'une superficie de plus de 9 500 km², le bassin de la Creuse est l'un des plus grands territoires de SAGE de France.
Le périmètre du **SAGE Creuse** a été arrêté le 28 juillet 2019, par les préfets des départements concernés.

LES GRANDES ÉTAPES DU SAGE CREUSE :

- ✓ Etat initial : validé le 9 février 2021. Il constitue un état des lieux de la situation, des problématiques, des manques de connaissances, …

- ✓ Diagnostic : validé le 12 juillet 2022. Il met en évidence les interactions entre usages et ressources et identifie les grands enjeux du territoire.

- ✓ Scénarios et stratégie : débutés en novembre 2022. L'objectif est de déterminer les tendances d'évolutions, les risques, les éléments à préserver. La stratégie du SAGE sera

conçue à partir de cette base. Elle permettra de formaliser les objectifs détaillés du SAGE en termes de milieux et d'usages et d'identifier les solutions et priorités pour corriger les tendances d'évolutions.

✓ Rédiger une proposition de stratégie sur cette base et organiser une concertation en CLE pour l'adapter si nécessaire. Cette stratégie sera alors présentée aux 3 commissions géographiques.

2.5- Plan d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT) eau

Le PAOT est un document de cadrage qui fixe les actions prioritaires pour avoir un bon état écologique des masses d'eau superficielles et souterraines à l'échelle d'un département. Il décline localement les orientations du SDAGE et du SAGE.

Le PAOT 2022-2027 de la Creuse a identifié des pressions liées à la continuité écologique, l'hydrologie et la morphologie sur les eaux superficielles. Pour les eaux souterraines, 5 captages d'eau destinée à la consommation humaine sont « prioritaires » et 11 sont « sensibles » selon le SDAGE. L'élément principal entrainant ce classement est la présence de produits phytopharmaceutiques. Des fiches thématiques sur les plans d'eau, les zones humides, la restauration morphologique, les pollutions diffuses, la continuité écologique, la gestion quantitative et les macropolluants ont été créées dans ce plan. Ces dernières rappellent les enjeux, la stratégie et les actions à mettre en œuvre.
Par exemple, pour la continuité écologique, les actions sont :

- Tenir à jour les inventaires réalisés, régulariser le statut administratif des ouvrages qui n'ont pas de statut légal établi,
- Privilégier les ouvrages prioritaires et la petite continuité (ouvrages sans droits particuliers comme les ouvrages d'art),
- Créer une analyse au niveau des contrats territoriaux (comités techniques et groupes de travail) afin de sélectionner les ouvrages sur lesquels il est opportun de concentrer les moyens sur la base des critères environnementaux, patrimoniaux et financiers.

Pour la Haute-Vienne, le PAOT 2022-2027 est intégré au plan d'action stratégique MISEN (Mission Interservices de l'Eau et de la Nature) 2023-2027. Ce document se divise en deux parties : une sur les actions relatives à l'eau et une autre sur celles correspondant à la biodiversité. Concernant l'eau, 6 orientations stratégiques sont définies : hydrologie et gestion quantitative, plans d'eau, continuité écologique, zones humides, restauration des milieux aquatiques et gestion qualitative. Pour chacune d'elle, les enjeux dans la Haute-Vienne sont détaillés ainsi que la stratégie, les leviers règlementaires et financiers ainsi que les actions à mener.

2.6- Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG)

Les PDPG sont aussi des documents de cadrage qui sont établis à l'échelle départemental. Cependant, ce sont les fédérations de pêche qui les rédigent. Ils contiennent une description de l'état des milieux et des peuplements piscicoles ainsi que leur prospérité. En fonction de cet état, des actions de restauration et de conservation sont définies dans un programme. Ce document a une durée de 5 ans.
Le PDPG de la fédération de pêche de la Haute-Vienne est en cours de renouvellement au moment

de la rédaction de ce document. La fédération de pêche de Creuse quant à elle, manque de moyens humains pour le renouvellement de ce document.
Toutefois, un nouvel outil informatique de l'ARPNA (Association Régionale de Pêche de Nouvelle-Aquitaine) est mis à jour au fil du temps par les deux fédérations : le « Web-PDPG ». Cet outil cartographique et synthétique permet de rassembler les données des PDPG.

2.7- Le contrat territorial milieux aquatiques « Bassin de la Gartempe amont » 2018-2022

A. Masses d'eau concernées par le contrat territorial : état, risque et objectif écologique

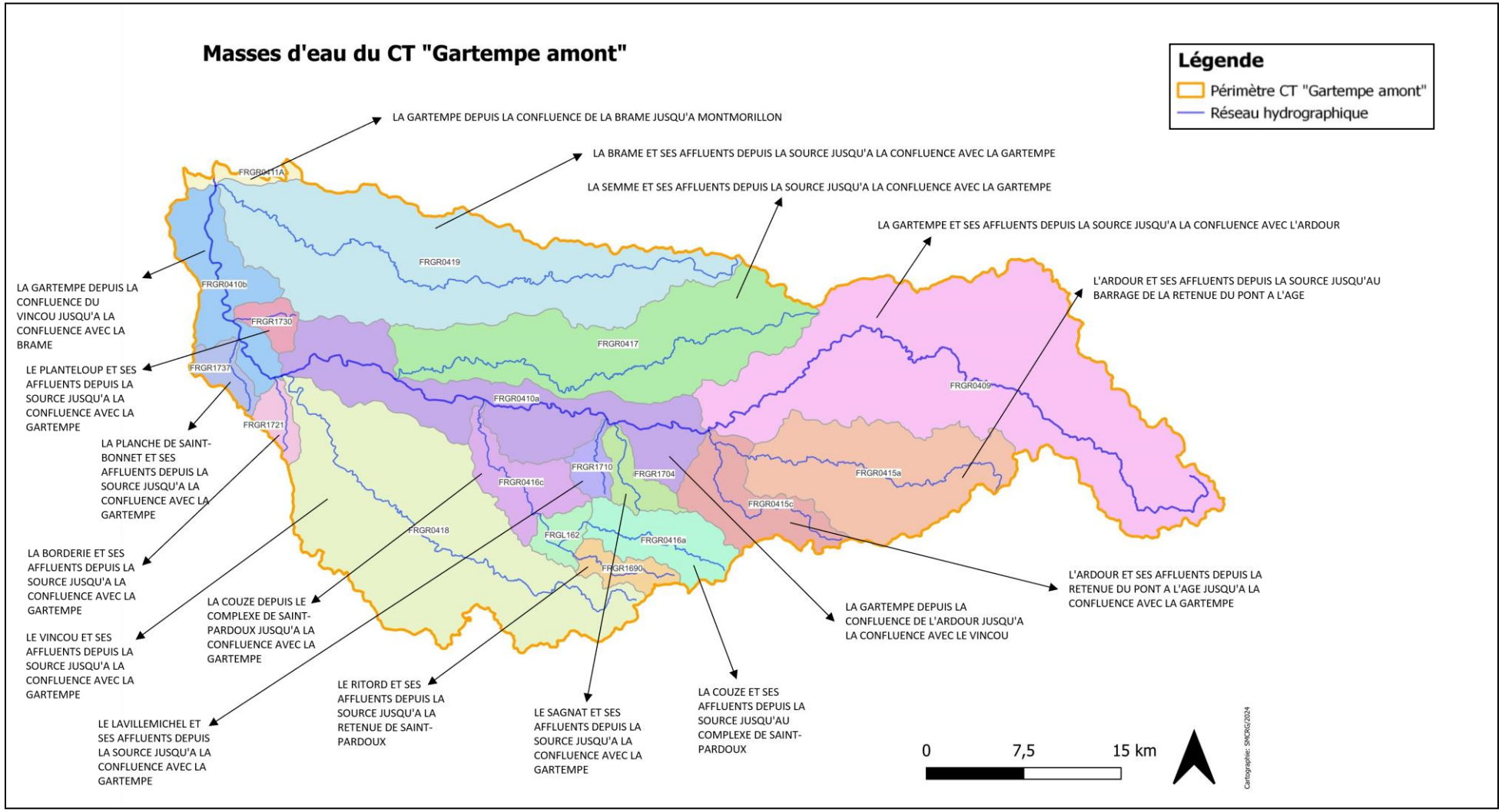

Figure 9 : Masses d'eau du CTMA "Gartempe amont"

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dpt(s) concerné(s)	Etat éco-logique validé 2013	Etat éco-logique validé 2019	Risque global (EdL19)	Macropolluant ponctuel	Nitrate diffu	Pesticide	Micropolluant	Morphologique	Obstacle à l'écoulement	Hydrologique	Taux évaporation (plans d'eau)	Taux exploitation (prélèvements)	Objectif écologique POST projet Sdage 2022-2027	Délai écologique POST projet Sdage
FRGR0409	LA GARTEMPE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARDOUR	23 87	moyen	moyen	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque	Risque	Respect	9%	1%	Bon état	2027
FRGR0410a	LA GARTEMPE DEPUIS LA CONFLUENCE DE L'ARDOUR JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE VINCOU	87	moyen	bon	Risque	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque	Respect	2%	0%	Bon état	Depuis 2015
FRGR0410b	LA GARTEMPE DEPUIS LA CONFLUENCE DU VINCOU JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA BRAME	87	moyen	moyen	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque	Risque	Respect	1%	0%	Bon état	2027A
FRGR0411a	LA GARTEMPE DEPUIS LA CONFLUENCE DE LA BRAME JUSQU'A MONTMORILLON	86 87	moyen	moyen	Risque	Respect	Respect	Risque	Respect	Risque	Respect	Risque	2%	0%	Bon état	2027
FRGR0415a	L'ARDOUR ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'AU BARRAGE DE LA RETENUE DU PONT A L'AGE	23 87	moyen	bon	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque	Respect	13%	1%	Bon état	2021
FRGR0415c	L'ARDOUR ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA RETENUE DU PONT A L'AGE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA GARTEMPE	23 87	moyen	bon	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque	Respect	3%	0%	Bon état	2021
FRGR0416a	LA COUZE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'AU COMPLEXE DE SAINT-PARDOUX	87	moyen	bon	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	672%	2%	Bon état	2021
FRGR0416c	LA COUZE DEPUIS LE COMPLEXE DE SAINT-PARDOUX JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA GARTEMPE	87	bon	bon	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque	Risque	Risque	44%	1%	Bon état	Depuis 2015
FRGR0417	LA SEMME ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA GARTEMPE	23 87	bon	bon	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	42%	4%	Bon état	2021
FRGR0418	LE VINCOU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA GARTEMPE	87	médiocre	médiocre	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque	Risque	105%	3%	Bon état	2027
FRGR0419	LA BRAME ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA GARTEMPE	23 87	moyen	moyen	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque	126%	6%	Bon état	2027
FRGR1690	LE RITORD ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA RETENUE DE SAINT-PARDOUX	87	bon	bon	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	177%	0%	Bon état	2021
FRGR1704	LE SAGNAT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA GARTEMPE	87	bon	moyen	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque	Risque	172%	2%	Bon état	2027
FRGR1710	LE LAVILLEMICHEL ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA GARTEMPE	87	bon	médiocre	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque	Risque	84%	1%	Bon état	2027
FRGR1721	LA BORDERIE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA GARTEMPE	87	mauvais	mauvais	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque	Respect	Respect	14%	2%	Bon état	2027A
FRGR1730	LE PLANTELOUP ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA GARTEMPE	87	mauvais	médiocre	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque	Risque	Risque	22%	4%	Bon état	2027A
FRGR1737	LA PLANCHE DE SAINT-BONNET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA GARTEMPE	87	moyen	bon	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque	Risque	Risque	22%	2%	Bon état	2021

Figure 10 : Tableau récapitulatif des masses d'eau, de leur état écologique, de leurs risques et de l'objectif écologique

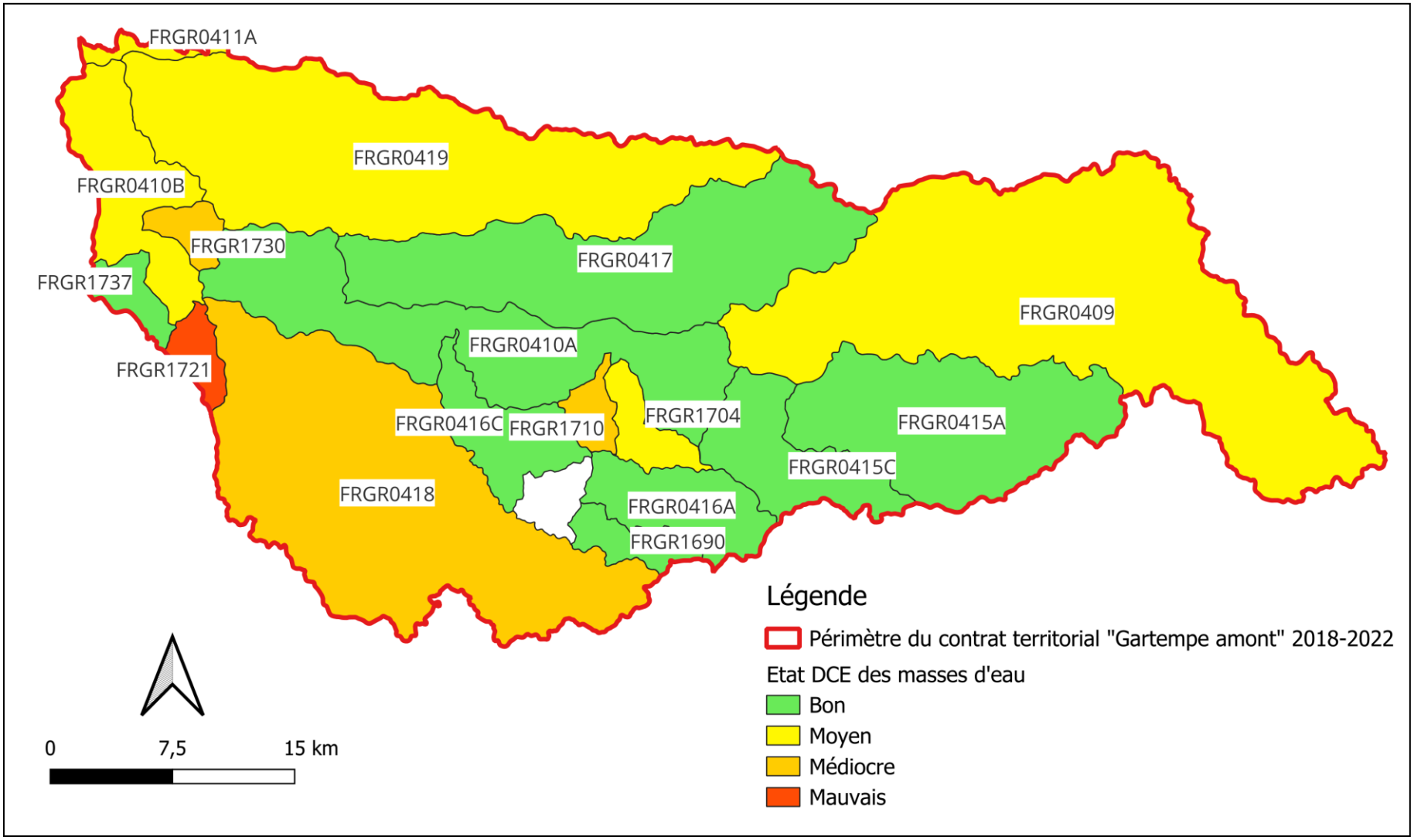

Figure 11 : Etat DCE des masses d'eau en 2019

Concernant l'évolution de l'état DCE des Masses d'Eau (ME) entre 2013 et 2019, l'état de 6 ME s'est amélioré, celui de 2 ME s'est dégradé et 9 ME sont restées dans le même état.

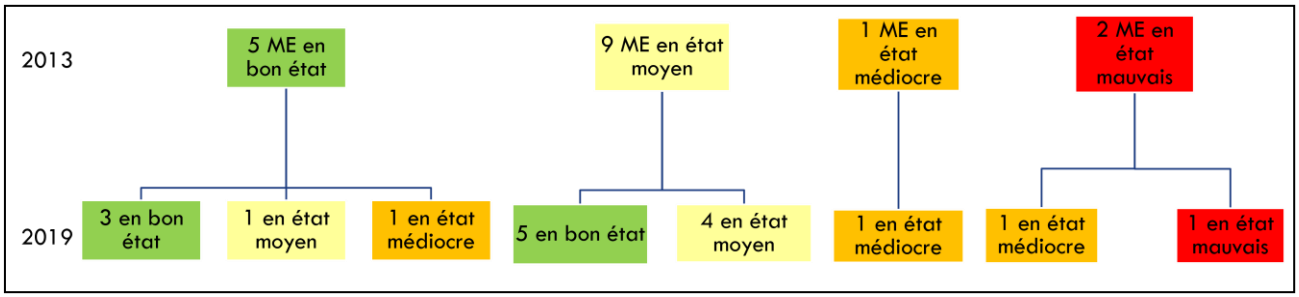

Figure 12 : Evolution de l'état DCE des masses d'eau entre 2013 et 2019

Au niveau du risque de non atteinte du bon état DCE, 14 des 17 ME présentent au moins un risque lors de l'état des lieux 2019 :

- Macropolluant ponctuel : 1 ME
- Pesticide : 1 ME
- Morphologique : 6 ME
- Obstacle à l'écoulement : 11 ME
- Hydrologique : 8 ME

Ci-dessous les cartes des différents risques.

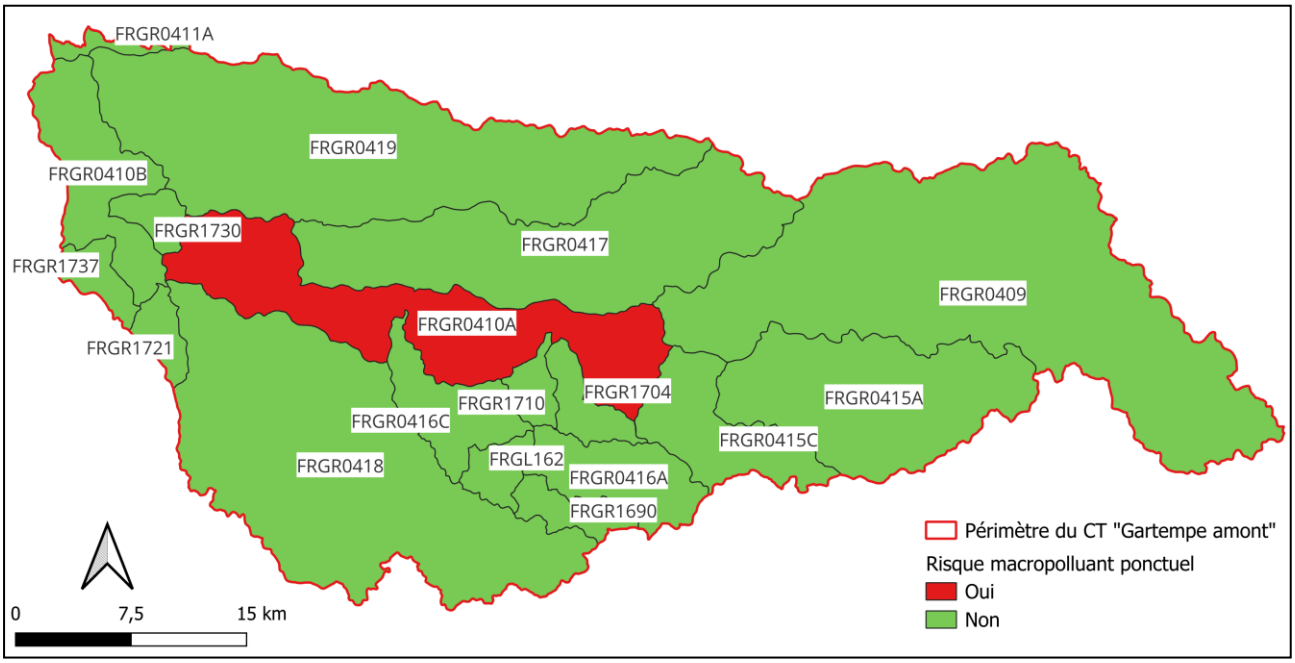

Figure 13 : Risque **MACROPOLLUANT** ponctuel

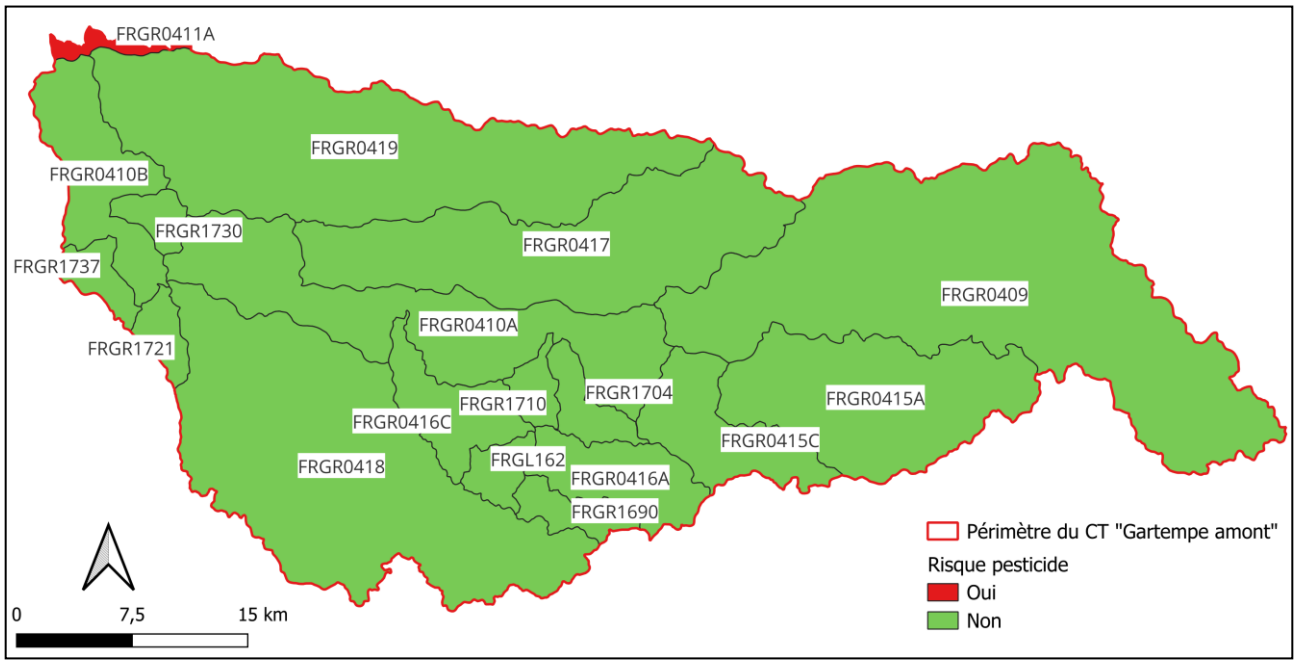

Figure 14 : Risque **PESTICIDE**

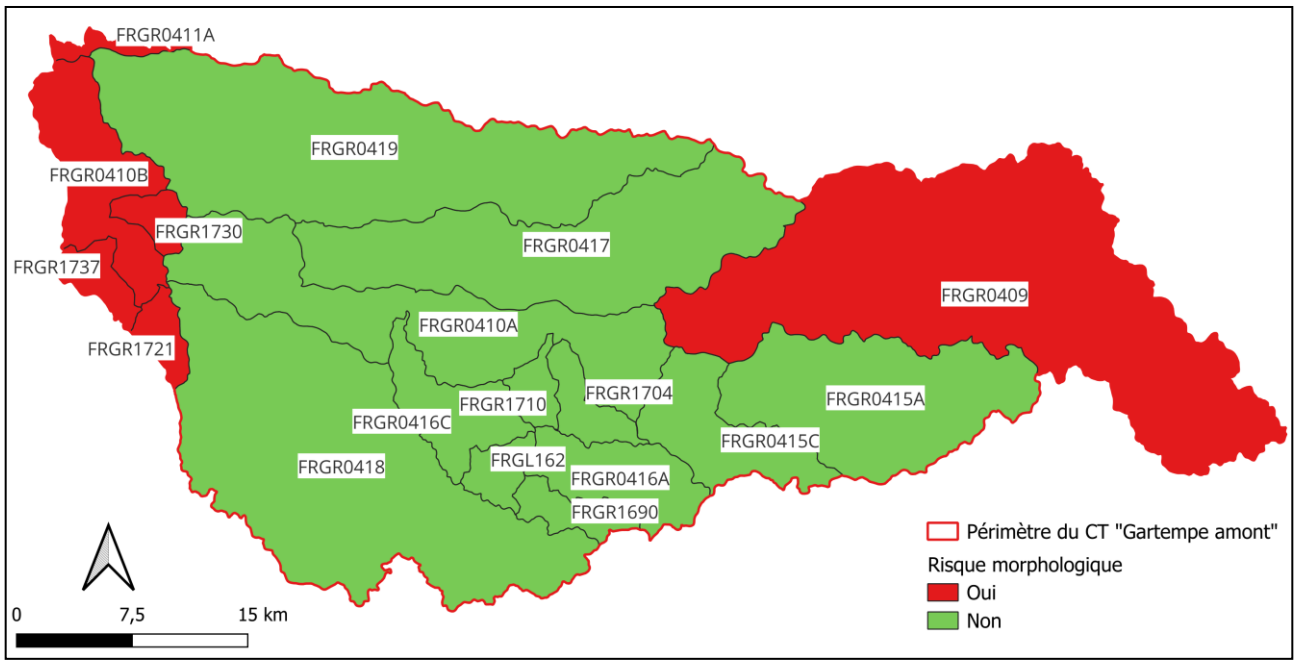

Figure 15 : Risque **MORPHOLOGIQUE**

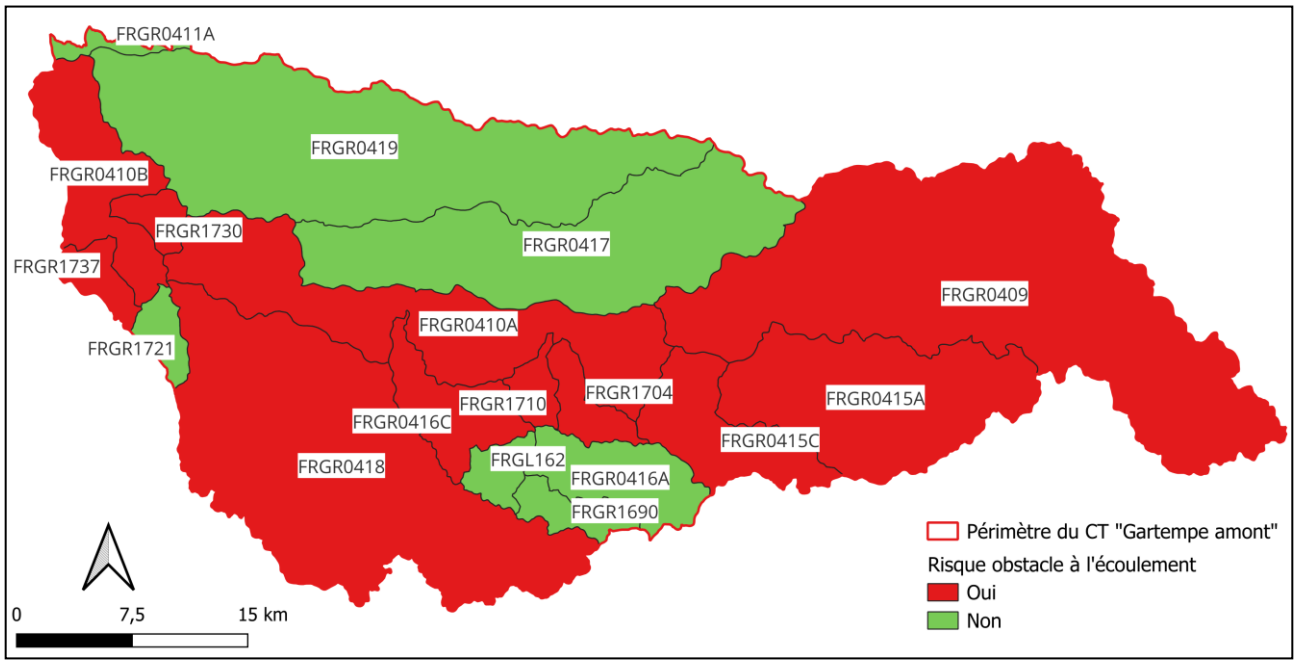

Figure 16 : Risque **OBSTACLE A L'ECOULEMENT**

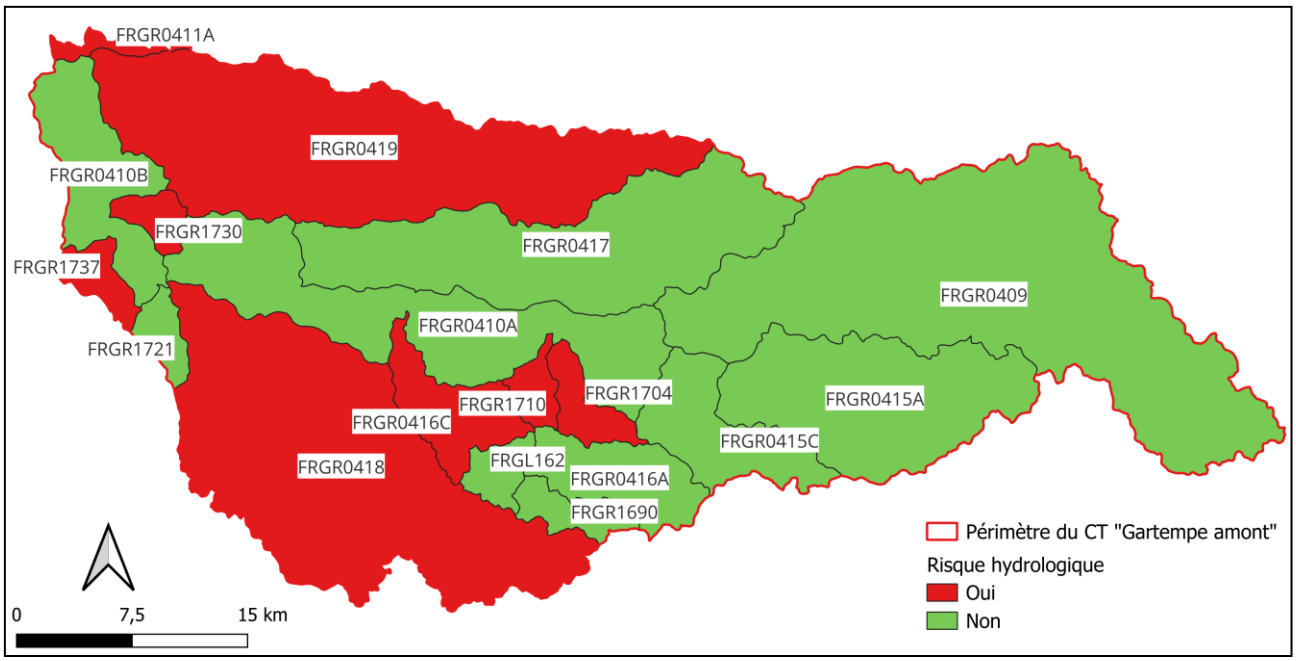

Figure 17 : Risque **HYDROLOGIQUE**

B. Maîtres d'ouvrage

✓ **Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe (SMCRG)**

Depuis sa création en 2006, le SMCRG a animé un Contrat de Rivière de 2011 à 2016 puis le CTMA "Gartempe amont" 2018-2022.

Aujourd'hui, il reste la structure coordinatrice du contrat et porte l'animation de celui-ci sur l'intégralité du périmètre du CTMA "Gartempe amont", soit les 1 750 km² de son bassin versant, concernant près de 90 communes.

D'autre part, pour la gestion des milieux aquatiques, différentes collectivités de Creuse lui ont délégué la compétence GEMAPI sur leurs territoires ; créant ainsi un territoire d'action propre au syndicat.

Dans un but d'amélioration de l'efficience des démarches, il est précisé qu'une démarche de fusion entre le SMCRG et le SMABGA est initiée et une démarche de labellisation EPAGE est en cours d'élaboration et est portée par les deux structures.

Profitant toujours d'une démarche partagée sur le territoire, c'est tout naturellement que le SMCRG avec les autres partenaires, cités ci-après, s'est engagé partenarialement dans un programme d'action planifié et concerté de gestion de la ressource en eau, en adéquation avec les mesures du SDAGE et de la DCE. Ce travail a abouti début 2018 à la mise en place d'un CTMA sur ce territoire.

- ✓ **Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et Affluents (SMABGA)**

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Gartempe et Affluents est, lui aussi, une structure à compétence GEMAPI. Le territoire d'action du SMABGA correspond au bassin versant de la Gartempe et de ses affluents, dans les limites administratives du département de la Haute-Vienne et pour partie en Creuse.

Dans le nord de son territoire, le SMABGA coordonne le CT des bassins versants « Salleron, Benaize et affluents », qui a démarré en 2024.

En tout, son territoire comprend 2 900 km de linéaire de cours d'eau pour une surface de 1 650 km² et une population d'un peu plus de 41 000 habitants. Il est composé de cinq communautés de communes ; représentant 71 communes.

- ✓ **Communauté d'Agglomération du Grand Guéret (CAGG)**

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret couvre deux bassins versants du département de la Creuse : à l'ouest, le bassin versant de la Gartempe et à l'est, celui de la Creuse, pour un total de 485 km², soit environ 31 000 habitants de 22 communes membres, pour lesquelles elle exerce la compétence GEMAPI.

Concernant le bassin versant de la Gartempe, la CAGG, dans la continuité du Contrat de Restauration et d'Entretien réalisé de 2005 à 2010, a décidé de s'associer à la mise en œuvre du CTMA "Gartempe amont" sur cette partie de son territoire.

Concernant le bassin versant de la Creuse, celui-ci fait l'objet d'une démarche contractuelle également ; le CTMA "Creuse aval", actuellement en phase de transition qui conduira la collectivité à la mise en œuvre d'un nouveau Contrat Territorial (CT) 2025-2030.

- ✓ **Les Chambres d'agriculture de la Haute-Vienne et de la Creuse (CDA 87 et 23)**

La Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, comme son homologue de la Creuse, est une chambre consulaire dont les missions touchent toutes les activités agricoles du département. Elle accompagne donc les exploitants agricoles dans les évolutions techniques et règlementaires de

leurs métiers. Aussi, la Chambre d'agriculture suit et partage les enjeux agro-environnementaux liés aux rivières et aux prairies humides.

Dans le déroulement de ce CTMA, la Chambre d'agriculture 87 est référente et elle coordonne les actions concertées des deux Chambres d'agriculture (23 et 87) présentes sur le territoire.

La Chambre d'agriculture est maître d'ouvrage du CTMA "Gartempe Amont " pour la réalisation de plusieurs actions :

- Une étude pour mieux connaître les exploitants dans le périmètre du contrat,
- La réalisation de diagnostics individuels d'exploitation,
- L'animation agricole autour des thématiques de l'abreuvement,
- La diffusion des bonnes pratiques et la réalisation d'actions innovantes sur le territoire.

✓ **Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN Nouvelle-Aquitaine)**

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN Nouvelle-Aquitaine) est une association loi 1901 à but non lucratif, agréée par l'Etat et le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, qui mobilise des moyens techniques et financiers pour préserver, restaurer, entretenir et mettre en valeur les milieux naturels présents sur la région. Le territoire Limousin, en tête du bassin versant Loire-Bretagne, offre un réseau hydrographique dense richement alimenté par des zones humides de toutes sortes (landes humides, tourbières, mégaphorbiaies, etc.). C'est pourquoi depuis 1992 et face au constat alarmant de la régression de ces milieux, le CEN Nouvelle-Aquitaine s'est spécialisé sur ces habitats afin de les préserver et faire reconnaître leur rôle essentiel dans le maintien de la ressource en eau. Il était alors naturel pour le Conservatoire, de s'inscrire comme maître d'ouvrage sur la gestion et la conservation des zones humides au sein du CTMA "Gartempe amont".

Pour atteindre les objectifs fixés par l'état initial réalisé sur le bassin versant, le CEN Nouvelle-Aquitaine a déposé un programme d'action visant à travailler sur les zones humides selon les items suivants :

- La maîtrise foncière,
- La rédaction de plans de gestion,
- La réalisation de travaux de restauration et d'entretien,
- L'assistance technique et la sensibilisation des acteurs locaux à l'importance de la conservation de ces milieux fragiles.

✓ **Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne (EPTB)**

L'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne a été créé en 2007 et il est composé de collectivités. Ses missions sont d'informer, conseiller, animer et coordonner dans le domaine de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Il a pour objectif de faciliter l'action des acteurs de l'eau dans la gestion de l'eau.

Le CTMA « Gartempe amont » est situé dans son périmètre d'actions, il participe à ce dernier en proposant une étude.

✓ **Fédération Départementale des Associations Agrées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Haute-Vienne (FDAPPMA 87)**

Créé en 1942, la FDAAPPMA est un établissement d'utilité publique. Elle est chargée de nombreuses missions d'intérêt général :

- le développement de la pêche amateur,
- la promotion du loisir pêche,
- la surveillance du domaine piscicole départemental,
- la collecte de la redevance Milieu Aquatique et la Cotisation Pêche Milieu Aquatique,
- mais aussi la protection des milieux aquatiques.

Elle regroupe obligatoirement toutes les AAPPMA du département, au nombre de 51 dans la Haute-Vienne et adhère à la Fédération Nationale. La FDAAPPMA est signataire du CTMA "Gartempe amont", car la protection des milieux aquatiques est une mission statutaire des Fédérations de Pêche.

✓ **Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC)**

Le Conservatoire Botanique National du Massif Central a été créé en 1998 à l'initiative du département de la Haute-Loire. Il vise la connaissance, la conservation et la valorisation de la diversité végétale sur le Massif Central. Son territoire comporte 2 régions : l'Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que la Nouvelle-Aquitaine et 10 départements.

Il intervient au sein du CT « Gartempe amont » en réalisant des suivis scientifiques.

✓ **Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL)**

Le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin est une association qui a 3 objectifs : étudier certaines espèces, protéger à travers des études préalables à des aménagements par exemple et partager par le biais de communication et de sensibilisation.

Il participe au CT « Gartempe amont » dans le cadre de ce dernier objectif.

✓ **Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable et d'Assainissement de la Gartempe (SIDEPA de la Gartempe)**

Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable et d'Assainissement de la Gartempe a pour mission d'assurer le service public d'alimentation en eau potable des 30 communes adhérentes situées dans le nord-ouest de la Haute-Vienne. Pour cela, il distribue, construit, entretien des réseaux et des ouvrages de stockage d'eau potable.

Il a prévu des travaux de restauration en lien avec le CT « Gartempe amont ».

C. Enjeux et objectifs

Le diagnostic du territoire concerné par le CTMA "Gartempe amont" a permis d'identifier 6 enjeux majeurs:

1- L'usage Alimentation en Eau Potable (AEP) et l'hydrologie dont les objectifs sont :

- d'augmenter la capacité auto-épuratoire des cours d'eau,
- de réduire et traiter les pollutions,

- de mieux connaître les pressions exercées,
- d'encourager les économies d'eau.

2- Le fonctionnement et la fonctionnalité des cours d'eau dont les objectifs sont :

- de restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques,
- de lutter contre l'érosion ponctuelle des berges et le colmatage du lit mineur,
- de retrouver des cours d'eau en bon état pour une biodiversité aquatique optimale.

3- La biodiversité et la migration sur l'axe Gartempe pour le Saumon dont les objectifs sont :

- d'utiliser et développer un tableau de bord de la continuité écologique,
- de réaliser des recensements et de la cartographie,
- d'animer un comité « migrateurs Gartempe ».

4- La connaissance dont les objectifs sont d'améliorer la connaissance du domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

5- La mise en place des outils de suivi dont les objectifs sont:

- d'améliorer la connaissance sur les espèces indicatrices de la qualité des milieux aquatiques et sur les fonctionnalités des têtes de bassins versants,
- de suivre les actions au travers d'indicateurs adaptés,
- d'adapter les enseignements aux modalités et aux priorités de gestion des milieux.

6- La coordination, communication et sensibilisation dont les objectifs sont :

- de mettre en place un dialogue territorial,
- d'informer et de sensibiliser le grand public et les acteurs de l'eau en développant des actions d'animation et de communication.

Afin d'agir sur les enjeux et tendre vers les objectifs, une stratégie a été mise en œuvre au travers d'un programme d'action transversal et ambitieux. Cette stratégie a pour objectif de poursuivre la dynamique initiée dans le Contrat de Rivière Gartempe (2011-2017), dans le respect des dispositions du SDAGE Loire-Bretagne.
Elle a permis de développer un programme d'action cohérent et concret dont la réalisation est effective dans le cadre du CTMA « Bassin de la Gartempe amont » 2018-2022.

D. Budget prévisionnel

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022		Prévisionnel financier inscrit au contrat										
Nature de l'action	**Catégorie d'actions**	**SMCRG**	**SMABGA**	**CAGG**	**CDA 87 et 23**	**CEN NA**	**EPTB Vienne**	**FDAAPPMA 87**	**CBN MC**	**GMHL**	**SIDEPA**	**Total**
ANIMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	**Animation**	603 500 €	350 000 €	109 000 €	405 360 €	309 680 €		15 000 €				**1 820 787 €**
	Sensibilisation									10 727 €		
	Communication agricole				17 520 €							
RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES	**Embâcles**		100 000 €	18 000 €								**1 079 150 €**
	Ripisylve	30 000 €	78 000 €	55 000 €								
	PEE		50 000 €									
	Nettoyage dépôts sauvages			4 000 €								
	Ragondins			3 000 €								
	Points d'abreuvement	86 000 €	60 000 €	72 100 €				63 050 €			240 000 €	
	Clôture	28 000 €	35 000 €	21 000 €								
	Génie végétal			28 000 €								
	Petite continuité	30 000 €	20 000 €	10 000 €				48 000 €				
RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE	**Travaux étangs**	90 000 €										**265 000 €**
	Travaux seuils	55 000 €	120 000 €									
GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES	**Maîtrise foncière**					125 000 €						**1 062 314 €**
	Rédaction documents de gestion					177 000 €						
	Travaux restauration					146 021 €		42 000 €				
	Travaux entretien					211 813 €						
	DIE				216 000 €							
	Accompagnement indiv.				108 000 €							
	Accompagnement coll.				36 480 €							
ETUDES/ SUIVI GLOBAL	**Etude qualité eau**				13 812 €							**707 182 €**
	Etude recensement étangs			10 000 €								
	Etude étangs		80 000 €	3 500 €								
	Etude seuils		195 000 €	7 500 €								
	Etude ouvrages hydrauliques (petite CE)			10 000 €			150 000 €					
	Diagnostic de territoire	20 000 €	60 000 €									
	Bilan évaluatif	100 000 €										
	Suivi scientifique								57 370 €			
TOTAL		**1 042 500 €**	**1 148 000 €**	**351 100 €**	**797 172 €**	**969 514 €**	**150 000 €**	**168 050 €**	**57 370 €**	**10 727 €**	**240 000 €**	**4 934 433 €**

Figure 18 : Tableau récapitulatif du budget prévisionnel

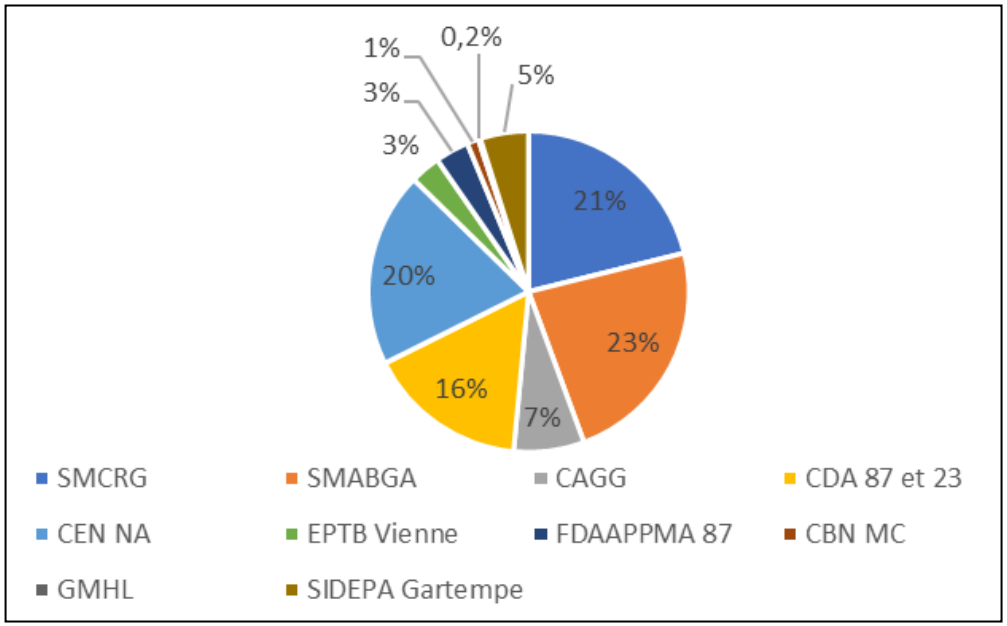

Figure 19 : Répartition en % du budget prévisionnel par maître d'ouvrage

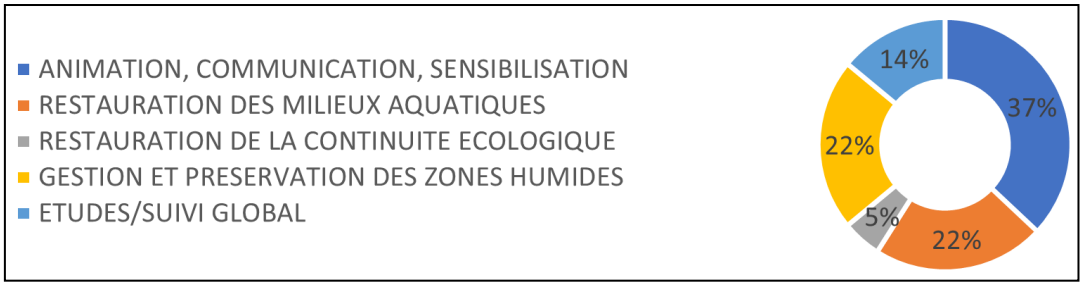

Figure 20 : Répartition en % du budget prévisionnel par thème d'action

III- Bilan

1- Bilan technique et financier par maître d'ouvrage

1.1- Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022		BILAN PHASES 1 à 5										
		BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER					
		Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	Taux de réalisation		Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	Taux de réalisation	
Nature de l'action	Catégorie d'actions				% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention				% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention
ANIMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	Animation (ETP/AN)	2 ETP	1.8 ETP	**1.64 ETP**	82%	91%	603 500 €	456 916 €	**430 494 €**	71%	94%
RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES	Ripisylve (ml)	60 j	15895 ml	**15895 ml**		100%	30 000 €	52 302 €	**52 300 €**	174%	100%
	Points d'abreuvement	43	37	**36**	84%	97%	86 000 €	98 566 €	**103 893 €**	121%	105%
	Clôture (ml de berge)	7000 ml	8985 ml	**6847 ml**	98%	76%	28 000 €	22 869 €	**15 185 €**	54%	66%
	Petite continuité	1		**0**	0%		30 000 €		**0 €**	0%	
RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE	Travaux étangs	4		**0**	0%		90 000 €		**0 €**	0%	
	Travaux seuils	1	1	**1**	100%	100%	55 000 €	74 996 €	**75 515 €**	137%	101%
ETUDES/ SUIVI GLOBAL	Etude étangs	0	2	**2**		100%	0 €	7 680 €	**7 680 €**		100%
	Etude seuils	0	2	**2**		100%	0 €	12 240 €	**12 240 €**		100%
	Diagnostic de territoire	1		**0**	0%		20 000 €		**0 €**	0%	
	Bilan évaluatif	1		**0**	0%		100 000 €		**0 €**	0%	
TOTAL							1 042 500 €	725 569 €	**697 307 €**	67%	96%

Figure 21 : Tableau récapitulatif du bilan technique et financier du SMCRG

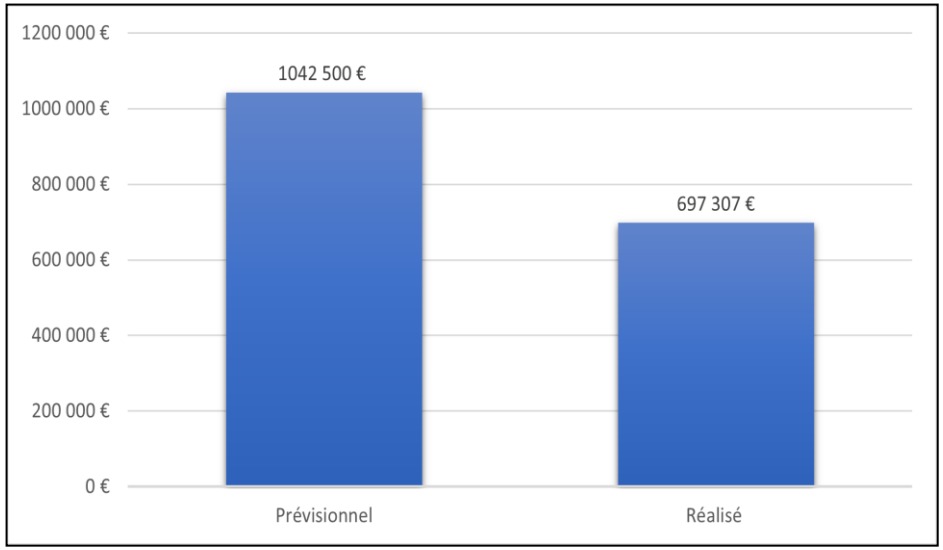

Figure 22 : Comparatif entre le prévisionnel financier inscrit au contrat et le réalisé

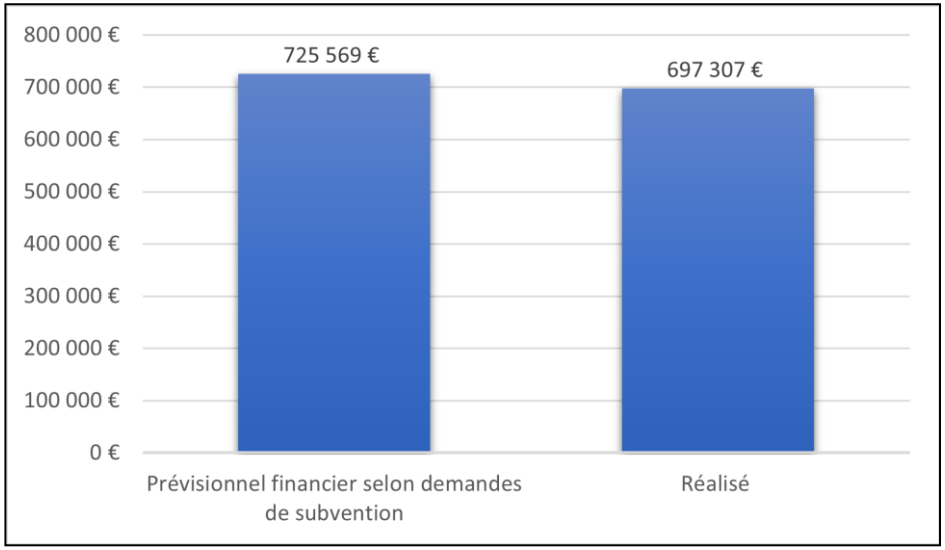

Figure 23 : Comparatif entre le prévisionnel financier selon les demandes de subvention et le réalisé

Pour le SMCRG, le montant prévu pour la durée du contrat était de 1 042 000 €. 67% de cette somme a effectivement été utilisée. Par rapport aux demandes de subvention, 725 569 € ont été alloués pour 697 307 € d'actions réalisées.

Des fiches bilan par grands thèmes sont visibles ci-dessous.

SMCRG

FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

ANIMATION, COMMUNICATION SENSIBILISATION

E1F12 : animer, coordonner et mettre en œuvre le CTMA

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-1,64 ETP**

A1F12 : sensibilisation des usagers aux dysfonctionnements hydrologiques

- Niveau de réalisation : **NON RÉALISÉ**

B12C3 (3) : mise en place d'une stratégie étangs et retenues

- Niveau de réalisation : **INITIÉ**

F1 : sensibilisation des exploitants sylvicoles

- Niveau de réalisation : **NON RÉALISÉ**

Exemple de réalisation

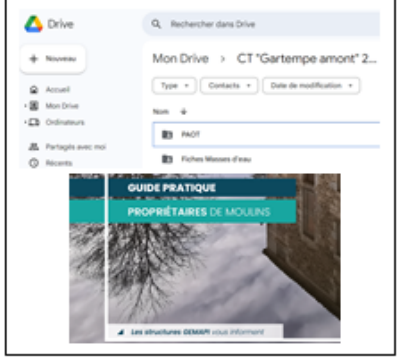

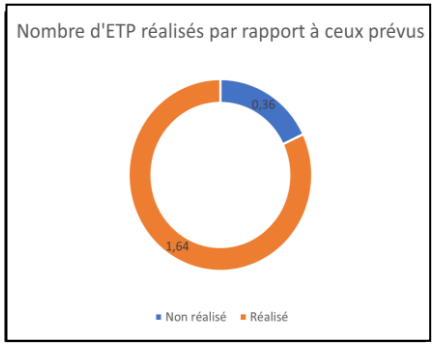

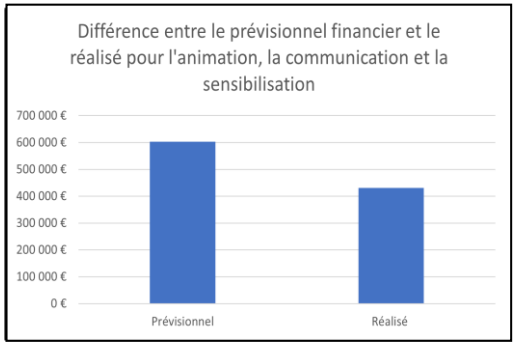

Mise à jour régulière du site web depuis 3 ans

Création de l'équipe d'animation et d'un outil DRIVE de travail en commun

Lancement de commissions thématiques techniques et d'une démarche de concertation grand public et élus (2023)

Création d'une plaquette pour les propriétaires de moulin

Participation aux réunions étang SMBPC, EPTB et CDA 23 pour future mise en place d'une stratégie étang

Amorce de travail avec la DDT 23 qui a permis le démarrage d'études avec des propriétaires d'étangs

Recensement d'étangs

Coordination rendue difficile en raison de problèmes RH

Pas de technicien(ne) rivière les 2 premières années

Manque de communication sur les actions du syndicat et du CTMA (hors site web)

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Amélioration de la coordination, réunions de l'équipe d'animation plus fréquentes

Amélioration de la lisibilité et du suivi du contrat

Création d'un logo CT « Gartempe amont »

Création de nouveaux outils de communication

Renforcement de la stratégie étang

SMCRG

FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

A14B2F2 : recherche et résorption des décharges sauvages
- Niveau de réalisation : **INITIÉ-5 décharges sauvages cartographiées**

A3B12 : gestion des embâcles et entretien de la ripisylve
- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-15 895 ml**

A4B12 : mise en place de points d'abreuvement
- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-36 aménagements**

A4B12 (2) : mise en défens des berges
- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-6 847 ml de mise en défens**

A3B12C3 : intervention sur les ouvrages en faveur de la transparence écologique (petite co)
- Niveau de réalisation : **NON RÉALISÉ**

Exemple de réalisation

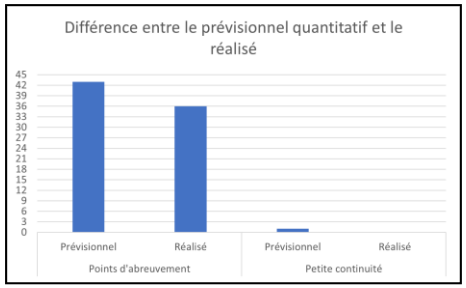

Ripisylve		Clôture (ml de berge)	
Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
60 j	15 895 ml	7 000	6 847 ml

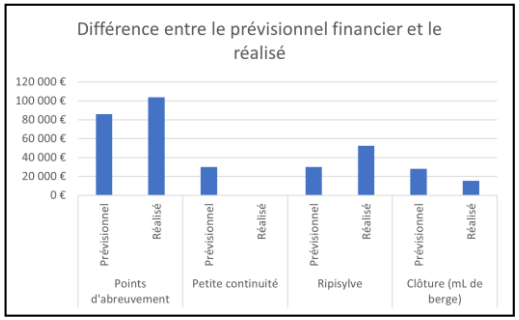

TRAVX MORPHO : bonne communication avec les éleveurs. La quasi-totalité de l'enveloppe financière prévue sur 5 ans a été utilisée pour la réalisation de travaux en phase 4 et 5

Des linéaires importants de ripisylve et de très nombreux embâcles ont pu être traités

Acquisition de précautions techniques pour l'intervention en zone sensible (mulettes)

Pas de technicien(ne) les 2 premières années du contrat
Année 3 : instruction de la DIG

Non-respect du prévisionnel car la technicienne n'a pas eu connaissance du prévisionnel financier et quantitatif par masse d'eau

ABREUVEMENT: difficulté à traiter un linéaire de façon continue (accord propriétaire pour les points d'abreuvement parfois refusé à cause de la clôture)

Encoche d'érosion importante = aménagements plus coûteux

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Actions de restauration des milieux aquatiques en territoire d'élevage qui sont fondamentales et à poursuivre

Diversification des actions de restauration

Programmation indispensable de suivi avant/après travaux

FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

A3B12C3 : intervention sur les ouvrages en faveur de la transparence écologique

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-1 Restauration de la continuité écologique d'un seuil de scierie hydraulique (FRGR0415a)**

A3B12D1F12 : gestion desvannages et retenues sur les cours principaux

- Niveau de réalisation : **NON RÉALISÉ**

Exemple de réalisation

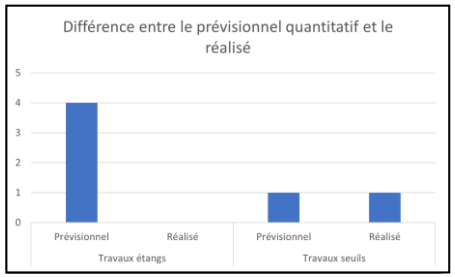

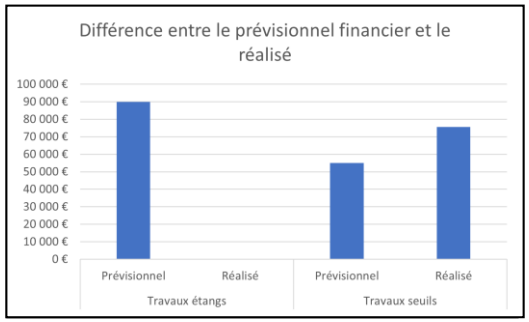

Travaux conciliant aspects patrimoniaux et écologiques Médiation importante avec les propriétaires	Pas de suivi réalisé avant/après travaux (piézomètre, pêche électrique, qualité de l'eau…) Installation d'une PEE après travaux Aucune action engagée pour la gestion des vannages et retenue (pas de connaissance du prévisionnel) Aucun travaux étangs réalisé (idem)

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Programmation indispensable de suivi avant/après travaux

Mieux communiquer sur les études et les travaux pour encourager les propriétaires à s'engager

Mieux surveiller l'installation potentielle des PEE

Continuer l'étude de la restauration de la continuité sur les axes principaux de l'Ardour (FRGR0415a) et de la Gartempe (FRGR0409)

SMCRG FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

ÉTUDES/SUIVI GLOBAL

A1D1F12 : réalisation d'un diagnostic sur la fonctionnalité du Vincou et des problématiques liées aux retenues

- Niveau de réalisation : **NON RÉALISÉ**

B2C3 : études relatives à l'aménagement de seuils, étangs et petite continuité

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-2 études étangs - EN COURS -2 études seuils**

Exemple de réalisation

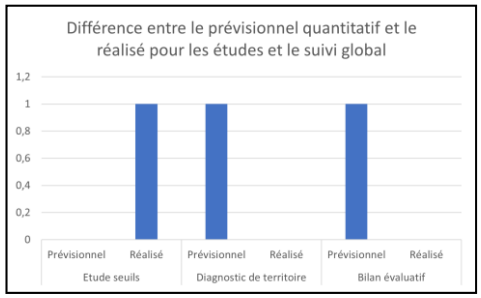

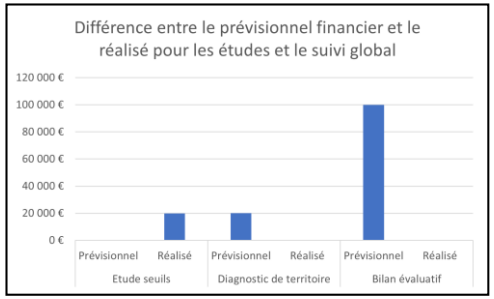

4 études réalisées à l'opportunité, après diagnostics, sollicitations et rencontres avec les propriétaires

Propriétaires favorables aux travaux d'aménagement ou d'effacement

Etude sur un seuil de l'Ardour (FRGR0415a), cours principal ayant bénéficié de la restauration de la continuité d'un autre seuil durant le contrat

Prospection et cartographie systématique des tronçons avant travaux pour la préservation des populations de mulettes sur l'Ardour et sur un tronçon de la Gartempe

Etude bilan : le bilan du CTMA est réalisé en interne+1 démarche de concertation réalisée

Etude Vincou non mise en œuvre (absence décisionnelle)

La mallette d'analyse physico chimique du SMCRG n'a pas été remise en état (absence décisionnelle). Déplorable absence de suivis réalisés avant/après travaux

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Mieux communiquer sur les études et les travaux pour encourager les propriétaires à s'engager

Continuer l'étude de la restauration de la continuité sur les axes principaux de l'Ardour (FRGR0415a) et de la Gartempe (FRGR0409)

Réaliser plus de suivis de la qualité de l'eau sur les tronçons où des actions sont prévues

Mettre en place un programme et un calendrier de suivi de la qualité de l'eau

Remettre en état la mallette d'analyse

1.2- Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et Affluents

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022		BILAN PHASES 1 à 5										
		BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER					
		Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	Taux de réalisation		Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	Taux de réalisation	
Nature de l'action	Catégorie d'actions				% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention				% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention
ANIMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	**Animation (ETP/AN)**	1,25 ETP	1 ETP	**1 ETP**	80%	100%	350 000,00 €	259 840,00 €	**256 491,36 €**	73%	99%
RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES	**Embâcles**	NM	NM	**NM**[1]			100 000,00 €	15 000,00 €	**39 650,00 €**	39,65%	264,33%
	Ripisylve (ml)	13 000 mL	13 000 mL	**10 080 mL**	78%	78%	78 000,00 €	49 010,00 €	**50 060,00 €**	64%	102%
	PEE	20		**2**	10%		50 000,00 €		**0 €**	0%	
	Points d'abreuvement	20	14	**16**	80%	114%	60 000,00 €	66 678,00 €	**50 511,00 €**	84%	94%
	Clôture (ml de berge)	3 500 mL	3 104 mL	**4 148 mL**	119%	134%	35 000,00 €	/[2]	**12 306,00 €**	35%	/
	Petite continuité	1	2	**2**	200%	100%	20 000,00 €	8 866,00 €	**8 864,00 €**	44%	99,98%
RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE	**Travaux seuils**	1	1	**1**	100%	100%	120 000,00 €	351 509,00 €	**357 540,00 €**	298%	102%
ETUDES/SUIVI GLOBAL	**Étude étangs**	18		**0**	0%		80 000,00 €		**0,00€**	0%	
	Étude seuils	60	0	**12**	27%		195 000,00 €	0,00€	**34 680,00 €**	18%	
	Définition du statut des ouvrages	62		**116**	215%				**0 €**		
	Diagnostic de territoire	1	1	**1**	100%	100%	60 000,00 €	55 080,00 €	**51 480,00 €**	86%	93%
	Suivi autre	5	0	**5**	100%		0,00€	0,00€	**0,00€**		
TOTAL							**1 148 000,00 €**	**805 983,00 €**	**861 582,36 €**	**75%**	**107%**

Figure 24 : Tableau récapitulatif du bilan technique et financier du SMABGA

[1] « NM » signifie non quantifiable.

[2] Les « / » présents dans le tableau à la ligne « clôture » signifient que les montants sont non calculables car groupés avec l'abreuvement.

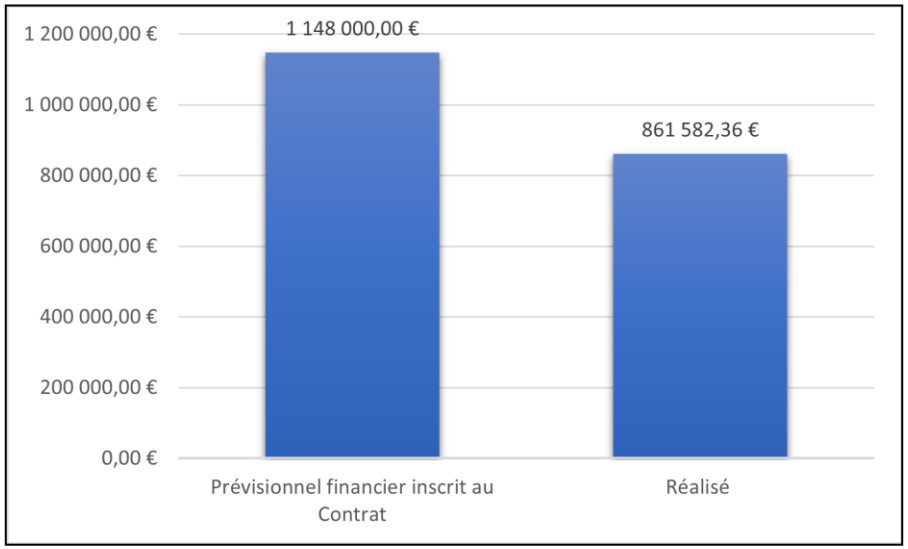

Figure 25 : Comparatif entre le prévisionnel financier inscrit au contrat et le réalisé

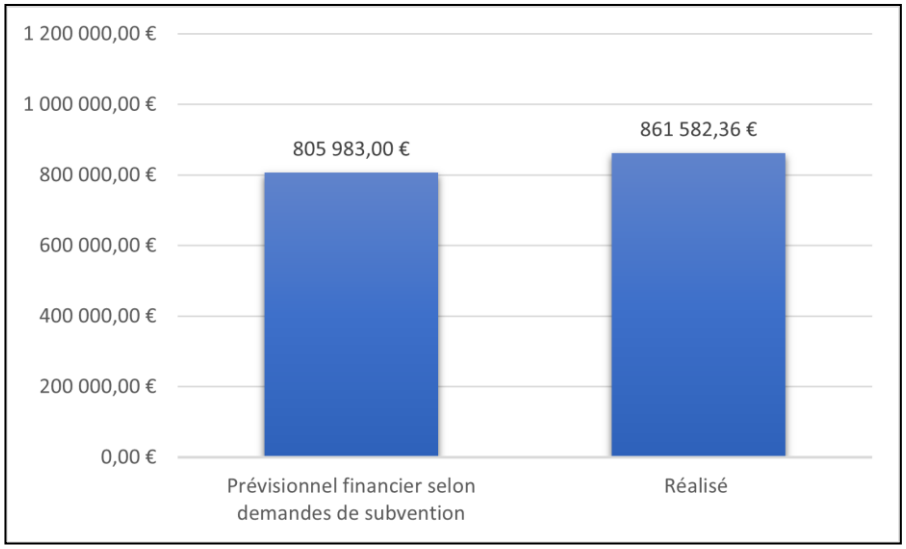

Figure 26 : Comparatif entre le prévisionnel financier selon les demandes de subvention et le réalisé

Pour le SMABGA, le montant prévu pour la durée du contrat était de 1 148 000 €. 75% de cette somme a effectivement été utilisée. Par rapport aux demandes de subvention, 805 983 € ont été alloués pour 861 582,36 € d'actions réalisées.

Des fiches bilan par grands thèmes sont visibles ci-dessous.

SMABGA FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

ANIMATION, COMMUNICATION SENSIBILISATION

E1F12 : animer, coordonner et mettre en œuvre le CTMA

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ - 1 ETP + 116 études de définition du statut des ouvrages**

B12C3 (3) : mise en place d'une stratégie étangs et retenues

- Niveau de réalisation : **INITIÉE et 21 propriétaires accompagnés**

Exemple de réalisation

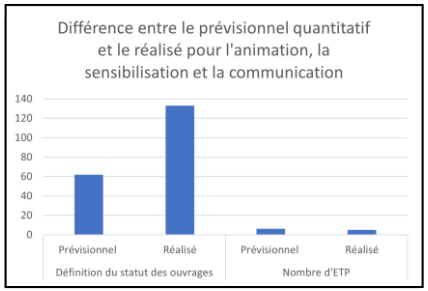

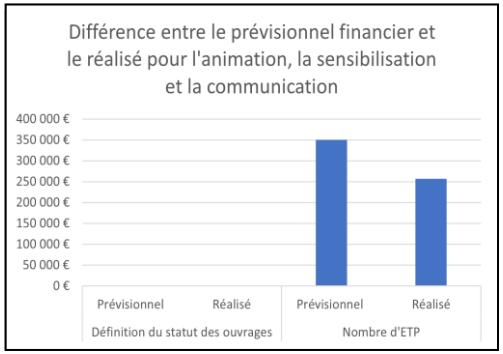

Sensibilisation des élus, professionnels, du grand public et échanges sur l'environnement et la gestion de l'eau
Animations communes avec différents acteurs de l'eau : AAPPMA, CEN, EPTB, Chambre d'agriculture, auprès de publics divers : écoles primaires, lycées, associations, professionnels…

PETITE CONTINUITÉ : accompagnement d'agriculteurs et de structures à compétence voirie dans le cadre de travaux de franchissement

STRATÉGIE ÉTANGS : devait être réalisée en lien avec la DDT 87 mais elle n'a pas été mise en place car la DDT n'a pas répondu aux sollicitations concernant des propositions de masses d'eau et d'étangs prioritaires

Dans le cadre du CTMA, il était prévu 1,25 ETP et seul 1 ETP a été réalisé, car l'embauche du 0,25 ETP de secrétariat ne s'est pas réalisée sur la durée du contrat (absence décisionnelle)

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Mettre en place une réelle synergie entre les services de l'Etat (DDT 87) et les maîtres d'ouvrage

Recruter un animateur consacré aux actions d'animation communication

Mettre en place un vrai plan de communication

SMABGA FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

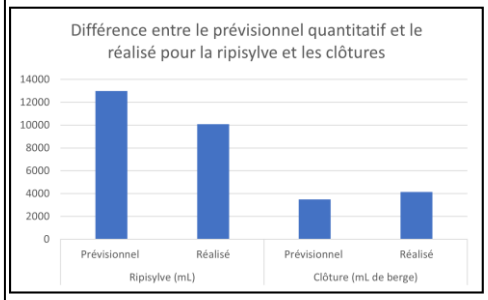

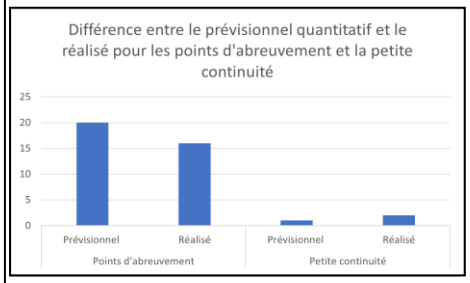

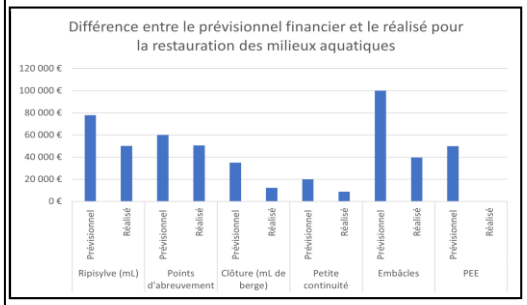

B12C3 (1) : restauration de la ripisylve
- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-10 080 ml**

A3B12 : gestion des embâcles et entretien de la ripisylve
- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-non quantifiable**

A4B12 : mise en place de points d'abreuvement
- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-16 aménagements**

A4B12 (2) : mise en défens des berges
- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-4 148 ml**

C3D1 (2) : prospection et élimination des espèces invasives
- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ- 2 interventions (en interne)**

A3B12C3 : intervention sur les ouvrages en faveur de la transparence écologique
- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-2 ouvrages**

Exemple de réalisation

GESTION EMBÂCLES : retrait des arbres tombés dans le cours d'eau, lutte contre l'érosion des berges

PETITE CONTINUITÉ : 1 action en plus réalisée grâce à une opportunité

PEE: action très efficace car intervention précoce

GESTION EMBÂCLES : intervention ponctuelle et priorisée du fait du non-financement de l'action, réalisée sur les fonds propres du syndicat, bilan négatif du fait d'une priorisation de l'action, dégradation des masses d'eau

PEE : réalisée en interne sur FRGR0410b car absence de financement

PT D'ABREUVEMENT/CLÔTURE : certaines actions non mises en oeuvre du fait du décalage du planning ne permettant pas de réaliser des actions avant la fin du contrat

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Améliorer la planification des actions

Pour la CE, créer une synergie avec les structures à compétence voirie

Pour l'abreuvement, créer une réelle synergie entre structure GEMAPI et structures agricoles

SMABGA FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

A3B12C3 : intervention sur les ouvrages en faveur de la transparence écologique

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ – 1 restauration de la continuité écologique de seuil de moulin (FRGR0418)**

Exemple de réalisation

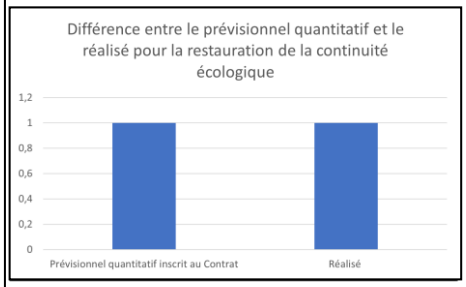

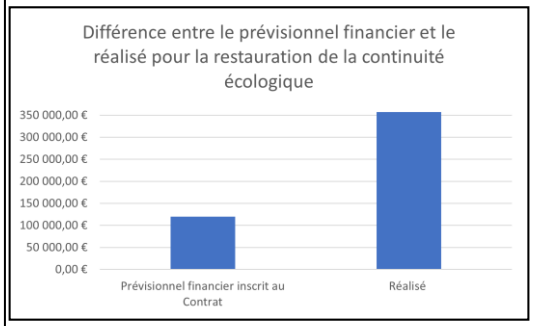

Effacement d'un ouvrage majeur représentant un véritable verrou au niveau de la continuité écologique sur le Vincou (FRGR0418)

Difficulté pour faire aboutir le dossier réglementaire d'où un retard conséquent dans la réalisation

Différence entre le prévisionnel financier et le réalisé liée à une modification du projet initial d'aménagement

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Mettre en place une réelle synergie entre les services de l'Etat (DDT 87) et les maîtres d'ouvrage.

Mettre en place des moyens financiers à la hauteur des ambitions.

SMABGA FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

ÉTUDES

A1B12D1E1 (1) : étude champ d'expansion des crues

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-1 étude ZEC**

B2C3 : études relatives à l'aménagement de seuils, étangs et petite continuité

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-12 études de restauration de la CE**

C3D1E1F12 : recensement des populations d'espèces emblématiques des milieux aquatiques

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-5 actions (multiples prospections)**

Exemple de réalisation

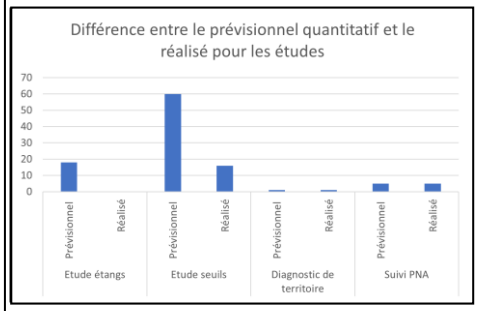

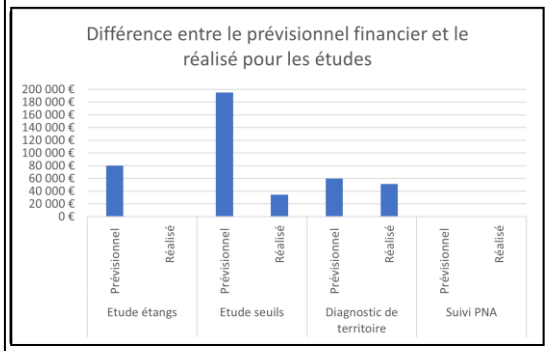

Amélioration de la connaissance des enjeux liés à la Prévention des inondations, des Zones d'Expansion des Crues et du ruissellement

Amélioration de la connaissance des espèces présentes sur le territoire et notamment des naïades, du castor et de la loutre, action en lien avec les PNA et des acteurs extérieurs au contrat

1 étude cours d'eau intermittents réalisée ; connaissance de l'impact du changement climatique sur les cours d'eau et la ressource en eau

Finalisation de l'étude de restauration de la continuité (FRGR416c) du précédent contrat; hors délais donc non subventionnée

Difficulté pour faire financer une étude à visée inondation sur un territoire jugé non prioritaire

ÉTUDE SEUIL : action non réalisée sur FRGR0417 faute de volontaire

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Pour le déclenchement des études seuils et étangs mettre en place une réelle synergie entre les services de l'Etat (DDT 87) et les maîtres d'ouvrage.

Mettre en place un plan de communication

Homogénéiser les informations et les connaissances à l'échelle du territoire.

1.3- Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022		BILAN PHASES 1 à 5										
		BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER					
		Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	Taux de réalisation		Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	Taux de réalisation	
Nature de l'action	Catégorie d'actions				% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention				% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention
ANIMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	**Animation (ETP/AN)**	0,5 ETP	0,5 ETP	**0,5 ETP**	100%	100%	109 000 €	124 000 €	**116 745 €**	107%	94%
RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES	**Embâcles**	NM	NM	**NM**			18 000 €	18 000 €	**34 584 €**	192%	192%
	Ripisylve (ml)	18 000	17 000	**14 750**	82%	87%	55 000 €	42 500 €	**42 198 €**	77%	99%
	Nettoyage dépôts sauvages	2	1	**0**	0%	0%	4 000 €	2 000 €	**0 €**	0%	0%
	Ragondins	40	40	**88**	220%	220%	3 000 €	3 000 €	**3 485 €**	116%	116%
	Points d'abreuvement	32	45	**48**	150%	107%	72 100 €	72 000 €	**60 855 €**	84%	85%
	Clôture (ml de berge)	5 100	6 600	**4 120**	81%	62%	21 000 €	20 000 €	**10 933 €**	52%	55%
	Génie végétal	90	140	**50**	56%	36%	28 000 €	20 000 €	**2 472 €**	9%	12%
	Petite continuité	2		**0**	0%		10 000 €		**0 €**	0%	
ETUDES	**Etude recensement étangs**	1	1	**1**	100%	100%	10 000 €	10 000 €	**0 €**	0%	0%
	Etude étangs	1	1	**1**	100%	100%	3 500 €	3 500 €	**3 480 €**	99%	99%
	Etude seuils	1	1	**1**	100%	100%	7 500 €	7 500 €	**5 220 €**	70%	70%
	Etude ouvrages hydrauliques (petite continuité)	2		**0**	0%		10 000 €		**0 €**	0%	
TOTAL							**351 100 €**	**322 500 €**	**279 972 €**	**80%**	**87%**

Figure 27 : Tableau récapitulatif du bilan technique et financier de la CAGG

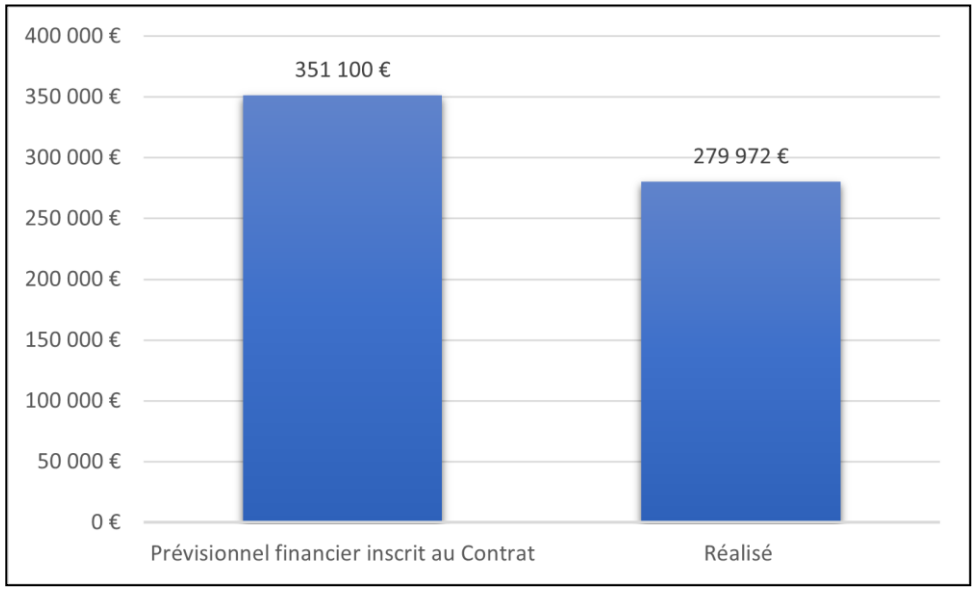

Figure 28 : Comparatif entre le prévisionnel financier inscrit au contrat et le réalisé

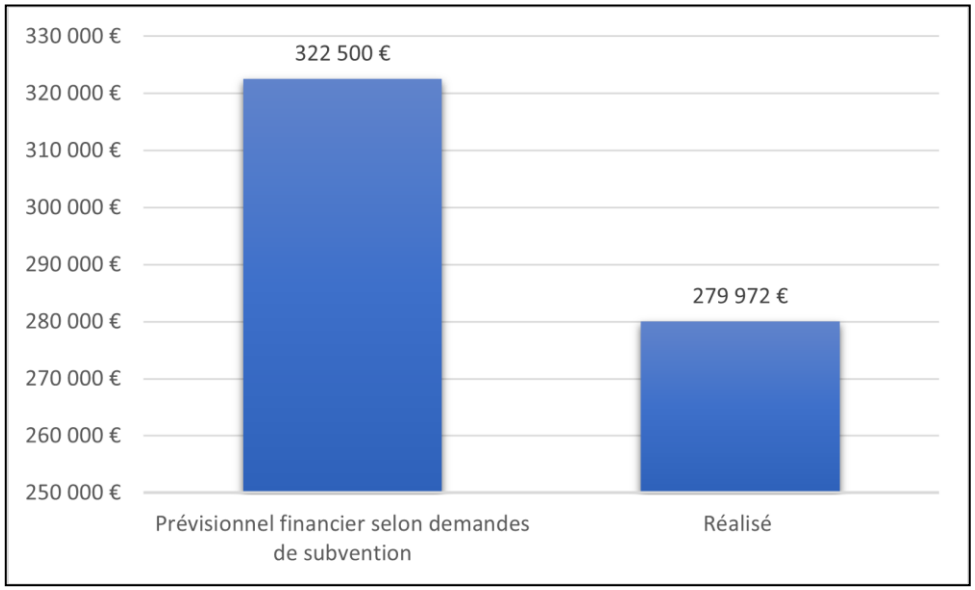

Figure 29 : Comparatif entre le prévisionnel financier selon les demandes de subvention et le réalisé

Pour la CAGG, le montant prévu pour la durée du contrat était de 351 100 €. 80% de cette somme a effectivement été utilisée. Par rapport aux demandes de subvention, 322 500 € ont été alloués pour 279 972 € d'actions réalisées.

Des fiches bilan par grands thèmes sont visibles ci-dessous.

CAGG FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

ANIMATION, COMMUNICATION SENSIBILISATION

E1F12 : animer, coordonner et mettre en œuvre le CTMA

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-0,5 ETP**

Exemple de réalisation

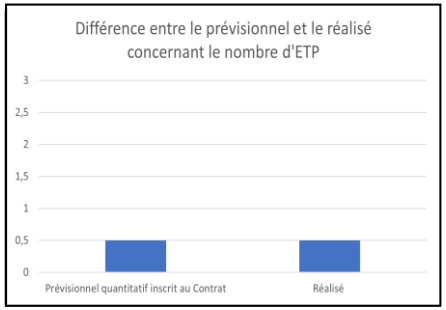

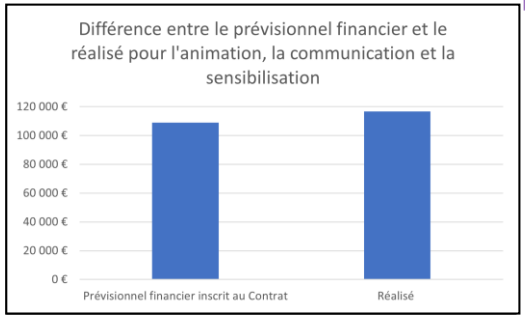

Sensibilisation et communication auprès des riverains, élus et usagers

Réalisant aussi la coordination du CTMA Creuse aval, tout le temps nécessaire n'a pas pu être consacré à l'animation sur le BV Gartempe

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Faire un plan de communication "générale" pour l'ensemble du territoire du contrat (plaquettes, lettres)

CAGG

FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

A14B2F2 : recherche et résorption des décharges sauvages

- Niveau de réalisation : **NON RÉALISÉ**

A4B12 : mise en place de points d'abreuvement

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-48 aménagements**

A4B12 (2) : mise en défens des berges

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-4 120 ml**

A34B12 : réhabilitation de berges (GV)

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-50 ml**

B12C3 (1) : restauration de la ripisylve

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ- 14 750 ml**

C3D1 (2) : prospections et élimination d'espèces invasives

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-88 pièges à ragondin acquis**

Exemple de réalisation

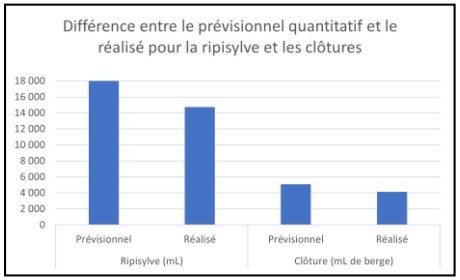

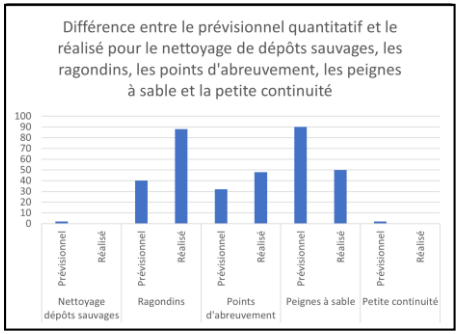

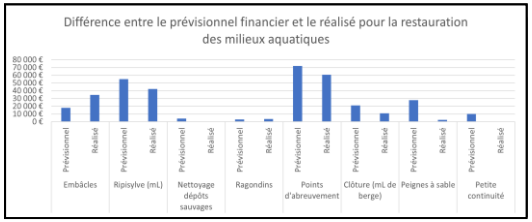

DÉPÔTS SAUVAGES : déjà nettoyés par les riverains

ABREUVEMENT : coût du marché inférieur au prévisionnel, bonne communication avec les agriculteurs facilite la recherche des aménagements à faire

Lutte contre l'abreuvement "sauvage" au cours d'eau, contre l'ensablement et la dégradation des berges

Retrait des arbres vieillissants et morts, lutte contre l'érosion des berges : restauration des fonctions naturelles de la ripisylve

EMBÂCLE : difficultés pour avoir la remontée des informations, ripisylve très vieillissante (embâcles fréquents) et parfois problèmes d'autorisation pour l'accès

RIPISYLVE : difficultés d'accès au ruisseau

RAGONDIN : difficultés à trouver des volontaires (problème de l'élimination après la capture) et à avoir un retour sur les prises

GÉNIE VÉGÉTAL : refus de certains propriétaires donc action réalisée partiellement

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Pour la continuité écologique (et notamment les étangs), construire une action en partenariat avec la DDT

L'effacement d'un chapelet de 5 étangs doit être réalisé en inter-contrat : suivi à prévoir…

Améliorer la planification des travaux morpho quand la même entreprise réalise les travaux sur plusieurs territoires voisins

Mieux caler les travaux avec les exploitants pour éviter les changements d'avis au dernier moment

FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

ETUDES

B2C3 : études relatives à l'aménagement de seuils, étangs et petite continuité

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-1 étude étang-1 étude seuil-1 étude de recensement étangs (en interne)**

Exemple d'étude

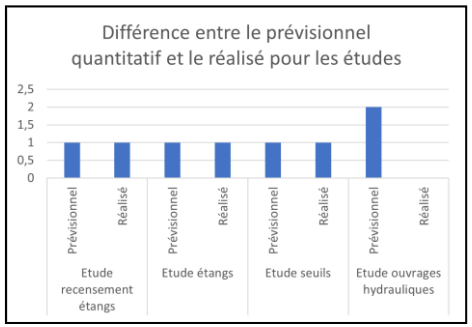

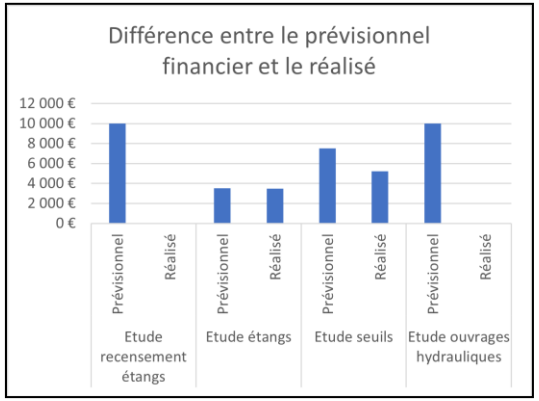

ÉTUDE ÉTANG : amélioration des connaissances et sensibilisation des propriétaires; 1 étude réalisée sur un étang en barrage de cours d'eau, étude effectuée lors de la vente de l'ouvrage (travaux en réflexion)

L'inventaire "étang" réalisé en interne = meilleure connaissance du territoire

ETUDES PETITE CONTINUITÉ (ouvrage hydraulique) : bureau d'études non disponible, l'action a donc été annulée

ETUDE SEUIL : propriétaire peu coopératif (l'étude n'a pas été à son terme et aucun travaux ne sera réalisé)

ETUDE RECENSEMENT ETANGS : Coût prévisionnel sous estimé par rapport à la consultation des bureaux d'étude, l'étude a donc été faite en interne

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Pour la continuité écologique (et notamment les étangs), construire une action en partenariat avec la DDT

Faire un plan de communication "générale" commun pour l'ensemble du territoire du contrat

1.4- Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022		BILAN PHASES 1 à 5									
		BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER				
		Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	Taux de réalisation		Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	Taux de réalisation	
Nature de l'action	Catégorie d'actions				% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention				% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention
ANIMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	**Animation (ETP/AN)**	0,8	0,82	**0,85**	106%	104%	309 680 €	280 538 €	**260 699 €**	84%	93%
GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES	**Maîtrise foncière (ha)**	50	18,086	**23,85**	64%	177%	125 000 €	38 285 €	**En cours**		
	Rédaction documents de gestion	12	7	**7**	58%	100%	177 000 €	107 358 €	**En cours**		
	Travaux restauration	19 actions	84,53 ha	**76,17 ha**	-	90%	146 021 €	202 813 €	**En cours**		
	Travaux entretien	37 actions	55,10 ha	**53,22 ha**	-	97%	211 813 €	62 367 €	**En cours**		
ETUDES	**Etude écologique**	0	1	**1**		100%	0	7 063 €	**7 063 €**		100%
TOTAL							**969 514 €**	**698 424 €**	**267 762 €**	**28%**	**38%**

Figure 30 : Tableau récapitulatif du bilan technique et financier du CEN Nouvelle-Aquitaine

Les actions liées à la gestion et préservation des zones humides sont en cours au moment de la rédaction de ce document (janvier 2024). Par conséquent, le montant total des actions réalisées n'est pas définitif. Concernant les actions « rédaction de documents de gestion », « travaux de restauration » et « travaux d'entretien », le taux de consommation sera au alentour de 95 – 100 % par rapport aux demandes de subventions, il sera d'environ 85 – 90 % pour l'acquisition foncière.

Des fiches bilan par grands thèmes sont visibles ci-dessous.

CEN NA

FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

ANIMATION, COMMUNICATION SENSIBILISATION

E1F12 : animer, coordonner et mettre en œuvre le CTMA

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-0,85 ETP**

Exemple de réalisation

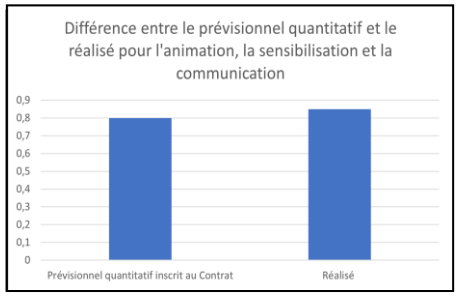

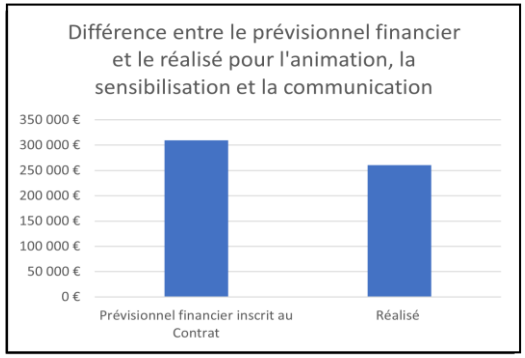

Animation foncière : signature de maîtrises d'usages et concrétisation du foncier

Animation du CTMA : réunion technique, COPIL, COTECH

Animation/sensibilisation: réunions publiques, chantiers bénévoles, journées d'échanges, sorties natures

Animation des sites: gestion des sites CEN (suivi, travaux, foncier, etc.)

26 manifestations en faveur des milieux humides
19 visites conseils (principalement avec des collectivités)

Différence marginale entre le prévisionnel et le réalisé (techniquement et financièrement)

La phase 2 (année budgétaire 2019) n'a pas été déposée afin de rattraper le retard

Une légère sous-consommation en phase 5 (année budgétaire 2022) s'explique par l'urgence de solder le CTMA et de commencer les phases de bilan et de reprogrammation

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Maintenir l'animation territoriale sur le CT du bassin de la Gartempe amont

Favoriser les masses d'eau jugées prioritaires dans le prochain CT

CEN NA

FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES

A34B2C3 : maîtrise foncière des zones humides

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-23,85 ha**

Entretien des zones humides

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-76,2 ha**

Restauration des zones humides

- Niveau de réalisation :**RÉALISÉ-53,2 ha**

Documents de gestion

- Niveau de réalisation :**RÉALISÉ-7**

Exemple de réalisation

Amélioration des habitats humides, restauration et entretien (boisements humides, milieux tourbeux, prairies humides). Restauration de milieux rivulaires et annexes hydrauliques, action en faveur des milieux humides et de la ressource en eau. Restauration de mares patrimoniales en faveur de la biodiversité, avec reconquête d'une plus grande diversité floristique (hélophytes, hydrophytes)

TRVX RESTAURATION : opérations efficaces pour restaurer des milieux humides et permettre ensuite un partenariat agricole local
Certains travaux ont permis de rouvrir des milieux tourbeux laissés à l'abandon: actions entreprises toutes bénéfiques pour le milieu

TRVX ENTRETIEN : maintien du bon état écologique des milieux

ACQUISITION : sécurisation de parcelles à fort enjeu écologique

DOC GESTION : inventaire écologique des milieux et des espèces, planification des travaux

TRVX RESTAURATION:
Augmentation du prix des matériaux ce qui induit le dépassement du budget sur certains sites.
Le quantitatif de certaines actions prévues au contrat était surestimé. Le temps passé a été parfois sous estimé (difficulté d'intervention en zone humide engorgée, intervention manuelle plus longue, intervention reportée sur les mares pour éviter le dérangement...)

TRVX ENTRETIEN : les travaux d'entretien ne sont plus financés par l'AELB

ACQUISITION : sur la phase 4, modification des masses d'eau prévues pour l'acquisition. L'acquisition a été faite suivant l'opportunité foncière

DOC GESTION : modification du prévisionnel par rapport au programme inscrit initialement au CTMA (temps humain limité).

Certaines actions sont encore en cours de réalisation; elles seront réalisées à 100 % : ce retard est dû à des problèmes de trésorerie concernant les travaux et le manque de temps humains.

Différence entre le prévisionnel quantitatif et le réalisé pour la restauration des zones humides

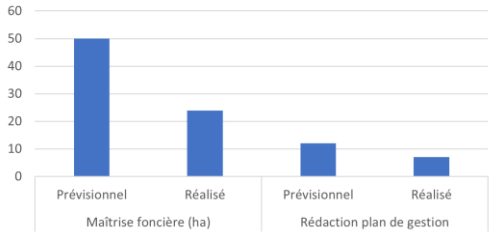

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Maîtrise foncière : opportunité foncière sur des secteurs prioritaires ou dans les aires foncières du CEN

Travaux : continuer les travaux de restauration des milieux humides sur les sites CEN

Document de gestion : réaliser des diagnostics pré-opérationnels sur de nouveaux secteurs prioritaires et renouveler des plans de gestion sur les autres sites

CEN NA FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

ETUDES

C3D1E1F12 : recensement des populations d'espèces emblématiques des milieux aquatiques

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-1 étude écologique**

Exemple de réalisation

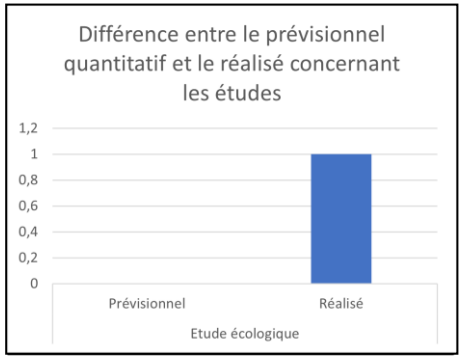

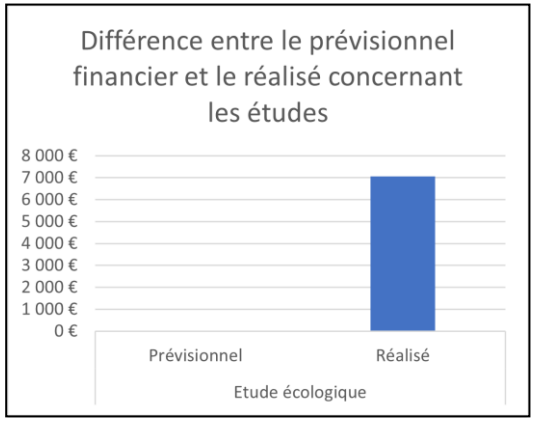

L'étude a permis de faire un inventaire des orthoptères sur 28 sites du CEN sur la Gartempe, et d'évaluer l'état de conservation des milieux naturels.
Ce suivi pourra être un excellent moyen d'évaluer l'efficacité des travaux de restauration et de conservation sur nos sites.

1851 données récoltées (216 taxons différents) sur environ 192 ha

Ce suivi n'était pas prévu initialement à la signature du CTMA

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Mise en place de suivi de type Ligéro en favorisant la pédologie, la végétation et la piézométrie sur des secteurs bénéficiant de travaux de restauration

1.5- Chambres d'agriculture 87 et 23

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022		BILAN PHASES 1 à 5										
		BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER					
					Taux de réalisation					Taux de réalisation	
Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention
ANIMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	Animation (ETP/AN)	0,8	0,6	**0,47**	59%	78%	405 360 €	322 436 €	**211 725 €**	52%	66%
	Communication agricole	0	18	**0**	0%	0%	17 520 €	8 640 €	**0 €**	0%	0%
GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES	DIE	150	90	**55**	37%	61%	216 000 €	135 840 €	**81 195 €**	38%	60%
	Accompagnement indiv.	75	26	**33**	44%	127%	108 000 €	38 028 €	**25 455 €**	24%	67%
	Accompagnement coll.	19	11	**6**	32%	67%	36 480 €	24 674 €	**11 569 €**	32%	47%
ETUDES	Etude qualité eau	225	66	**0**	0%	0%	13 812 €	4 052 €	**0 €**	0%	0%
TOTAL							**797 172 €**	**533 670 €**	**329 944 €**	**41%**	**62%**

Figure 31 : Tableau récapitulatif du bilan technique et financier des CDA 87 et 23

Les actions engagées par les CDA 87 et 23 sont en cours de réalisation au moment de la rédaction de ce document (janvier 2024). Par conséquent, le montant total des actions réalisés n'est pas définitif. Cependant, les études sur la qualité de l'eau ainsi que la communication agricole n'ont pas été faites.

Des fiches bilan par grands thèmes sont visibles ci-dessous.

CDA 87 et 23

FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

ANIMATION, COMMUNICATION SENSIBILISATION

E1F12 : animer, coordonner et mettre en œuvre le CTMA

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-0,47 ETP**

A4B12D1E1F12 : communication agricole

- Niveau de réalisation : **NON RÉALISÉ**

Exemple de réalisation

Bout de champs abreuvement

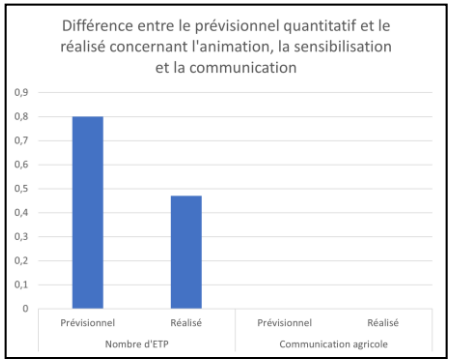

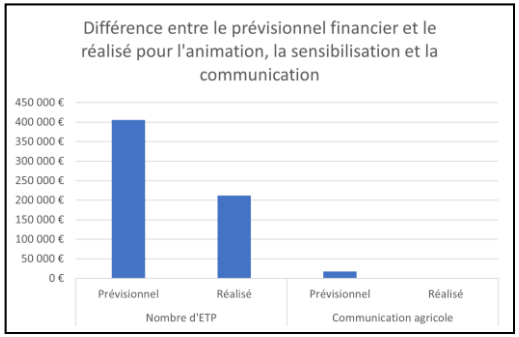

Accompagnement des projets par les CDA	La communication agricole n'a pas été demandée/réalisée à cause du refus de financement de L'AELB Une phase non demandée (programmation ramenée à 4 ans au lieu de 5 ans) et une phase achevée mais non prise en compte dans ce bilan (solde à faire). Le retard pris en première année n'a pu être rattrapé.

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Améliorer le calage des actions avec l'AELB pour éviter les refus de subvention

Améliorer la coordination du CTMA avec un prévisionnel de travail partagé

Recenser les usages agricoles actuels et futurs autour de la ressource en eau

CDA 87 et 23

FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES

Accompagnement individuel

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-33 AI (EN COURS)**

Accompagnement collectif

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-6 AC (EN COURS)**

A1B12D1E1 (2) : réalisation de diagnostics agricoles

- Niveau de réalisation : **RÉALISÉ-55 DIE (EN COURS)**

Exemple de réalisation
Plan d'aménagement

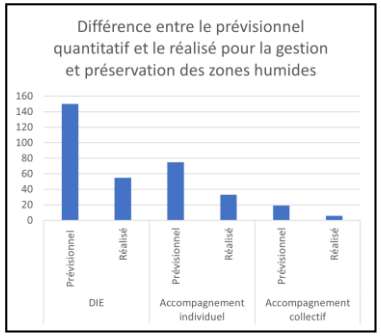

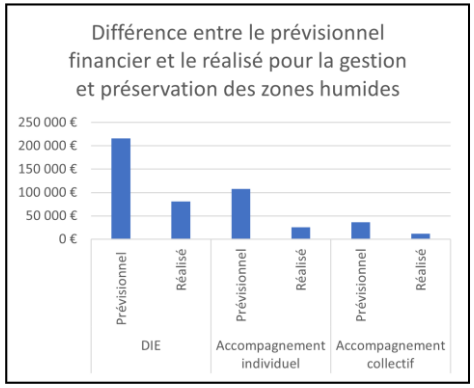

ACC. INDV. : accompagnement des projets des exploitations ayant réalisées un DIE

ACC. COLL. : organisation de journées collectives pour accompagner les exploitants dans l'autonomie en eau et autres pratiques en lien avec la ressource en eau

Diffusion de la connaissance : 147 participants

Mise en avant de solutions techniques fonctionnelles voire innovantes et adaptées

Intervention de professionnels Sensibilisation à la réglementation

Les DIE ont permis de dresser un état des lieux des exploitations.

Sensibilisation des agriculteurs vers des pratiques vertueuses.

Emergence de projets d'exploitation visant la réduction des intrants, l'autonomie en eau, la préservation de la qualité de l'eau et des milieux humides etc.

Permet de proposer un plan d'action adapté au projet de l'exploitation

Les accompagnements ont été surdimensionnés par rapport au nombre de DIE prévus. Ils ont donc été concentrés sur les bassins les plus prioritaires.

Une phase non demandée (programmation ramenée à 4 ans au lieu de 5 ans) et une phase achevée mais non prise en compte dans ce bilan (solde à faire).
Le retard pris en première année n'a pu être rattrapé.

Peu de demandes de DIE en Creuse

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Améliorer le dimensionnement des actions

Animer des journées techniques sur des nouveaux thèmes (plans d'eau, couverts, suivi de la vie du sol, haie....)

Poursuivre l'accompagnement des exploitations pour maintenir l'élevage et de fait poursuivre les efforts pour une bonne qualité d'eau et des milieux aquatiques

Mise en place d'un accompagnement agricole sur les périmètres de captages et association des structures AEP

FICHE BILAN CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022

ETUDES

Etude qualité eau

- Niveau de réalisation : **NON RÉALISÉ**

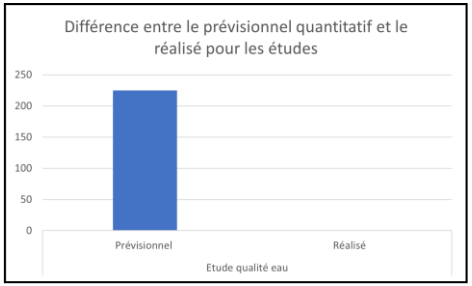

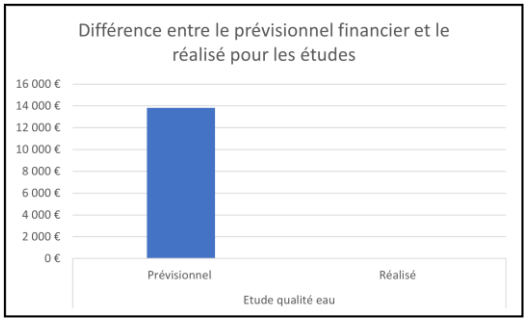

Etude qualité de l'eau : l'action n'a pas été demandée/réalisée à cause du refus de financement de l'AELB

PISTES DE RÉFLEXION CT 2025-2030

Améliorer le calage des actions avec l'AELB pour éviter les refus de subvention

Mise en place d'un suivi de la qualité de l'eau d'abreuvement pour les animaux

1.6- Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne

L'EPTB avait prévu la réalisation d'une étude sur la réalisation d'alevinage en saumons atlantiques sur le bassin de la Gartempe dont la faisabilité s'est révélée négative c'est-à-dire que sa mise en œuvre était trop compliquée donc elle n'a pas fait l'objet de sollicitation financière.

La non-réalisation de cette action pour un montant contractuel de 150 000 euros est donc actée.

1.7- Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Haute-Vienne

La FDAAPPMA 87 avait prévue des travaux de restauration des milieux aquatiques, de la continuité écologique (aménagement) et des zones humides ainsi que de l'animation. Ces actions n'ont pas pu être effectuées à cause d'un manque de moyens humains et d'une volonté de se retirer des CTMA.

La non-réalisation pour un montant contractuel de 168 050 euros est donc actée.

1.8- Conservatoire Botanique National du Massif Central

Le CBN MC avait programmé un suivi scientifique. Ce dernier n'a pas été fait car des problèmes de financement ont émergé.

La non-réalisation pour un montant contractuel de 57 370 euros est donc actée.

1.9- Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin

Cette structure avait prévu de la sensibilisation dans le cadre du contrat. Elle s'est désengagée de ce dernier car les nouvelles conditions financières n'ont pas été acceptées.

La non-réalisation pour un montant contractuel de 10 727 euros est donc actée.

1.10- Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable et d'Assainissement de la Gartempe

Des travaux de restauration étaient programmés mais ils n'ont pas été réalisés en raison d'un manque de moyens humains et d'aléas au niveau organisationnel.

La non-réalisation pour un montant contractuel de 240 000 euros est donc actée.

1.11- Ensemble du bilan financier réalisé par maître d'ouvrage

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022		Financier réalisé										
Nature de l'action	**Catégorie d'actions**	**SMCRG**	**SMABGA**	**CAGG**	**CDA 87 et 23**	**CEN NA**	**EPTB Vienne**	**FDAAPPMA 87**	**CBN MC**	**GMHL**	**SIDEPA Gartempe**	**Total**
ANIMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	**Animation**	430 494 €	256 491,36 €	116 745 €	211 725 €	260 699 €		0 €				1 276 154 €
	Sensibilisation									0 €		
	Communication agricole				0 €							
RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES	**Embâcles**		39 650 €	34 584 €								487 296 €
	Ripisylve	52 300 €	50 060 €	42 198 €								
	PEE		0 €									
	Nettoyage dépôts sauvages			0 €								
	Ragondins			3 485 €								
	Points d'abreuvement	103 893 €	50 511 €	60 855 €				0 €			0 €	
	Clôture	15 185 €	12 306 €	10 933 €								
	Génie végétal			2 472 €								
	Petite continuité	0 €	8 864 €	0 €				0 €				
RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE	**Grande continuité**		357 540 €									433 055 €
	Travaux étangs	0 €										
	Travaux seuils	75 515 €										
GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES	**Maîtrise foncière**					En cours						118 219 €
	Rédaction documents de gestion					En cours						
	Travaux restauration					En cours		0 €				
	Travaux entretien					En cours						
	DIE				81 195 €							
	Accompagnement indiv.				25 455 €							
	Accompagnement coll.				11 569 €							
ETUDES/ SUIVI GLOBAL	**Etude qualité eau**				0 €							121 843 €
	Etude recensement étangs			0 €								
	Etude étangs		0 €	3 480 €								
	Etude seuils	19 920 €	34 680 €	5 220 €								
	Etude petite continuité			0 €			0 €					
	Définition statut ouvrages		0 €									
	Etude écologique					7 063 €						
	Diagnostic de territoire	0 €	51 480 €									
	Bilan évaluatif	0 €										
	Suivi scientifique								0 €			
TOTAL		697 307 €	861 582,36 €	279 972 €	329 944 €	267 762 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 436 567 €

Figure 32 : Tableau récapitulatif du financier réalisé par maître d'ouvrage

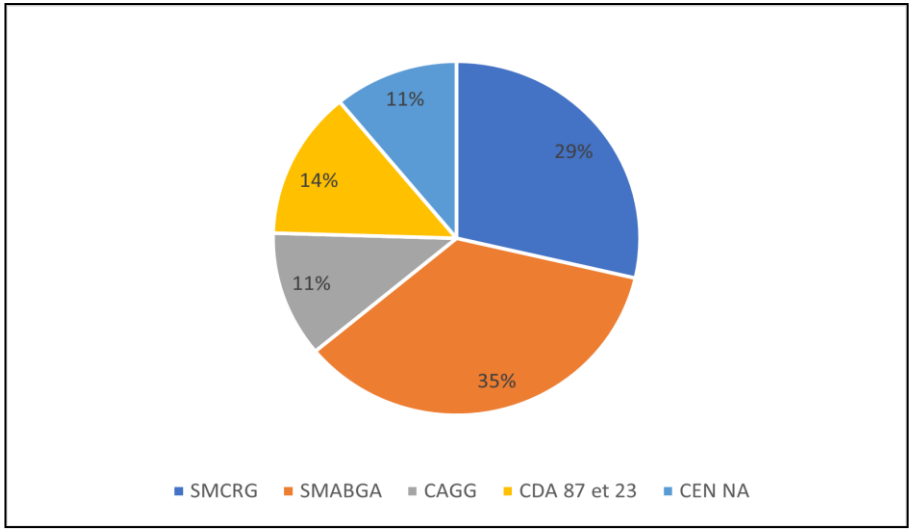

Figure 33 : Répartition en % du budget réalisé par maître d'ouvrage

Figure 34 : Répartition en % du budget réalisé par thème d'action

Le budget réel est de 2 436 567 € ce qui signifie que 49% du budget prévisionnel a été utilisé. Par rapport aux demandes de subvention, 3 086 146 € avaient été budgétisés donc 79% ont été consommés. Les MO n'ayant pas engagé d'actions ne sont pas visibles sur la figure 33 ce qui a provoqué des changements de répartition pour les autres MO (les graphiques 19 et 33 ne sont donc pas comparables). Le CEN et les CDA 87 et 23 ont des actions encore en cours au moment de la rédaction de ce document (janvier 2024). Pour ce qui est de la nature des actions effectuées, les actions de gestion et préservation des zones humides sont en cours. Le suivi global n'a en revanche pas été fait.

1.12- Actions réalisées hors contrat

Des actions ont été réalisées hors contrat dans le périmètre du CT par le SMABGA. Elles sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022		BILAN PHASES 1 à 5	
		BILAN QUANTITATIF	BILAN FINANCIER
Nature de l'action	Catégorie d'actions		
ANIMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	Communication	15 (animations auprès d'associations, scolaires et dans des forums ou réunions techniques)	0 €
	Sensibilisation		
RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES	Ripisylve	80 ml	1 050 €
RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE	Grande continuité	1 seuil (Couze)	0 €
	Petite continuité	1	5 616 €
	Plantation de haies	441 ml	3 796 €
ETUDES	Étude seuils	16	34 680 €
	Étude cours d'eau intermittent	Suivis annuels	0 €
	Diagnostic de territoire (étude ruissellement)	1	0 €
TOTAL			45 142,00 €

Figure 35 : Tableau récapitulatif des actions hors contrat du SMABGA

Les Chambres d'agriculture 87 et 23 ont effectué 15 franchissements et 849 aménagements hydrauliques ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. De plus, 18 MAEC (Mesures Agro Environnementales et Climatiques) ont été contractualisées pour une surface de 688 ha et 84 dossiers ont été renouvelés pour une surface de 2 891,94 ha. En outre, la Chambre d'agriculture 87 a mis en défens 12,74 km de cours d'eau.

	COUZE	SEMME	ARDOUR	GARTEMPE MEDIANE	GARTEMPE AMONT	GARTEMPE AVAL	VINCOU	BRAME	TOTAL
Abreuvoir à niveau constant	27	104	12	168	10	45	146	188	**700**
Abreuvoir sur trop plein		5		4			6		**15**
Puits filtrant	1	6	1	14	0	0	5	6	**33**
Pompe solaire en rivière		1						1	**2**
Pompe solaire sur aménagement existant		2		2		1	3	3	**11**
Station de traitement							1		**1**
Pompe électrique sur aménagement existant	1			3		2	3	4	**13**
Forage avec pompe électrique	1	8		7			6	6	**28**
Forage avec pompe solaire		3		2		1	2	6	**14**
Passage busé		5	1				1	2	**9**
Passage a gué-abreuvoir	1							5	**6**
Mare à restaurer							3	1	**4**
Captage à créer		1		1			1		**3**
Captage existant raccordé/repris	1	1	1			3	1	3	**10**
	32	**136**	**15**	**201**	**10**	**52**	**178**	**225**	**849**

Figure 36 : Tableau récapitulatif des aménagements hydrauliques réalisés ou en cours de réalisation

Le CEN Nouvelle-Aquitaine a aussi réalisé des actions hors contrat. En tant que structure animatrice de 2 sites d'intérêt communautaire sur le bassin, il a mené de nombreuses actions pour la biodiversité :

- Gestion des habitats et espèces ;
- Suivi des évaluations d'incidences ;
- Suivis scientifiques ;
- Information, communication, sensibilisation ;
- Veille à la cohérence des politiques publiques ;
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

De plus, 4 contrats ni agricole ni forestier et 1 contrat forestier ont été conclus. Une restauration de milieux naturels (landes sèches et fonds tourbeux) a pu être réalisée sur une surface de 72,33 ha. Le CEN Nouvelle-Aquitaine a déposé 79 dossiers Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) pour une surface concernée de 1 188,48 ha. Beaucoup de mesures sont en lien avec la mise en place et le maintien d'une agriculture extensive.

En outre, le CEN est le gestionnaire de la réserve naturelle nationale de la tourbière des Dauges. Sur les 5 années, 619 833,33 € ont permis d'animer la RNN de la tourbière des Dauges (animation, sensibilisation du grand public, suivis écologiques, police de l'environnement). Le budget travaux a été de 88 133,85 € ce qui a permis de restaurer et entretenir environ 39 ha de milieux naturels. Les principales actions consistaient à la restauration de lande sèche, roulage de Fougère aigle, entretien de clôture, broyage de fond tourbeux.
L'un des principaux volets est la sensibilisation du grand public à l'environnement. Une maison de la réserve est ouverte pendant la période estivale. De plus, des animations scolaires sont effectuées durant l'année. Des sentiers d'interprétations sont présents sur la tourbière des Dauges. Ces sensibilisations à l'environnement ont permis de faire comprendre le fonctionnement de ces milieux naturels à environ 6 217 personnes entre 2018 et 2022.

Enfin, une enveloppe exceptionnelle de la région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la feuille de route « Néo-Terra » a permis au CEN Nouvelle-Aquitaine de développer fortement sa maîtrise foncière sur son territoire en acquérant 189,68 ha de zones humides et sèches.

Masses d'eau	Sites CEN Nouvelle-Aquitaine	Surface (ha)		
		Humide	Sec	Total
FRGR0409	**TOTAL**	**0,44**	**0,06**	**0,49**
	Bois du Puy Lafont	0,00	0,06	0,06
	Zone tourbeuse des Chambons	0,44	0,00	0,44
FRGR0410a	**TOTAL**	**3,75**	**58,51**	**62,26**
	Bois de Saint-Martial	0,00	1,27	1,27
	Lande des Piliers de Lascoux	1,09	6,16	7,24
	Lande du Noyer	1,80	10,13	11,92
	Landes de Berberide	0,00	12,08	12,08
	Landes des Vérines et de Nazat	0,00	18,11	18,11
	Landes d'Etrangleloup	0,05	9,27	9,32
	Landes et Bois du Pont des Bonhommes	0,82	1,50	2,32
FRGR0410b	**TOTAL**	**5,93**	**22,59**	**28,52**
	Bocage et prairies humide de Maison Vieille	4,89	22,59	27,48
	Bords de Gartempe à Val d'Oire et Gartempe	1,04	0,00	1,04
FRGR0415a	**TOTAL**	**0,00**	**0,21**	**0,21**
	Tourbière de Friaulouse	0,00	0,21	0,21
FRGR0415c	**TOTAL**	**0,00**	**9,16**	**9,16**
	Tourbière de Friaulouse	0,00	9,16	9,16
FRGR0416a	**TOTAL**	**17,63**	**19,65**	**37,28**
	RNN Tourbière des Dauges	15,76	19,65	35,41
	Tourbière de Mallety	1,87	0,00	1,87
FRGR0416c	**TOTAL**	**0,00**	**0,86**	**0,86**
	Landes de Bramefan	0,00	0,86	0,86
FRGR0417	**TOTAL**	**8,82**	**2,23**	**11,05**
	Vallée de la Semme à Rancon	0,19	0,53	0,72
	Zones humides de vallée de la Semme	8,63	1,71	10,33

Masses d'eau	Sites CEN Nouvelle-Aquitaine	Surface (ha)		
		Humide	Sec	Total
FRGR0418	**TOTAL**	**18,65**	**18,78**	**37,42**
	Marais de Chamboret	15,35	17,69	33,05
	Tourbière de Vénachat	3,29	1,09	4,38
FRGR1704	**TOTAL**	**2,13**	**0,30**	**2,43**
	Lande du Barrot	0,97	0,00	0,97
	Tourbière de Chante-Ribière	1,16	0,30	1,46
Total		**57,34**	**132,34**	**189,68**

Figure 37 : Tableau récapitulatif de l'acquisition foncière faite hors contrat par le CEN

La CAGG n'a pas entrepris d'actions hors contrat.

1.13- Ensemble des réalisations

ANIMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION
RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES
RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE
GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES
ETUDES ET SUIVIS GLOBAUX
ACTIONS HORS CONTRAT MAIS SUR LE TERRITOIRE DU CTMA

SMCRG
1.64 équivalent temps plein / an
Coordination du CTMA BGA
Création d'une équipe d'animation/pilotes
1 outil de travail DRIVE
1 plaquette propriétaires de moulins
15 895 ml de ripisylve restaurée
36 aménagements abreuvement
8 849 ml de clôture
1 restauration de la continuité écologique sur l'Ardour
4 études ouvrages (2 moulins, 3 étangs)
Des cartographies d'espèces emblématiques
1 étude bilan

SMABGA
1 équivalent temps plein / an
116 définitions de statut d'ouvrages
21 propriétaires d'ouvrages accompagnés
10 080 ml de ripisylve restaurée
16 aménagements abreuvement
4 148 ml de clôture
2 ouvrages de petite continuité restaurés
5 actions Plantes Exotiques Envahissantes
1 restauration de la continuité écologique sur le Vincou
12 études pour la restauration de la continuité
1 étude Zones d'Expansion des Crues
Des cartographies d'espèces emblématiques
Hors contrat mais sur territoire du CTMA :
15 actions d'animation
1 étude ruissellement
80 ml de ripisylve restaurée
1 seuil et 1 ouvrage de petite continuité restaurés
441 ml de haies plantées
Mise en place de suivis annuels sur des cours d'eau intermittents

CCAG
0.5 équivalent temps plein / an
14 750 ml de ripisylve restaurée
48 aménagements abreuvement
4 120 ml de clôture
88 pièges à ragondins acquis
2 études ouvrages (1 moulin, 1 étang)
1 étude de recensement étangs

CEN Nouvelle-Aquitaine
0.85 équivalent temps plein / an
23.85 ha de zones humides acquises
76.2 ha de zones humides entretenues
53.2 ha de zones humides restaurées
7 documents de gestion
1 étude écologique orthoptère
Hors contrat mais sur territoire du CTMA :
5 contrats Natura 2000 signés
79 contrats de MAEC déposés
Animation du site de la tourbière des Dauges
39 ha de milieux naturels entretenus ou restaurés
189.68 ha de zones humides et sèches acquises

CDA 23 et 87
0.47 équivalent temps plein / an
55 Diagnostics individuels d'exploitation
33 Accompagnements individuels
6 Accompagnements collectifs
18 dossiers de MAEC contractualisées
84 dossiers de MAEC renouvelées
Hors contrat mais sur territoire du CTMA :
849 projets d'aménagements hydrauliques en cours ou réalisés
12 740 ml de clôture

CPIE 23 et 87
11.5 demi-journées d'animations scolaires
1 dispositif de concertation grand public et élus

LNE
Assistance technique
Prospections bivalves

2- Evaluation

2.1- Animation, communication et sensibilisation

- ✓ Pertinence, cohérence et efficacité

La coordination, la communication et la sensibilisation étaient des enjeux définis dans le programme du CTMA 2018-2022. Les maîtres d'ouvrage ont porté l'animation pour leurs structures respectives, ce qui était nécessaire pour la réalisation de leurs actions.

L'animation agricole a été réalisée, toutefois la communication agricole n'a pas pu être financée. La mise en place d'une stratégie étangs et retenues a été initiée mais n'a pas abouti sur une réelle stratégie globale et en partenariat avec les autres acteurs publics. La sensibilisation des exploitants sylvicoles, l'intervention dans les formations professionnelles, la sensibilisation des usagers aux dysfonctionnements hydrologiques et la production de documents informatifs liés au fonctionnement du bassin versant n'ont pas été engagées. La non-réalisation de ces actions est négative pour ce bilan.
Pour la participation à l'organisation d'action de sensibilisation auprès des scolaires, 11,5 demi-journées y ont été consacrées par le CPIE 23.

Le SMCRG a coordonné le CTMA Gartempe amont : toutefois du fait, entres autres, d'absences régulières du coordonnateur, la coordination n'a pas été assurée correctement dans la durée, ce qui a engendré des difficultés de suivi du programme, de compréhension pour les autres maîtres d'ouvrage et un manque d'information du grand public et des collectivités sur les actions réalisées.
De plus, pendant 2 années, le SMCRG n'a pas eu de technicien.ne rivière.
Le SMABGA n'a finalement pas embauché de secrétaire durant le CTMA. Cependant, un secrétaire/comptable a été recruté pendant la période intercontrat. De même pour le SMCRG qui a embauché une secrétaire début 2024 pour une durée d'un an.

De nombreuses actions pertinentes étaient prévues au contrat pour répondre à ces enjeux. Cependant, toutes n'ont pas été faites par souci de temps, par faute de moyens humains ou à cause de refus de subvention. La non-réalisation d'une partie de cette thématique vient aussi d'un désengagement de maîtres d'ouvrage ; FDAAPPMA87 et GMHL, en début de contrat pour un montant de 25 727 €.
1 276 154 € ont été dépensés pour l'animation, communication et sensibilisation sur 1 820 787 € prévus au budget, les moyens financiers étaient donc adaptés. Concernant les moyens humains, l'objectif retenu était une moyenne annuelle de 5,4 ETP, seulement 4,46 ETP ont été réalisés, soit environ 1 ETP de moins réalisé à chacune des 5 phases du contrat.

CONCLUSION : malgré les difficultés, les objectifs d'animation du CTMA ont été atteint mais pas forcément ceux de coordination ni ceux de sensibilisation et de communication. La cohérence et l'efficacité de cette grande thématique d'actions n'ont donc pas été optimales. Le bilan quantitatif des actions réellement engagées est lui aussi mitigé.

- ✓ Amélioration à apporter en vue du prochain contrat

Les actions d'animation, communication et sensibilisation doivent être poursuivies car elles sont pertinentes et essentielles à la bonne marche du CT Gartempe amont.
La coordination du contrat est à améliorer avec un prévisionnel de travail simplifié, plus clair et stable.

Les actions doivent être mieux programmées au préalable avec les financeurs afin de s'assurer leurs concours. Leur pertinence, leur faisabilité et leur dimensionnement sont à mieux étudier et à améliorer.
Un plan de communication important doit être prévu et mis en œuvre afin de mieux informer et faire connaître le contrat.
Une réelle synergie avec les autres services de l'État et les partenaires doit être recherchée afin de créer et concrétiser les stratégies.

2.2- Restauration des milieux aquatiques

- ✓ Pertinence, cohérence et efficacité

Le fonctionnement et la fonctionnalité des cours d'eau étaient des enjeux du précédent contrat avec une déclinaison de différents objectifs de restauration des milieux aquatiques. En effet, un certain nombre de pressions avaient été identifiées lors de la précédente étude évaluative (2017), sur la plupart des masses d'eau. Des actions pour répondre aux différentes problématiques étaient programmées par masse d'eau, avec une priorisation à 2 niveaux (P1 et P2), en fonction de leur état écologique, couplé aux enjeux identifiés et à la dynamique déjà initiée précédemment.

Les actions de restauration des milieux aquatiques n'ont pas toujours été réalisées sur les masses d'eau sur lesquelles elles étaient initialement prévues pour diverses raisons : mauvaise transmission du prévisionnel, désistement des propriétaires ou exploitants, opportunité sur une autre masse d'eau etc.

Malgré cela, en ce qui concerne les structures GEMAPI et les actions de type aménagement de points d'abreuvement, mise en défens des berges et restauration de la ripisylve, les taux de réalisation quantitatifs mais aussi financiers, sont dans l'ensemble très satisfaisants par rapport au prévisionnel et même parfois supérieurs à celui-ci. Toutefois, il est à déplorer qu'une problématique de financement de la gestion des embâcles a dû nécessiter un financement interne de cette action pour certaines structures. Il est à déplorer également le désengagement de deux maîtres d'ouvrage sur ces travaux, le SIDEPA et la FDAAPPMA 87. Les actions de génie végétal, quant à elles, n'ont pu être réalisées que partiellement par la CAGG du fait d'un désistement des propriétaires.

De même, les actions prévues de lutte contre les plantes exotiques envahissantes n'ont pas pu être financées, elles ont donc été réalisées en interne par le SMABGA, mais en quantité bien moindre. En revanche le double des pièges prévus pour la lutte contre le ragondin a pu être acquis par la CAGG, mais la mise en œuvre du piégeage a manqué de volontaires et le suivi des prises n'a pas toujours été possible.

Les actions prévues de restauration de la petite continuité écologique ont été engagées seulement par le SMABGA avec un quantitatif doublé pour des coûts financiers réduits. Les autres structures ne les ont pas mises en œuvre : pour la GAGG, l'étude ayant été annulée, les travaux (10 000 €) n'ont pas pu être engagés, pour le SMCRG (30 000 €), du fait d'absence de tuilage sur le prévisionnel.

1 079 150 € avaient été budgétisés pour cette thématique d'action au programme du contrat. La non-réalisation d'une partie de ces objectifs de restauration des milieux aquatiques est due à un désengagement de la FDAPPMA 87 et du SIDEPA en début de contrat pour un montant total de 351 050€. 487 296 € ont été réalisés par les structures GEMAPI, soit 45% du prévisionnel inscrit au contrat, mais soit 67% de ce qui était réellement prévu pour ces structures. Ce taux reflète les difficultés à engager certaines actions concrètement sur le terrain ainsi que de nombreux imprévus.

CONCLUSION : si les actions de lutte contre le piétinement et l'érosion des berges et les actions de restauration de la ripisylve ont rencontré un certain succès, les résultats de la mise en œuvre d'actions de gestion des embâcles, de génie végétal, de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) et de la restauration de la petite continuité ne sont pas satisfaisants. Les écarts et les difficultés rencontrées ont des causes très diverses, on peut retenir un manque de cohérence dans les financements, des aléas de terrain et des aléas décisionnels.

- ✓ Amélioration à apporter en vue du prochain contrat

Les actions de restauration des milieux aquatiques doivent être poursuivies car elles sont pertinentes et essentielles pour atteindre le bon état des masses d'eau. Les actions de lutte contre le piétinement et l'érosion des berges sont fondamentales et à poursuivre en territoire d'élevage.
Les travaux de restauration de la ripisylve et de gestion des embâcles au cas par cas doivent être soutenus financièrement car ces actions sont garantes d'une bonne fonctionnalité de la ripisylve et des cours d'eau.
En contrepartie, l'information des propriétaires riverains ou des exploitants sur leurs droits et devoirs peut être améliorée (travaux autorisés, entretien des berges…).
Les actions de restauration peuvent être diversifiées.
La planification des actions doit être mieux construite en interne des structures, par la structure coordinatrice avec les maîtres d'ouvrage, avec les riverains et avec les financeurs.
Une réelle synergie entre les structures GEMAPI et les structures à compétence voirie doit être recherchée afin d'être plus efficace sur la restauration de la petite continuité.

2.3- Restauration de la continuité écologique

- ✓ Pertinence, cohérence et efficacité

La restauration de la continuité écologique est un enjeu fondamental pour le bassin de la Gartempe. En effet son axe majeur est prioritaire pour les grands migrateurs amphihalins et, du bon état des eaux de l'ensemble du bassin, dépendent les espèces cibles comme *Salmo trutta* ainsi que toute la biodiversité inféodée aux milieux aquatiques (plusieurs masses d'eau ou axes principaux classées Liste 1 et aussi Liste 2 pour certains).

Ainsi diverses actions pour cette restauration étaient prévues dans le contrat, actions qui n'ont été réalisées, elles aussi, que partiellement.
Deux maîtres d'ouvrage, le SMCRG et le SMABGA étaient fléchés au contrat pour cette thématique avec notamment la restauration de deux seuils de moulins. Ces deux seuils ; un sur l'Ardour et un sur le Vincou, ont pu bénéficier de travaux de restauration de la continuité écologique portés par ces deux structures. Ils sont à ce jour transparents. Il est à déplorer que le site restauré sur l'Adour n'ait fait l'objet d'aucun suivi concret, autre que visuel, avant et après travaux, à cause d'absences décisionnelles mais aussi de manque de temps et d'expérience technique au sein du SMCRG.

Si le taux de réalisation financière est positif pour cette thématique, 433 055 € réalisé pour 265 000 € budgétisé, la réalisation quantitative est négative. En effet les deux restaurations de seuils prévues ont bien été mises en œuvre, mais sur 265 000 € prévus au contrat, 90 000 € devaient être consacrés à des travaux en faveur de la transparence écologique de trois étangs par le SMCRG. Du fait d'une absence de tuilage entre techniciens et de la non-transmission des informations prévisionnelles et de localisation de ces actions, elles n'ont pas été engagées.

De surcroît, la mise en place d'une gestion des vannages de retenues sur les cours principaux, avec une priorité sur la Gartempe, n'a pas été faite par les structures (SMCRG, CAGG, SMABGA, FDAAPPMA). Il s'agissait de passer une convention avec les propriétaires des seuils, sur la base d'une charte, afin que le technicien rivière local gère, en accord avec la police de l'eau, l'ouverture et la fermeture des organes mobiles des seuils présents sur les cours d'eau principaux. La raison de cette non-action est multiple, problème de coordination ou de gestion de l'animation, manque de moyens humains, de temps, d'expérience, désengagement, ...

CONCLUSION : la continuité écologique de deux seuils importants a été restaurée sur deux axes majeurs du territoire du CTMA, mais l'un d'eux n'a pas été suivi correctement par le SMCRG. Aucune action n'a été mise en place pour améliorer la gestion des vannages ni aucuns travaux engagés sur les étangs (dans le cadre du prévisionnel du contrat). Les problématiques relèvent, d'une part d'un coût élevé de ce type de travaux, de l'autre d'un manque d'expérience, de temps et d'une animation/coordination non cohérente.

- ✓ Amélioration à apporter en vue du prochain contrat

Les travaux de restauration de la continuité écologique doivent être poursuivis et renforcés sur l'axe prioritaire Gartempe et ses affluents majeurs pour répondre aux enjeux de biodiversité, aux problématiques liées au changement climatique et de façon plus générale, aux objectifs d'atteinte du bon état des eaux.
Les moyens financiers doivent être à la hauteur des ambitions.
Les travaux doivent systématiquement faire l'objet d'un suivi avant/après avec un protocole bien défini en amont et adapté, incluant la surveillance des EEE.
Une réelle synergie avec les services de l'État compétents et les partenaires doit être recherchée afin d'adopter une stratégie efficace pour restaurer la continuité écologique des différents ouvrages.
Mieux communiquer sur les actions pour encourager les propriétaires à s'engager.

2.4- Gestion et préservation des zones humides

- ✓ Pertinence, cohérence et efficacité

Les milieux potentiellement humides représentent sur le bassin versant de la Gartempe amont, 24 199 ha (soit environ 14,07 % du territoire du CT) ; leurs gestions, leurs préservations et leurs restaurations étaient donc des objectifs majeurs définis dans la stratégie du contrat pour maintenir la fonctionnalité des masses d'eau en bon état et pour contrer la dégradation de l'état écologique des autres.

Les groupes d'actions prévus à la faveur des zones humides étaient les suivants : la maîtrise foncière, qui permet de sécuriser des parcelles à fort enjeu écologique, les travaux d'entretien et de restauration, qui stabilisent, améliorent les différents habitats naturels et leur potentialité d'accueil pour la biodiversité et enfin la rédaction de documents de gestion, qui accompagne leurs connaissances et leurs gestions grâce à des inventaires écologiques et la planification de travaux. L'enjeu zone humide a également fait l'objet d'une programmation d'actions spécifiquement adressées aux exploitants agricoles, engagées par les CDA 23 et 87 : les Diagnostics Individuels d'Exploitation (DIE), qui ont pour but d'orienter vers des pratiques vertueuses et de proposer des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), des Accompagnements Individuels (AI), qui aident à mettre en œuvre des projets répondant aux objectifs du contrat et des Accompagnement Collectifs (AC), qui permettent d'aborder certaines problématiques liées à

l'eau et aux ZH sous forme de visites d'exploitation.

Pour ces deux maîtres d'ouvrage, certaines actions sont encore en cours ou non soldées, ces retards sont dus à des problèmes de trésorerie concernant les travaux, à un manque de moyens humains ou encore à un retard pris dans le démarrage des actions à cause du prévisionnel du contrat ramené sur 4 ans. L'évaluation globale entre le prévisionnel et le réalisé ne peut donc pas être donnée de façon chiffrée exacte, sur toute la durée du contrat. Toutefois une évaluation fondée sur ce qui a été réalisé effectivement jusqu'à aujourd'hui et sur les demandes de subventions est possible.

Concernant l'acquisition foncière environ 25 ha seront acquis par le CEN Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du CTMA, soit la moitié du prévisionnel, sur les masses d'eau fléchées, pour partie, mais aussi sur d'autres, en fonction de l'opportunité foncière. On peut noter que pour les mêmes raisons, l'acquisition a parfois été doublée sur certaines masses d'eau (zone des sources de la Gartempe par exemple). Au niveau de la maîtrise d'usage, 4 conventions de gestion et 1 bail civil ont été signés avec des propriétaires. Cela correspond à une surface de 16,15 ha. Le quantitatif d'acquisition réalisé moyen (25 ha) s'explique par le fait qu'une enveloppe exceptionnelle de la région Nouvelle-Aquitaine a recentré le travail de maîtrise foncière de la structure sur cette opportunité hors contrat mais permettant des acquisitions sur celui-ci ; 189,68 ha acquis sur le territoire du CTMA dont 57,34 ha de milieux humides.

Au niveau des surfaces restaurées (76,17 ha) et des surfaces entretenues (53,22 ha), la comparaison entre le prévisionnel et le réalisé n'est pas possible : en effet, les indicateurs de la programmation sont en « nombre d'actions », ce qui ne semble pas être pertinent aujourd'hui au regard des surfaces de travaux réalisés. Certains de ces travaux ont permis de mettre en place un partenariat agricole local et ont même permis l'installation de jeunes éleveurs grâce à ces surfaces restaurées.

La rédaction de documents de gestion présente un bilan quantitatif moyen avec 7 documents réalisés sur 12. Ces actions ont souffert de manque de temps humain et d'un prévisionnel du contrat qui a été réajusté sur 4 ans. Elles ont tout de même permis de diagnostiquer 1 950 ha de milieux naturels, avec des prévisionnels d'actions de gestion sur 10 ans sur les habitats naturels, jugés d'intérêt patrimonial et d'importance pour la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau.

Pour la partie DIE, le bilan est impacté par le fait que la programmation a été ramenée à 4 ans (au lieu de 5 ans) et qu'une phase achevée n'a pas pu être prise en compte car non soldée au moment du bilan. Aussi, il semble plus pertinent de regarder le bilan à l'échelle des trois premières années : deux tiers des DIE ont pu être faits (55 sur 85). Les DIE ont permis d'améliorer la connaissance du territoire et pouvoir faire émerger 79% de projets concernant la ressource en eau. Nous pouvons noter que le programme a pu être surdimensionné par rapport aux besoins des agriculteurs. 18 MAEC ont été contractualisées pour une surface de 688 ha et 84 dossiers ont été renouvelés pour une surface de 2 891,94 ha.

Pour la partie accompagnements, le bilan est impacté par le fait que la programmation a été ramenée à 4 ans (au lieu de 5 ans) et qu'une phase achevée n'a pas pu être prise en compte car non soldée au moment du bilan. Aussi, il semble plus pertinent de regarder le bilan à l'échelle des trois premières années : trois quarts des accompagnements individuels (33 sur 42) et la moitié des accompagnements collectifs (6 sur 11) ont été réalisés. Ces actions ont permis de réaliser un nombre très conséquent d'aménagements hydrauliques, financés hors contrat, mais sur le territoire de celui-ci. Ceci a permis notamment d'économiser 19 700 m^3 d'eau potable. Nous pouvons noter que le programme a pu être surdimensionné par rapport aux besoins des agriculteurs.

La fédération de pêche 87, désengagée au début du contrat, n'a réalisé aucune action prévue en faveur des zones humides (montant inscrit au contrat : 42 000 €).

CONCLUSION : toutes les thématiques d'actions prévues par les maîtres d'ouvrage ont été engagées avec un bilan quantitatif moyen ou non quantifiable pour le CEN et pour les Chambres d'agriculture, qui ont tout de même réalisé un grand nombre d'actions dans leurs sillages. Des retards et des quantitatifs faibles ont également été engendrés par une programmation ramenée à quatre phases au lieu de cinq.

- ✓ Amélioration à apporter en vue du prochain contrat

Les actions de gestion, préservation et restauration des zones humides doivent être poursuivies (acquisition foncière, travaux, documents de gestion…) et de nouvelles actions peuvent être envisagées (accompagnement collectivités, propriétaires, exploitants agricoles…).
L'accompagnement des exploitations doit être maintenu et les efforts poursuivis pour une bonne qualité de l'eau et des milieux aquatiques.
La mise en place d'un accompagnement agricole ou d'un écopastoralisme doit être programmée sur les périmètres de captage en association avec les structures AEP.
Le dimensionnement des actions est à améliorer et les indicateurs de réalisation doivent être cohérents.

2.5- Etudes

- ✓ Pertinence, cohérence et efficacité

L'acquisition de connaissances sur le bassin versant et les études d'aide à la décision sont nécessaires à toutes les étapes du contrat : de son élaboration à la rédaction de son bilan, en passant par sa mise en œuvre. Ces études sont la base même de toutes actions en faveur des milieux aquatiques et doivent sans cesse être actualisées dans le contexte actuel de changement climatique et d'effondrement de la biodiversité. La pertinence de la réalisation de suivis n'est plus à démontrer.
NB : la distinction entre études et suivis, notamment, n'a pas pu être reprise exactement comme dans la nomenclature du programme prévisionnel. En effet l'absence de l'ancien coordonnateur du contrat, les nombreux prévisionnels réajustés, les erreurs, les incohérences ou différences de transcription dans le programme, sont autant de contraintes qui ont nécessité parfois de trancher dans la présentation de la programmation. Le choix de regrouper toutes les actions d'étude ou de suivis ici a été arrêté pour des raisons de facilité, sans impact pour le bilan technico financier dans sa globalité.

Un nombre important d'études et suivis était prévus au programme 2018-2022.

Le SMABGA a réalisé l'étude champ d'expansion des crues prévue, pour un montant légèrement inférieur au prévisionnel. Cette structure a également mené à bien l'étude de définition du statut de 116 ouvrages, au lieu des 62 prévus, en interne, ainsi qu'une modélisation de ruissellement à l'échelle du territoire (hors CTMA). En revanche sur les 60 études relatives à l'aménagement d'ouvrages en faveur de la continuité écologique (195 000 €), le SMABGA n'en a engagé aucune : il a terminé 12 études du précédent contrat (non subventionnées, car hors-délais). Cette problématique de non-réalisation est due à un manque de propriétaires volontaires et à un manque de coordination avec les services de police de l'eau. On peut noter également que l'étude d'un ouvrage sur la Brame n'a pas pu être réalisée faute de candidat à l'appel d'offre. 18 études relatives à la transparence écologique des étangs étaient prévues au contrat (80 000 €), aucune n'a été réalisée car la stratégie qui devait être mise en place avec la DDT 87 n'a pas été élaborée.

Le SMCRG n'a pas réalisé le diagnostic sur la fonctionnalité du Vincou et les problématiques liées aux retenues (20 000 €), à cause d'une absence décisionnelle. Toutefois, la structure a mené dans le cadre du

contrat une étude non prévue au programme : 4 sites (19 920 €) pour la restauration de leur continuité écologique, qui devrait déboucher sur des travaux lors du prochain contrat.

Sur les 5 études prévues par la CAGG, 3 ont pu être réalisées : une étude étang avec de futurs travaux en réflexion, une étude de seuil qui n'a pas été conduite à terme et n'aboutira pas sur des travaux à cause d'un souci avec les propriétaires, une étude de recensement d'étangs qui a dû être réalisée en interne car trop onéreuse sur les devis des bureaux d'étude et enfin, 2 études pour la petite continuité (10 000 €), qui ont dues être annulées pour cause d'indisponibilité du bureau d'étude.

Concernant l'action de recensement des populations d'espèces emblématiques des milieux aquatiques, le CEN a réalisé là aussi une étude écologique dans le cadre du contrat mais non inscrite au programme : inventaire des orthoptères de 28 sites du CEN permettant l'évaluation de l'état de conservation des milieux naturels et le suivi de l'efficacité des travaux de restauration et de conservation sur les sites. Le SMABGA et le SMCRG ont réalisé de multiples prospections mulettes et cartographié les populations. Le SMABGA a également réalisé le suivi de la Jussie. Le CNBMC devait réaliser un suivi scientifique à hauteur de 57 370 €, suite au désengagement de la structure en début de contrat, cette action n'a pas été faite.

Les CDA 23 et 87 n'ont pas réalisé l'action « analyses : sol, effluent, eau » car celle-ci n'a pas pu être subventionnée. Toutefois on peut remarquer qu'à l'origine, dans le programme d'action, cette fiche action « suivi évaluatif du bassin versant », concernait également d'autres MO comme le SMCRG, le SMABGA, la CAGG, le CEN et le SIDEPA : mise en place de points de mesures dans le cadre de leurs actions, selon les protocoles proposés, grâce à la mallette d'analyse multi-paramètres tenue à disposition par le coordonnateur, avec un total de 225 analyses pour 13 812 €.

L'étude d'opportunité d'alevinage en saumons atlantiques sur le bassin de la Gartempe, d'un montant prévisionnel de 150 000 € n'a pas été menée comme prévu par l'EPTB, du fait de sa mise en œuvre trop complexe.

Pour finir, l'étude « bilan évaluatif du CTMA 2018-2022 » (100 000 €) n'a pas été anticipée et n'a donc pas été lancée (absence du coordonnateur) par le SMCRG, en temps et en heure, pour être réalisée par un prestataire extérieur. Face à l'urgence de la situation, cette étude est donc réalisée en interne par cette structure : elle a été amorcée avec le lancement de commissions thématiques techniques mais aussi grâce à une démarche de concertation avec le grand public et les élus (19 800 € non comptabilisés dans ce bilan), organisée et réalisée par les CPIE 23 et 87 en 2023 en tant que prestataires. Ces actions commissions et concertation, ont été portées par le SMCRG et réalisées en partenariat avec le SMABGA, la CCAG, le CEN et les CDA 23 et 87.

Au total, sur 707 182 € d'études/suivis budgétisés, 121 843 € ont été utilisés, soit environ 17 % seulement. On constate que les raisons de non-réalisation de ces études ou suivis sont très variées : ressources humaines et financières, coordination interne à la structures, destinataires, partenaires, financeurs, ... On peut noter également que des études non prévues initialement sont venues répondre à des besoins en cours de route.

CONCLUSION : plusieurs études importantes et pertinentes ont été portées par les structures pour répondre aux enjeux de connaissance du CTMA. Malgré cela et malgré le caractère fondamental des études et des suivis, il est à déplorer un taux de réalisation quantitatif et financier d'études très faible par rapport au prévisionnel pour ces cinq années. Une partie des études a été réalisée en interne afin d'engendrer moins de frais pour les structures. Le choix des études s'est révélé parfois peu judicieux ou en désaccord avec les financeurs. Pour les études de continuité, elles sont difficiles à mettre en œuvre sans l'appui des partenaires de police de l'eau. Il semble aussi que les possibilités ou les capacités concrètes d'étude aient été surestimées.

- ✓ Amélioration à apporter en vue du prochain contrat

L'acquisition de connaissances sur les milieux aquatiques, les études d'aide à la décision et les suivis sont indispensables pour une adéquation entre les enjeux et les autres actions.
Ces études/suivis doivent faire l'objet d'une programmation et d'une mise en œuvre attentive, l'assurance d'un débouché concret sur des actions favorables aux milieux aquatiques doit être systématiquement recherchée.
Une réelle synergie avec les services de l'État compétents et les partenaires doit être recherchée afin d'adopter une stratégie efficace pour inciter les propriétaires à réaliser des études en faveur de la continuité écologique. Mieux communiquer sur les actions de restauration de la continuité pour encourager les propriétaires à s'engager dans les études.
La prospection de bivalves doit être systématique avant travaux si pertinente.
Mise en place de suivi de type Ligéro sur des secteurs bénéficiant de travaux.
La mallette d'analyse du SMCRG doit être remise en état et un calendrier de suivi doit être élaboré.
Les informations et les connaissances doivent être homogénéisées à l'échelle du territoire.
Les études ou suivis doivent être mieux programmés au préalable avec les financeurs afin de s'assurer leurs concours. Leur pertinence, leur faisabilité et leur dimensionnement sont à mieux étudier et à améliorer.
Les études type bilan évaluatif doivent être mieux anticipées.
Le programme d'action doit être clair, synthétique et cohérent.

3- Indicateurs

Numéro des fiches actions	Nom des fiches actions	Indicateurs	Objectifs	Valeurs CTMA 2018-2022	% de réalisation	MO	Commentaire
A34B12	**Réhabilitation de berges (GV)**	Nombre d'actions réalisées	5 actions	**2 actions (50 ml)**	40%	CAGG	
B12C3(1)	**Restauration de la ripisylve**	Nombre de ml réalisés, photos actions, constat visuel	31 000 ml	**40 725 ml**	131%	SMCRG, CAGG, SMABGA	
A3B12	**Gestion des embâcles et entretien de la ripisylve**	Nombre de ml et d'actions réalisées, photos actions, constat visuel	Actions ponctuelles et linéaires à définir au besoin	**Nombre d'embâcles enlevés non quantifiable**	-	SMCRG, CAGG, SMABGA	
B12C3(2)	**Renaturation des cours d'eau**	Nombre de ml, nombre d'actions réalisées, photos actions, constat visuel	260 ml, 3 annexes hydrauliques	**0**	0%		
A4B12	**Mise en place de points d'abreuvement**	Nombre d'actions réalisées, suivi ensablement en aval, et suivi M.E.S.	166 unités	**100 points d'abreuvement**	60%	SMCRG, CAGG, SMABGA	
A4B12(2)	**Mise en défens des berges**	Nombre de ml, nombre d'actions réalisées, photos actions, constat visuel	29 150 ml	**15 151 ml**	52%	SMCRG, CAGG, SMABGA	
F1	**Sensibilisation des exploitants sylvicoles**	Nombre de réunions réalisées	A définir	**0**	0%		
B2C3	**Etudes relatives à l'aménagement de seuils, étangs et petite continuité**	Nombre d'études réalisées	88 unités	**15 études**	17%	SMCRG, CAGG, SMABGA	
A3B12C3	**Intervention sur les ouvrages en faveur de la transparence écologique**	Nombre d'actions réalisées	15 unités	**4 actions**	27%	SMCRG, SMABGA	
A3B12D1F12	**Gestion des vannages de retenues sur les cours principaux**	Nombre de réunion et convention avec les propriétaires d'ouvrages, suivi visuel de l'ensablement amont/aval	Nombre de réunion et conventions avec les propriétaires d'ouvrages	**0**	0%		
C1	**Animation du Comité migrateur Gartempe**	Nombre de réunions réalisées	1 à 2 réunions par an	**1 réunion**	20%	EPTB Vienne	En 2018
C2	**Utilisation tableau de bord continuité écologique**	Nombre de réunions réalisées	1 à 2 réunions par an	**1 tableau actif**	-	EPTB Vienne	
C3D1	**Etudier l'opportunité d'alevinage en saumon atlantique sur le bassin de la Gartempe**	Réalisation de l'action	1 étude	**0**	0%		
B12C3(3)	**Mise en place d'une stratégie étangs et retenues**	Nombre de jours consacrés et/ou nombre de projet réalisés, suivi visuel ensablement	20 jours par an et/ou un projet par an	**0**	0%		
A1D1F12	**Réalisation d'un diagnostic sur la fonctionnalité du Vincou et les problématiques liées aux retenues**	Réalisation d'étude	1 étude	**0**	0%		
A1F12	**Sensibilisation des usagers aux dysfonctionnements hydrologiques**	Nombre de jours consacrés	10 jours par an	**Non quantifiable**	-		
A1B12D1E1(1)	**Etude champ d'expansion des crues**	Réalisation de l'action	1 étude	**1 étude ZEC**	100%	SMABGA	
D1E1F12	Etude de zonages des fonctionnalités des zones humides du bassin versant	Réalisation de l'action, nombre d'hectares diagnostiqués	1 étude	Etude reportée			
A34B2C3	**Maîtrise foncière des zones humides**	Nombre d'hectares et le nombre d'actions travaux	50 hectares en acquisition gestion et 71 actions (dont	**23,85 ha acquis**	48%	CEN NA	Non définitif - janvier 2024

Numéro des fiches actions	Nom des fiches actions	Indicateurs	Objectifs	Valeurs CTMA 2018-2022	% de réalisation	MO	Commentaire
			12 documents de gestion et des actions travaux)	**76,17 ha restaurés**	-	CEN NA	Non définitif - janvier 2024
				53,22 ha entretenus	-	CEN NA	Non définitif - janvier 2024
				7 documents de gestion	58%	CEN NA	Non définitif - janvier 2024
C3D1(2)	**Prospections et élimination d'espèces invasives**	Nombre de pièges en actions (chiffre de destructions), nombre d'actions sur espèces végétales	40 pièges à ragondins	**88 pièges à ragondins**	220%	CAGG	
			50 actions sur espèces végétales	**2 interventions pour les PEE**	4%	SMABGA	Réalisées en interne
C3D1E1F12	**Recensement des populations d'espèces emblématiques des milieux aquatiques**	Nombre de jours	87 jours d'animation sur 5 ans	**5 actions multiples prospections en lien avec le suivi PNA + 1 étude écologique + prospection et cartographie mulettes**	-	SMABGA, CEN, SMCRG	
A1B12D1E1(2)	**Réalisation de diagnostics agricoles**	Nombre de DIE	150 DIE	**55 DIE**	37%	CDA 87 et 23	Non définitif - janvier 2024
		Nombre de diagnostics collectifs	19 diagnostics collectifs	**6 accompagnements collectifs**	32%	CDA 87 et 23	Non définitif - janvier 2024
		Nombre de diagnostics individuels	75 diagnostics individuels	**33 accompagnements individuels**	44%	CDA 87 et 23	Non définitif - janvier 2024
A4B12D1E1F12	**Animation agricole**	Nombre de jours d'animation	Nombre de jours d'animation	**491 jours**	-	CDA 87 et 23	Non définitif - janvier 2024
		Nombre d'actions de communication	Actions de communication	**0**	0%	CDA 87 et 23	
A14B2F2	**Recherche et résorption des décharges sauvages**	Nombre d'actions	2 actions	**0**	0%		
D1E1	**Suivis évaluatifs du bassin versant**	Nombre d'analyses et de suivis réalisés	225 analyses, suivis ponctuels	**0**	0%		
D1E1F12(2)	Evaluer les impacts potentiels des rejets des sites miniers uranifères sur les écosystèmes	Nombre de réunions du comité de pilotage en charge du suivi et de la validation	1 étude, 4 bassins versants	Etude reportée			
E1F12	**Animer et mettre en œuvre le CTMA « Contrat de Rivière Gartempe 2018-2022 »**	Nombre d'ETP engagés, bilans annuels	5,4 ETP	**4,46 ETP**	83%	SMCRG, CAGG, SMABGA, CEN	
F2(1)	Réalisation des bulletins Gartempe Inf'Eau	Edition du bulletin	1 bulletin par an	Action reportée			
F2(2)	**Participation à l'organisation d'actions de sensibilisation auprès des scolaires**	Nombre de projets	A définir	**11,5 demi-journées**	-	SMCRG (MO) CPIE 23 (prestataire)	
F2(3)	**Intervention dans les formations professionnelles**	Nombre d'interventions	5/an	**0**	0 %		
F12	**Production de documents informatifs liés au fonctionnement du bassin versant**	Nombre de documents	A définir	**0**	0%		

Figure 38 : Tableau récapitulatif des indicateurs et leurs valeurs

4-Fiches masses d'eau

Signification des acronymes :

- CT : contrat territorial
- EDL : état des lieux
- DCE : directive cadre sur l'eau
- BV : bassin versant
- AEP : alimentation en eau potable

- DBO5 : demande biochimique en oxygène
- NO_3- : nitrate
- IPR : indice poisson de rivière
- IBD : indice biologique diatomées
- I2M2 : indice invertébrés multimétrique
- IBMR : indice biologique macrophytique en rivière

Signification du code couleur pour l'état DCE :

- Rouge : état mauvais
- Orange : état médiocre
- Jaune : état moyen
- Vert : bon état

Signification du code couleur pour le risque:

- Rouge : risque
- Vert : respect

RAPPEL : Carte des masses d'eau page 14 (figure 9) :

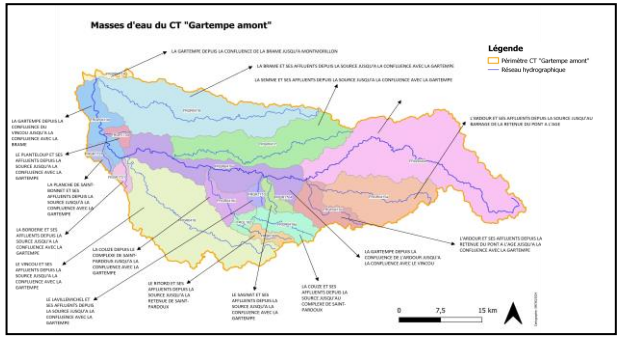

CT GARTEMPE AMONT

FRGR0409	La Gartempe et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Ardour

ÉTAT DCE		RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019	ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT
2013	2019		
RISQUE GLOBAL		Morphologiques Obstacles	2027
RISQUE			

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 376 km²
Continuité écologique : listes 1 et 2 art 214-17 CE
Zones humides : 15,3 % MPH
Occupation agricole : 74,2 % dont 41,2 % de PP
Forêt : 28,8 %
Plan d'eau : 246 (232,6 ha)
Captage AEP : 12
Enjeux bivalves : fort

BILAN

FINANCIER

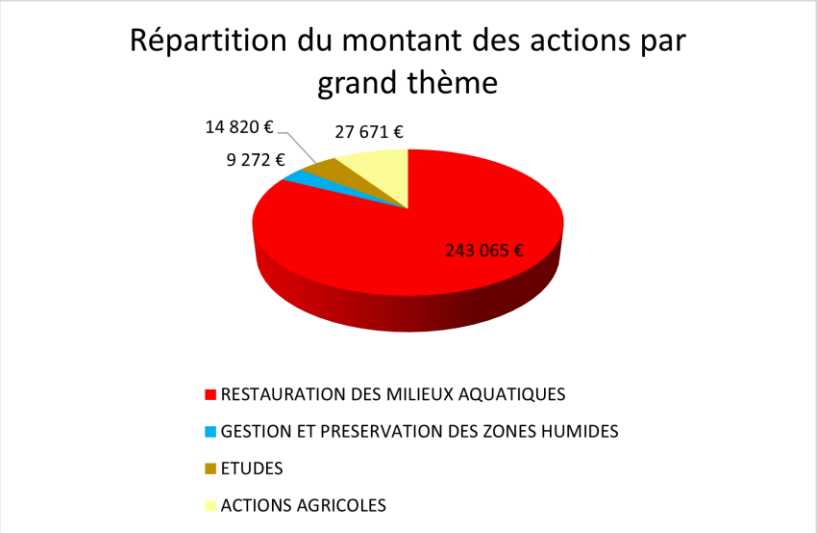

(Des actions sont en cours donc non chiffrées dans le financier pour la gestion et restauration des zones humides)

TOTAL ME PRÉVISIONNEL: 562 366 €
TOTAL ME RÉALISÉ : 294 828 €
POURCENTAGE DE RÉALISATION : 52%

QUANTITATIF RÉALISÉ (PRÉVISIONNEL)

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES
Embâcles : non quantifiable
Ripisylve : **15 475 ml** (/)
Nettoyage de dépôts sauvages : **0** (2)
Pièges à ragondins : **88** (40)
Points d'abreuvement : **67** (55)
Clôtures : **7 691 ml** (8950)
Génie végétal : **50 ml** (90)
Petite continuité : **0** (2)

RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE
Travaux étangs : **0** (1)

GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES
Rédaction plan de gestion : **1** (1)
Maîtrise foncière : **14,64 ha** (7,5)
Travaux restauration : **17,59 ha** (/)
Travaux entretien : **3,42 ha** (/)

ETUDES
Recensement d'étangs : **1** (1)
Etangs : **1** (1)
Seuils : **2** (1)
Ouvrages hydrauliques : **0** (2)

ACTIONS AGRICOLES
DIE : **5** (45)
Communication : **0** (non quantifiable)
Accompagnements individuels : **19** (29)
Accompagnements collectifs : **2** (7)
Analyse sols et eau : **0** (69)

( ) prévisionnel quantitatif du contrat
/ unité de l'indicateur prévisionnel différente de celle du réalisé

RÉALISATIONS CTMA "Gartempe amont" 2018-2022

FRGR0409 GARTEMPE 1

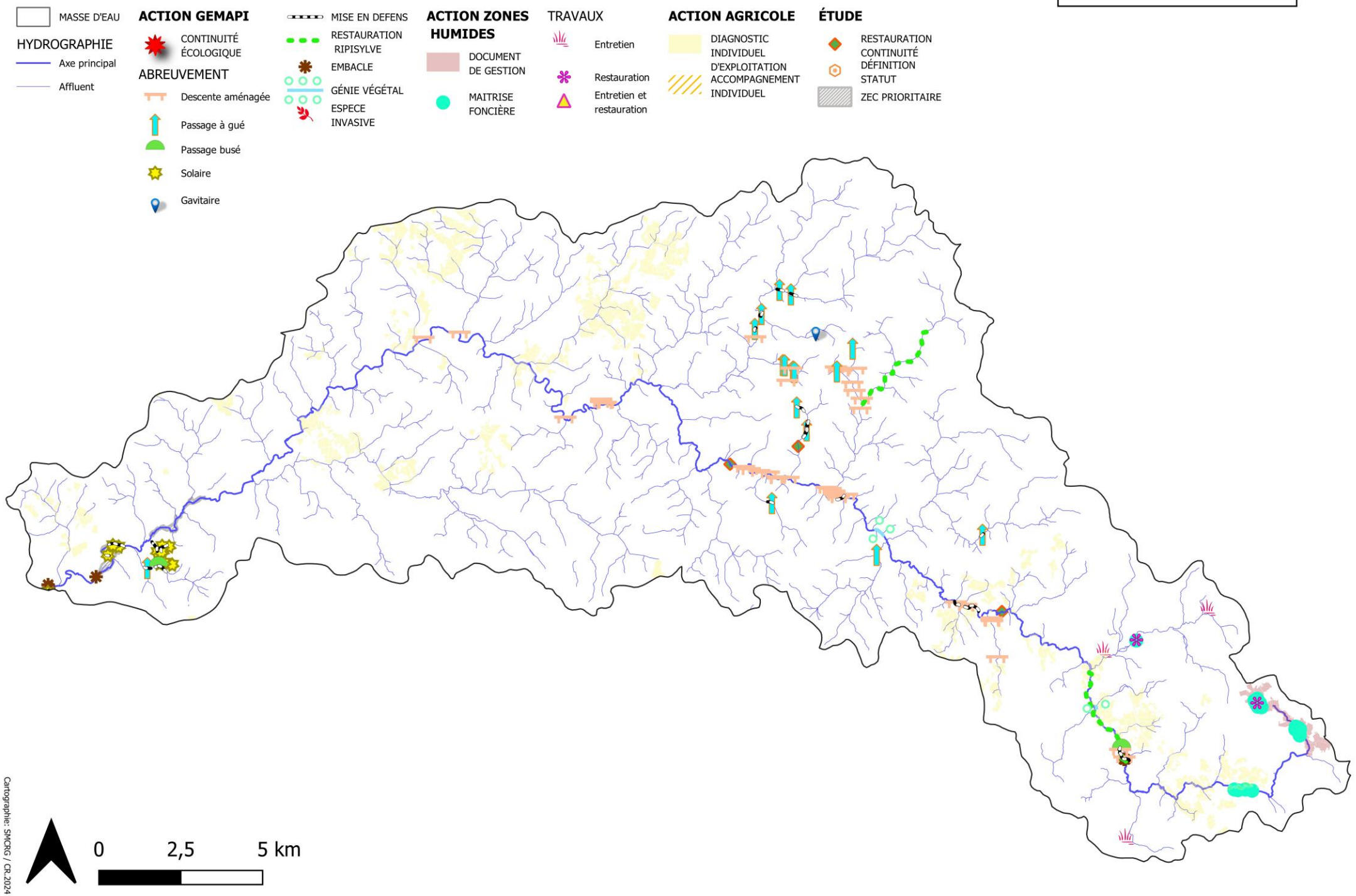

Cartographie: SMCRG / CR.2024

QUALITÉ BIO PHYSICO CHIMIQUE (stations : 04092800 et 04092550 de l'AELB)							
PARAMÈTRES	STATIONS	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Oxygène dissous (mg O_2/L)*	04092550	9,5	10	9,8		9,5	11
	04092800	10,1	10	10,6		10,2	11,3
Taux de saturation en O_2*	04092550	92	92	93		94	100
	04092800	94	98	96		97	101
DBO5 (mg O_2/L)*	04092550	0,8	1	1,5		1,1	2,7
	04092800	1,9	1,3	1,5		1,2	2
Carbone organique (mg C/L)*	04092550	9,8	10,1	7,15		14,5	9,9
	04092800	6,4	6,4	9,1		6,5	6
Température*	04092550	11	9	-		-	-
	04092800	11	11	-		-	-
Phosphore total (mg P/L)*	04092550	0,03	0,02	0,02		0,05	0,02
	04092800	0,08	0,05	0,04		0,06	0,07
NO_3^- (mg/L)*	04092550	2,7	3	1,6		0,9	1,3
	04092800	8,8	9,7	9,2		8,5	10,3
pH minimum	04092550	6,5	6,3	6,5		6,8	7,8
	04092800	6,8	6,4	7,1		6,8	7,3
pH maximum	04092550	7	6,7	7,3		7,3	8,2
	04092800	7,5	7,8	8		7,6	8,1
IPR*	04092550	17		20			21
	04092800	9		8			
IBD	04092550	18,9	19,2	20	19,9	19,2	
	04092800	14,5	14,6	17,2	16,3	12,9	
I2M2	04092550	0,721	0,711	0,728	0,710	0,641	
	04092800	0,608	0,790	0,646	0,639	0,763	
IBMR	04092550	13,29		12,59		11,73	
	04092800		10,65		11,92	11,18	

Les classes d'état ont été obtenues en prenant en compte l'arrêté du 25/01/2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface, ces classes correspondent aux tableaux fournis par l'AELB mis à jour le 09/10/2023. Code couleur : **bleu** = très bon état ; **vert** = bon état ; **jaune** = état moyen ; **orange** = état médiocre ; **rouge** = état mauvais ; **gris** = pas de donnée ou **-** = données insuffisantes. ***valeur moyenne calculée pour plusieurs données dans l'année.

CT GARTEMPE AMONT

FRGR0410a	La Gartempe depuis la confluence de l'Ardour jusqu'à la confluence avec le Vincou	
ÉTAT DCE 2013 / 2019	**RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019**	**ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT**
RISQUE GLOBAL RISQUE	Macropolluants Obstacles	2015

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 152 km²
Continuité écologique : listes 1 et 2 art 214-17 CE
Zones humides : 12,5 % MPH
Occupation agricole : 77,1 % dont 34,8 % % de PP
Forêt : 23,7 % %
Plan d'eau : 129 (60,9 ha)
Captage AEP : 1
Enjeux bivalves : moyen

BILAN

FINANCIER

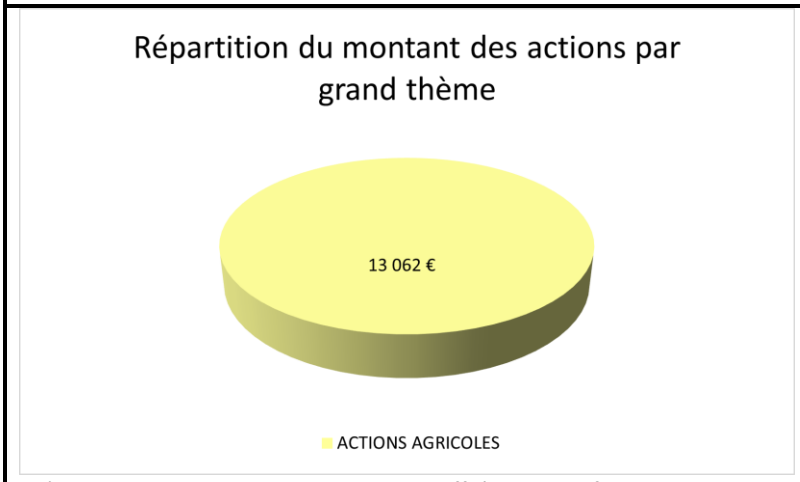

(Une action est en cours donc non chiffrée dans le financier pour la gestion et préservation des zones humides)

TOTAL ME PRÉVISIONNEL : 21 428 €
TOTAL ME RÉALISÉ : 13 062 €
POURCENTAGE DE RÉALISATION : 61%

QUANTITATIF RÉALISÉ (PRÉVISIONNEL)

ANIMATION
Gestion des vannages : **0** (50 j)

GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES
Travaux restauration : **10,7 ha** (/)

ACTIONS AGRICOLES
DIE : **5** (5)
Communication : 0 (non quantifiable)
Accompagnements individuels : **2** (2)
Accompagnements collectifs : **1** (1)
Analyses sols et eau : **0** (6)

( ) prévisionnel quantitatif du contrat
/ unité de l'indicateur prévisionnel différente de celle du réalisé

RÉALISATIONS CTMA "Gartempe amont" 2018-2022

FRGR0410a GARTEMPE 2

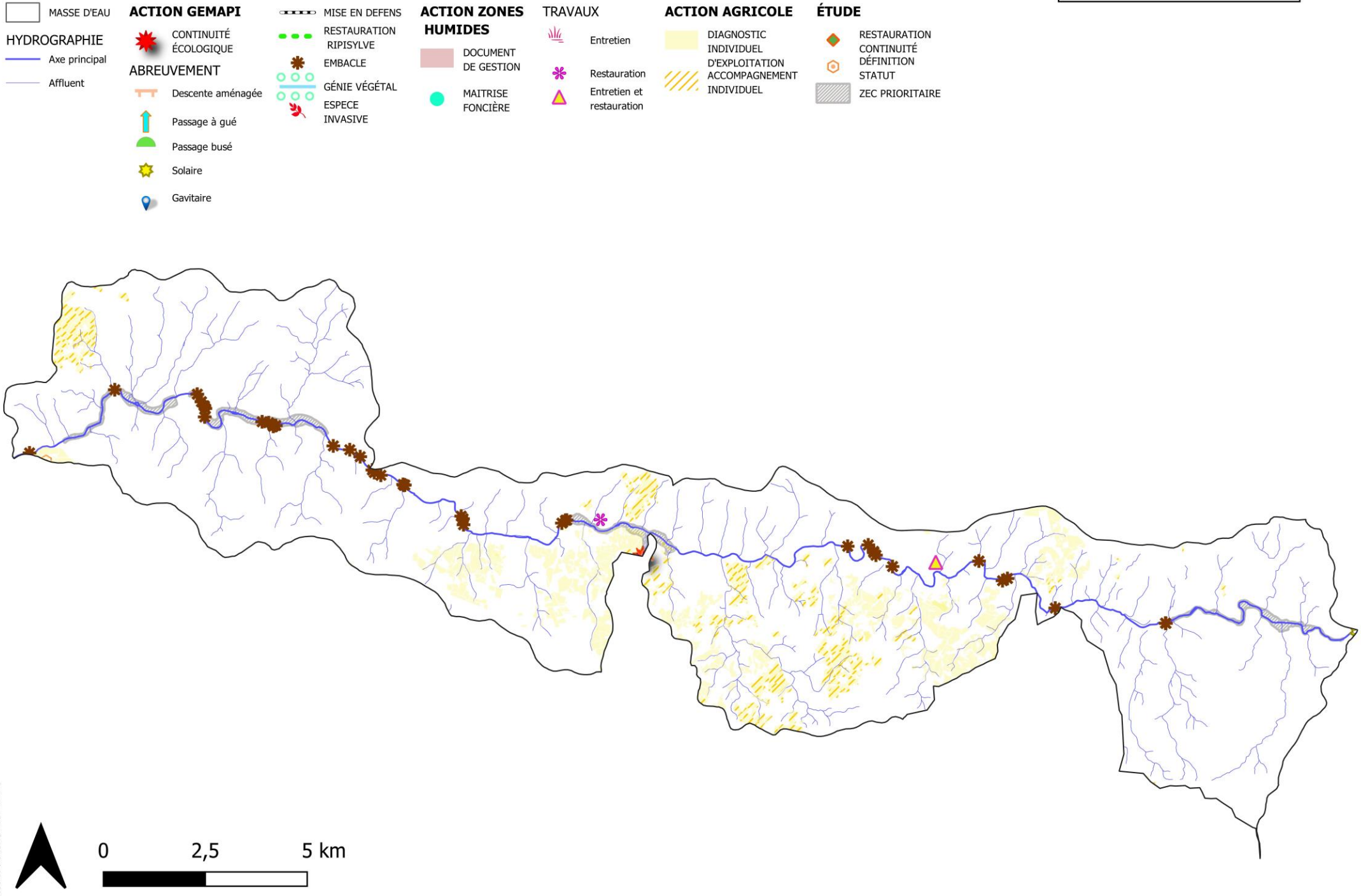

Cartographie: SMCRG / CR.2024

QUALITÉ BIO PHYSICO CHIMIQUE (station : 04093500 de l'AELB)						
PARAMETRES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Oxygène dissous (mg 0_2/L)*	10	11	10	12	10	12
Taux de saturation en 0_2 (%)*	95	101	96	99	100	101
DBO5 (mg 0_2/L)*	1,4	1,2	1,4	1,3	1,2	1
Carbone organique (mg C/L)*	6,6	6,2	7,4	5,2	6,1	5,7
Température*	12	12	-	-	-	-
Phosphore total (mg P/L)*	0,06	0,05	0,06	0,08	0,07	0,04
NO_3^- (mg NO_3^-/L)*	8,7	8,9	8,7	8,4	7	9
pH minimum	7,05	6,5	7,4	7,5	6,8	7,2
pH maximum	7,6	7,6	7,4	7,5	8,3	7,7
IPR*	8		10	10	8	12
IBD	16	11,5	15	14,7	12,3	
I2M2	0,812	0,723	0,827	0,803	0,715	
IBMR	11,14	10,88		11,1	10,34	

Les classes d'état ont été obtenues en prenant en compte l'arrêté du 25/01/2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface, ces classes correspondent aux tableaux fournis par l'AELB mis à jour le 09/10/2023. Code couleur : **bleu** = très bon état ; **vert** = bon état ; **jaune** = état moyen ; **orange** = état médiocre ; **rouge** = état mauvais ; **gris** = pas de donnée ou **-** = données insuffisantes. *****valeur moyenne calculée pour plusieurs données dans l'année.

CT GARTEMPE AMONT

FRGR0410b	La Gartempe depuis la confluence du Vincou jusqu'à la confluence avec la Brame		
ÉTAT DCE 2013 / 2019	RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019	ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT	
RISQUE GLOBAL : RISQUE	Morphologiques Obstacles	2027A	

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 65 km²
Continuité écologique : listes 1 et 2 art 214-17 CE
Zones humides : 10,6 % MPH
Occupation agricole : 94,5 % dont 31,8 % % de PP
Forêt : 6 %
Plan d'eau : 60 (26,4 ha)
Captage AEP : 0
Enjeux bivalves : faible

BILAN

FINANCIER

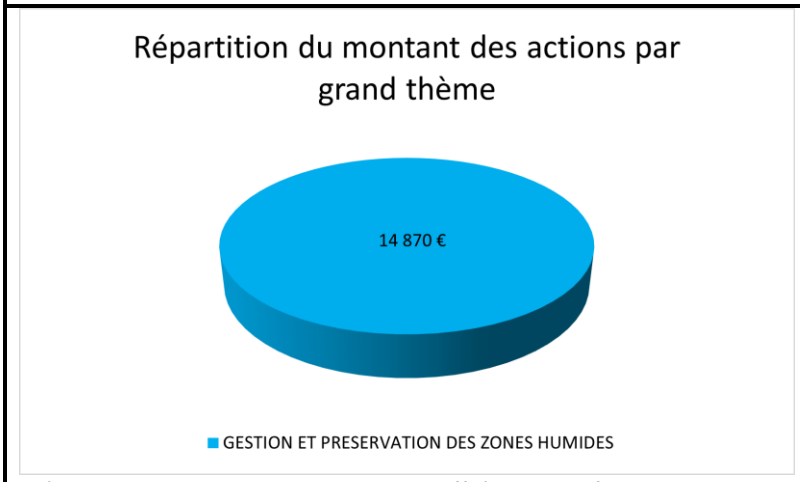

(Une action est en cours donc non chiffrée dans le financier pour la gestion et préservation des zones humides)

TOTAL ME PRÉVISIONNEL : 38 333 €
TOTAL ME RÉALISÉ : 14 870 €
POURCENTAGE DE RÉALISATION : 39%

QUANTITATIF RÉALISÉ (PRÉVISIONNEL)

ANIMATION
Gestion des vannages : **0** (50 j)

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES
PEE : **2 interventions** (5)

GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES
Maîtrise foncière : **0 ha** (5)
Rédaction plan de gestion : **1** (0)
Travaux restauration : **4 ha** (/)

ETUDES
Etangs : **0** (4)

( ) prévisionnel quantitatif du contrat
/ unité de l'indicateur prévisionnel différente de celle du réalisé

FRGR0410b GARTEMPE 3

RÉALISATIONS CTMA "Gartempe amont" 2018-2022

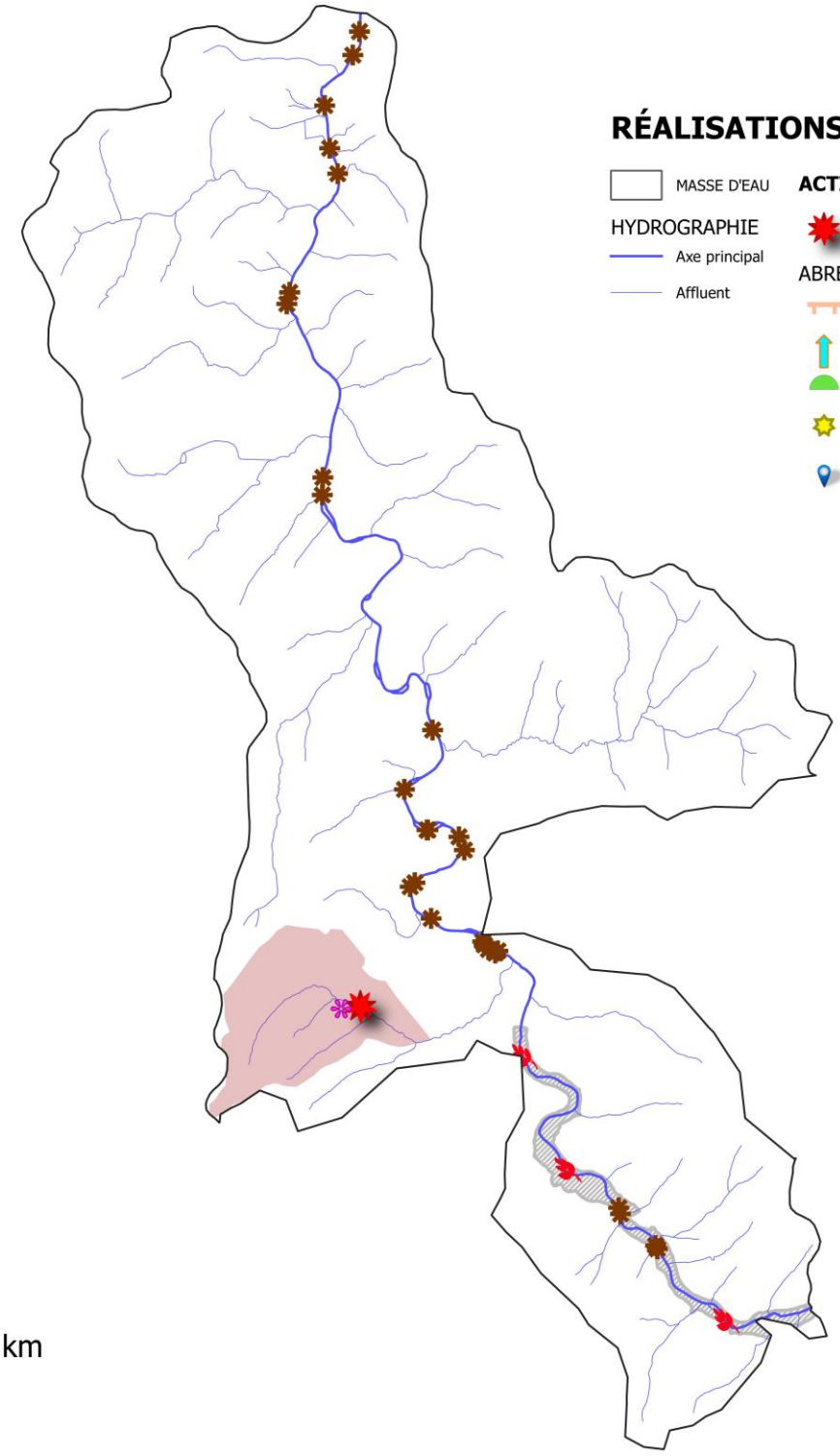

MASSE D'EAU

HYDROGRAPHIE
- Axe principal
- Affluent

ACTION GEMAPI
- CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

ABREUVEMENT
- Descente aménagée
- Passage à gué
- Passage busé
- Solaire
- Gavitaire

- MISE EN DEFENS
- RESTAURATION RIPISYLVE
- EMBACLE
- GÉNIE VÉGÉTAL
- ESPECE INVASIVE

ACTION ZONES HUMIDES
- DOCUMENT DE GESTION
- MAITRISE FONCIÈRE

TRAVAUX
- Entretien
- Restauration
- Entretien et restauration

ACTION AGRICOLE
- DIAGNOSTIC INDIVIDUEL D'EXPLOITATION
- ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

ÉTUDE
- RESTAURATION CONTINUITÉ
- DÉFINITION STATUT
- ZEC PRIORITAIRE

0 1 2 km

Cartographie: SMCRG / CR.2024

QUALITE BIO PHYSICO CHIMIQUE (station : 04095100 de l'AELB)						
PARAMETRES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Oxygène dissous (mg O_2/L)*	10,1	10,3	10,6		10	11 ,2
Taux de saturation en O_2 (%)*	98	100	97		99	97
DBO5 (mg O_2/L)*	1,3	1,2	1,6		1,3	1,3
Carbone organique (mg C/L)*	6,4	5,7	5,9		5,3	5,9
Température*	13	13	-		-	-
Phosphore total (mg P/L)*	0,06	0,04	0,05		0,05	0,05
NO_3^- (mg NO_3^-/L)*	7,1	6,9	8		5,6	8,1
pH minimum	7,1	6,8	7,1		6,8	7,2
pH maximum	8	7,8	8		9,6	8
IPR*	8		17			10
IBD	17,2	13,4	15,1	15,5	10,1	
I2M2	0,797	0,735	0,754	0,616	0,767	
IBMR	9,71	10,12		10,38	10,16	

Les classes d'état ont été obtenues en prenant en compte l'arrêté du 25/01/2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface, ces classes correspondent aux tableaux fournis par l'AELB mis à jour le 09/10/2023. Code couleur : **bleu** = très bon état ; **vert** = bon état ; **jaune** = état moyen ; **orange** = état médiocre ; **rouge** = état mauvais ; **gris** = pas de donnée ou **-** = données insuffisantes. ***valeur moyenne calculée pour plusieurs données dans l'année.

CT GARTEMPE AMONT

FRGR0411a	La Gartempe depuis la confluence de la Brame jusqu'à Montmorillon		
ÉTAT DCE	**RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019**	**ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT**	
2013 / **2019**	Pesticides Morphologiques Hydrologiques	2027	
RISQUE GLOBAL			
RISQUE			

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 82 km²
Continuité écologique : listes 1 et 2 art 214-17 CE
Zones humides : ≃10.5 % MPH
Occupation agricole : 90,8 % dont 34,2 % % de PP
Forêt : 8,6 %
Plan d'eau : 6 (4,7 ha)
Captage AEP : 0
Enjeux bivalves : -

BILAN

FINANCIER	QUANTITATIF
Pas de prévisionnel et pas de réalisation	Pas de prévisionnel et pas de réalisation

CT GARTEMPE AMONT

FRGR0415a	L'Ardour et ses affluents depuis la source jusqu'au barrage de la retenue du Pont à l'Age	
ÉTAT DCE 2013 / 2019	**RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019**	**ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT**
RISQUE GLOBAL RISQUE	Obstacles	2021

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 136 km²
Continuité écologique : listes 1 et 2 art 214-17 CE
Zones humides : 16,1 % MPH
Occupation agricole : 68,9 % dont 45,5 % de PP
Forêt : 35,9%
Plan d'eau : 53 (77,3 ha)
Captage AEP : 9
Enjeux bivalves : fort

BILAN

FINANCIER

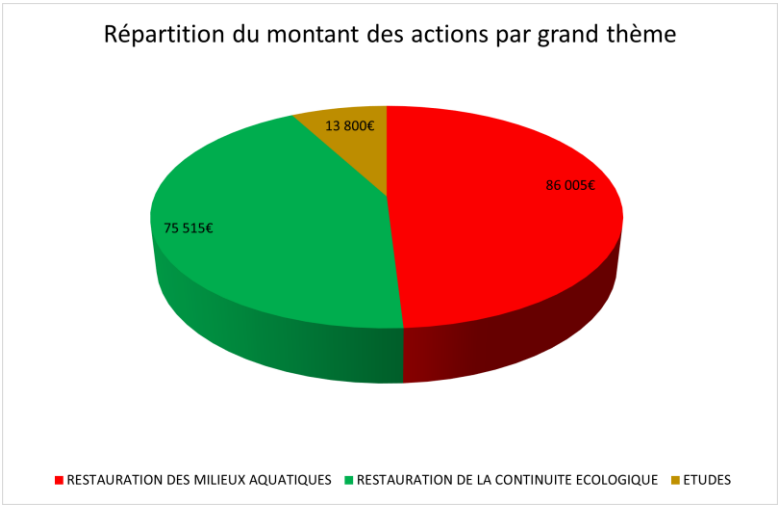

(Une action est en cours donc non chiffrée dans le financier pour les actions agricoles)

TOTAL ME PRÉVISIONNEL : 236 850 €
TOTAL ME RÉALISÉ : 175 320 €
POURCENTAGE DE RÉALISATION : 74%

QUANTITATIF RÉALISÉ (PRÉVISIONNEL)

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES
Ripisylve : **9 815 ml** (/)
Points d'abreuvement : **15** (20)
Clôtures : **3 997 ml** (3 150)

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE
Travaux étangs : **0** (3)
Travaux seuils : **1** (1)

GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES
Maîtrise foncière : **0 ha** (2,5)
Rédaction plan de gestion : **0** (1)

ETUDES
Etangs : **2** (0)
Seuils : **1** (0)

ACTIONS AGRICOLES
DIE : **0** (10)
Communication : **0** (non quantifiable)
Accompagnements individuels **: en cours** (4)
Accompagnements collectifs : **0** (2)
Analyses sols et eau : **0** (6)

( ) prévisionnel quantitatif du contrat
/ unité de l'indicateur prévisionnel différente de celle du réalisé

RÉALISATIONS CTMA "Gartempe amont" 2018-2022

FRGR0415a ARDOUR 1

MASSE D'EAU

HYDROGRAPHIE
- Axe principal
- Affluent

ACTION GEMAPI
- CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

ABREUVEMENT
- Descente aménagée
- Passage à gué
- Passage busé
- Solaire
- Gavitaire

- MISE EN DEFENS
- RESTAURATION RIPISYLVE
- EMBACLE
- GÉNIE VÉGÉTAL
- ESPECE INVASIVE

ACTION ZONES HUMIDES
- DOCUMENT DE GESTION
- MAITRISE FONCIÈRE

TRAVAUX
- Entretien
- Restauration
- Entretien et restauration

ACTION AGRICOLE
- DIAGNOSTIC INDIVIDUEL D'EXPLOITATION
- ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

ÉTUDE
- RESTAURATION CONTINUITÉ
- DÉFINITION STATUT
- ZEC PRIORITAIRE

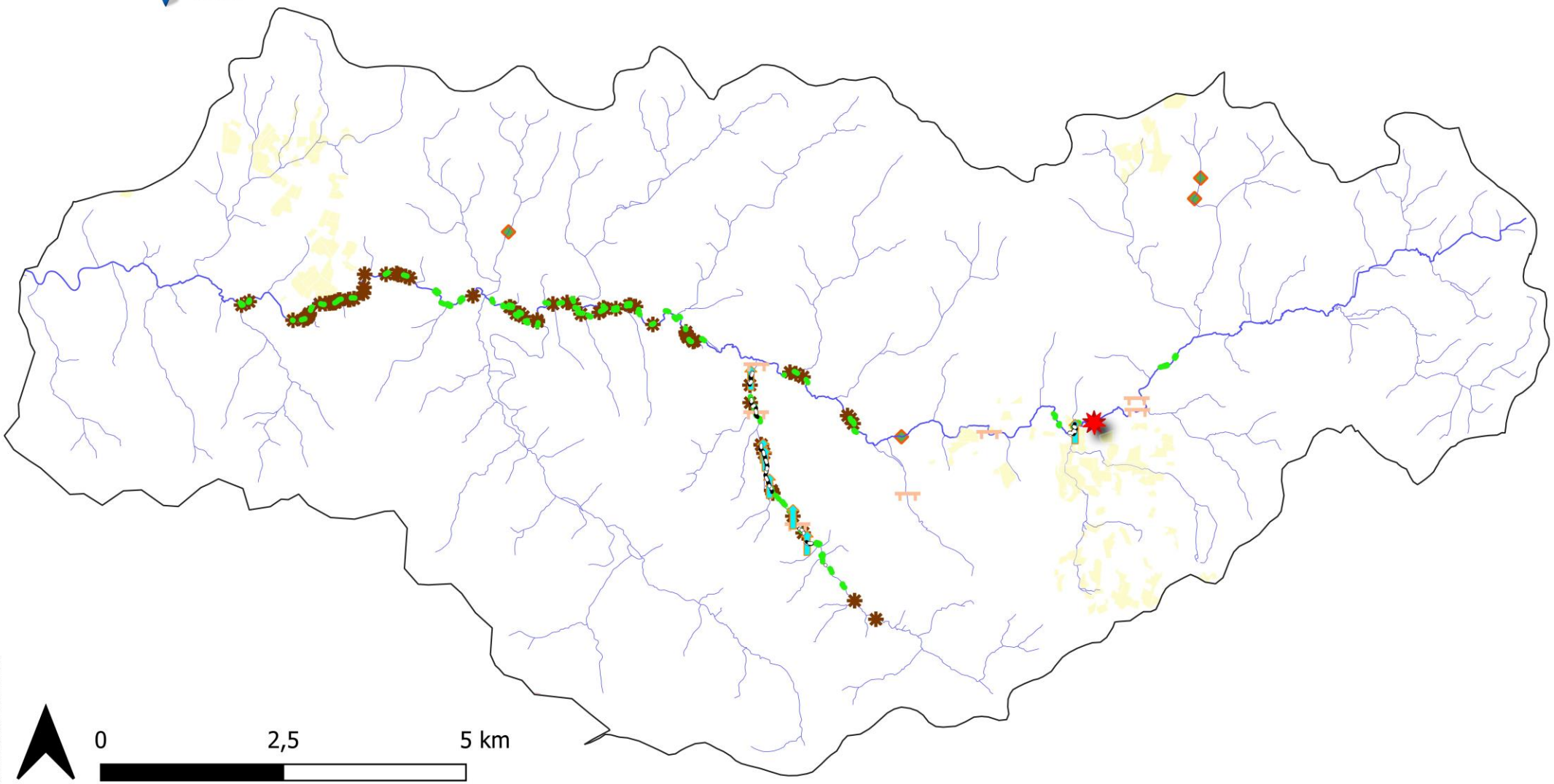

Cartographie: SMCRG / CR.2024

QUALITÉ BIO PHYSICO CHIMIQUE (stations : 04093200 et 04093250 de l'AELB)							
PARAMÈTRES	STATIONS	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Oxygène dissous (mg O_2/L)*	04093200	9,3	8,9	10,3		9,4	10,1
	04093250					8,7	11,3
Taux de saturation en O_2 (%)*	04093200	92	91	97		93	96
	04093250					86	101
DBO5 (mg O_2/L)*	04093200	1,3	1,1	1,1		0,9	1,2
	04093250					1,8	2
Carbone organique (mg C/L)*	04093200	8	6,8	6,4		6,1	5,2
	04093250					7,9	7,1
Température*	04093200	-	-	-	-	-	-
	04093250					-	-
Phosphore total (mg P/L)*	04093200	0,09	0,09	0,08		0,07	0,08
	04093250					0,11	0,08
NO_3^- (mg/L)*	04093200	10,3	10,2	10,5		9,1	10,2
	04093250					9,3	11,3
pH minimum	04093200	6,7	7	6,9	7,3	7,1	7,3
	04093250					7	6,7
pH maximum	04093200	7,6	7,3	7,1	7,3	7,6	7,8
	04093250					7,5	8
IPR	04093200						
	04093250				12,8	14,4	
IBD	04093200	15,7	15,1	15,2	14	13,4	
	04093250						
I2M2	04093200	0,765	0,624	0,681	0,615	0,642	
	04093250			0,690	0,546		
IBMR	04093200						
	04093250						

Les classes d'état ont été obtenues en prenant en compte l'arrêté du 25/01/2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface, ces classes correspondent aux tableaux fournis par l'AELB mis à jour le 09/10/2023. Code couleur : **bleu** = très bon état ; **vert** = bon état ; **jaune** = état moyen ; **orange** = état médiocre ; **rouge** = état mauvais ; **gris** = pas de donnée ou **-** = données insuffisantes. ***valeur moyenne calculée pour plusieurs données dans l'année.

CT GARTEMPE AMONT

FRGR0415c	L'Ardour et ses affluents depuis la retenue du Pont à l'Age jusqu'à la confluence avec la Gartempe	
ÉTAT DCE 2013 / 2019	RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019	ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT
RISQUE GLOBAL : RISQUE	Obstacles	2021

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 57 km²
Continuité écologique : listes 1 et 2 art 214-17 CE
Zones humides : 11,9 % MPH
Occupation agricole : 50,6 % dont 39,8 % de PP
Forêt : 50 %
Plan d'eau : 32 (16,9 ha)
Captage AEP : 6
Enjeux bivalves : fort

BILAN

FINANCIER

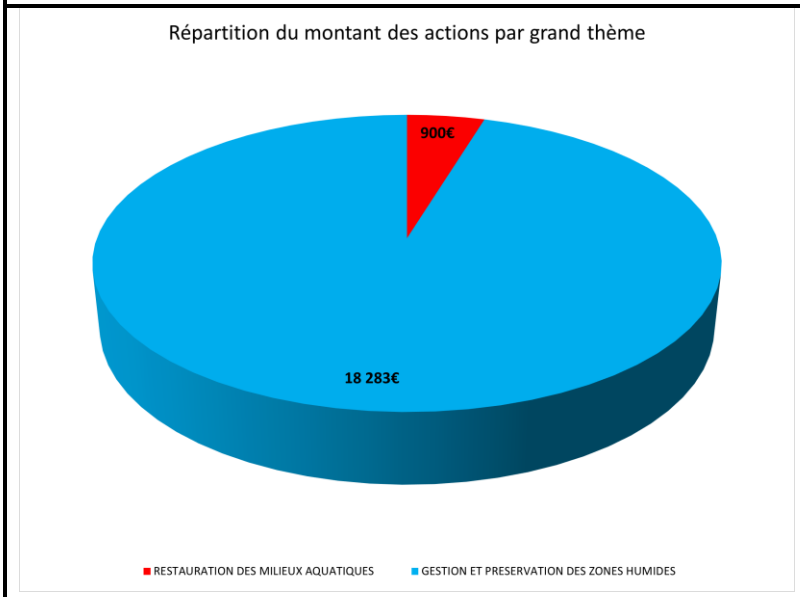

(Une action est en cours donc non chiffrée dans le financier pour la gestion et préservation des zones humides)

TOTAL ME PRÉVISIONNEL : 106 250 €
TOTAL ME RÉALISÉ : 19 183 €
POURCENTAGE DE RÉALISATION : 18%

QUANTITATIF RÉALISÉ (PRÉVISIONNEL)

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES
Points d'abreuvement : **1** (10)
Clôtures : **401 ml** (2 000)

GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES
Maîtrise foncière : **0 ha** (2,5)
Rédaction plan de gestion : **1** (1)
Travaux restauration : **3 ha** (/)
Travaux entretien : **9,5 ha** (/)

( ) prévisionnel quantitatif du contrat
/ unité de l'indicateur prévisionnel différente de celle du réalisé

FRGR0415c ARDOUR 2

RÉALISATIONS CTMA "Gartempe amont" 2018-2022

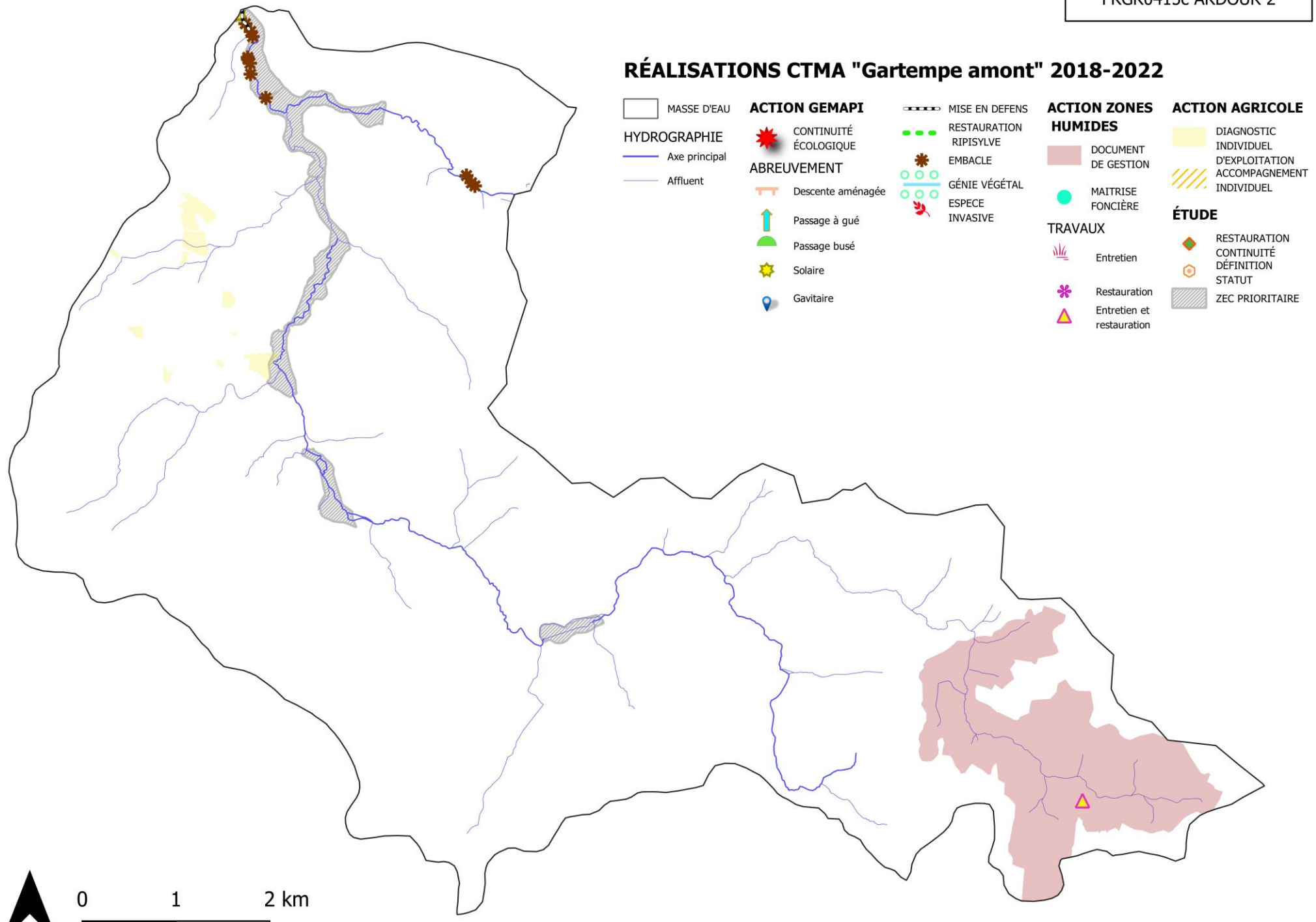

Cartographie: SMCRG / CR 2024

QUALITE BIO PHYSICO CHIMIQUE (station : 04550001 de l'AELB)						
PARAMETRES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Oxygène dissous (mg 0_2/L)*		9,2				
Taux de saturation en 0_2 (%)*		88				
DBO5 (mg 0_2/L)*		1,4				
Carbone organique (mg C/L)*		6				
Température*		13				
Phosphore total (mg P/L)*		0,04				
NO_3^- (mg NO_3^-/L)*		8,5				
pH minimum		5,9				
pH maximum		7,3				
IPR						
IBD		16,6				
I2M2		0,669				
IBMR		12,88				

Les classes d'état ont été obtenues en prenant en compte l'arrêté du 25/01/2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface et aux tableaux fournis par l'AELB mis à jour le 09/10/2023. Code couleur : bleu = très bon état ; vert = bon état ; jaune = état moyen ; orange = état médiocre ; rouge = état mauvais ; gris = pas de donnée. *valeur moyenne calculée pour plusieurs données dans l'année.

CT GARTEMPE AMONT

FRGR0416a	La Couze et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Saint-Pardoux

ÉTAT DCE		RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019	ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT
2013	2019		
RISQUE GLOBAL		-	2021
RESPECT			

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 46 km²
Continuité écologique : non concernée listes 1 et 2
Zones humides : 12,1 % MPH
Occupation agricole : 36,0 % dont 57,2 % de PP
Forêt : 66,6 %
Plan d'eau : 20 (55,7 ha)
Captage AEP : 3
Enjeux bivalves : faible

BILAN

FINANCIER

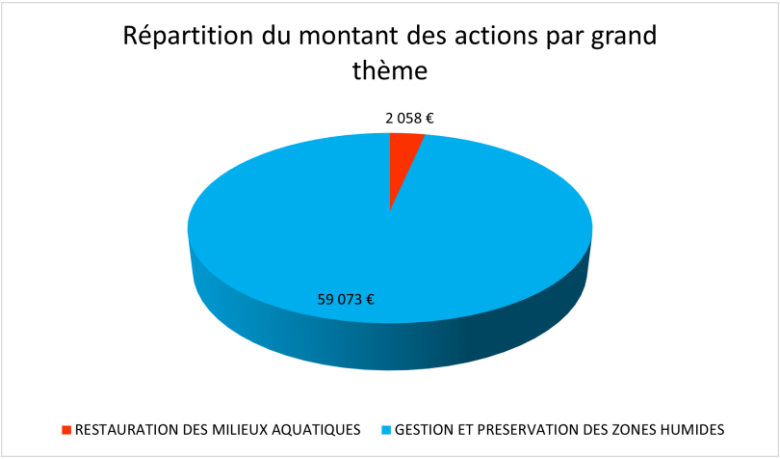

(Des actions sont en cours donc non chiffrées dans le financier pour la gestion et préservation des zones humides)

TOTAL ME PRÉVISIONNEL : 166 172 €
TOTAL ME RÉALISÉ : 61 131 €
POURCENTAGE DE RÉALISATION : 37%

QUANTITATIF RÉALISÉ (PRÉVISIONNEL)

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES
Points d'abreuvement : **1** (0)
Clôtures : **101 ml** (0)

GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES
Maîtrise foncière : **1,31 ha** (5)
Rédaction plan de gestion : **0** (1)
Travaux restauration : **26,01 ha** (/)
Travaux entretien : **11,64 ha** (/)

ETUDES
Seuils : **0** (8)
Ouvrages hydrauliques : **0** (8)

ACTIONS AGRICOLES
DIE : **0** (5)
Communication : **0** (non quantifiable)
Accompagnements individuels : **0** (3)
Accompagnements collectifs : **0** (1)
Analyses sols et eau : **0** (9)

( ) prévisionnel quantitatif du contrat
/ unité de l'indicateur prévisionnel différente de celle du réalisé

RÉALISATIONS CTMA "Gartempe amont" 2018-2022

FRGR0416a COUZE 1

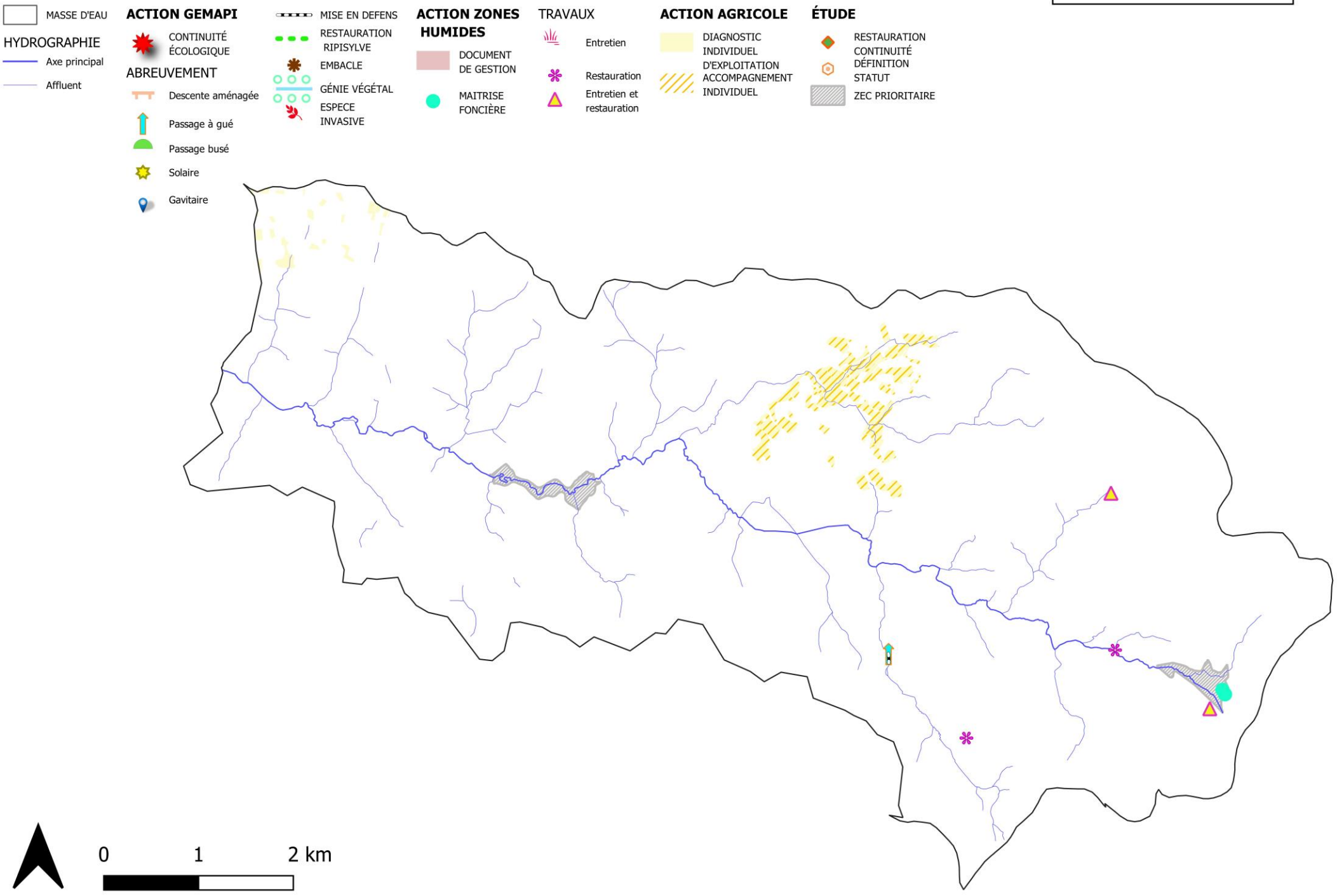

Cartographie: SMCRG / CR.2024

QUALITÉ BIO PHYSICO CHIMIQUE (station : 04551000 de l'AELB)						
PARAMÈTRES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Oxygène dissous (mg 0_2/L)*	10,2					
Taux de saturation en 0_2 (%)*	102					
DBO5 (mg 0_2/L)						
Carbone organique (mg C/L)						
Température*	-					
Phosphore total (mg P/L)						
NO_3^- (mg NO_3^-/L)						
pH minimum	6,5					
pH maximum	6,6					
IPR	24					
IBD						
I2M2	0,642					
IBMR						
Les classes d'état ont été obtenues en prenant en compte l'arrêté du 25/01/2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface, ces classes correspondent aux tableaux fournis par l'AELB mis à jour le 09/10/2023. Code couleur : **bleu** = très bon état ; **vert** = bon état ; **jaune** = état moyen ; **orange** = état médiocre ; **rouge** = état mauvais ; **gris** = pas de donnée ou **-** = données insuffisantes. ***valeur moyenne calculée pour plusieurs données dans l'année.						
2018 : mesures et données insuffisantes pour un résultat significatif						

CT GARTEMPE AMONT

FRGR0416c	La Couze depuis le complexe de Saint-Pardoux jusqu'à la confluence avec la Gartempe

ÉTAT DCE		RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019	ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT
2013	2019		
RISQUE GLOBAL		Obstacles Hydrologiques	2015
RISQUE			

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 40 km²
Continuité écologique : listes 1 et 2 art 214-17 CE
Zones humides : 15,9 % MPH
Occupation agricole : 62,6 % dont 40,5 % de PP
Forêt : 43,3 %
Plan d'eau : 69 (61,2 ha)
Captage AEP : 1
Enjeux bivalves : faible

BILAN

FINANCIER

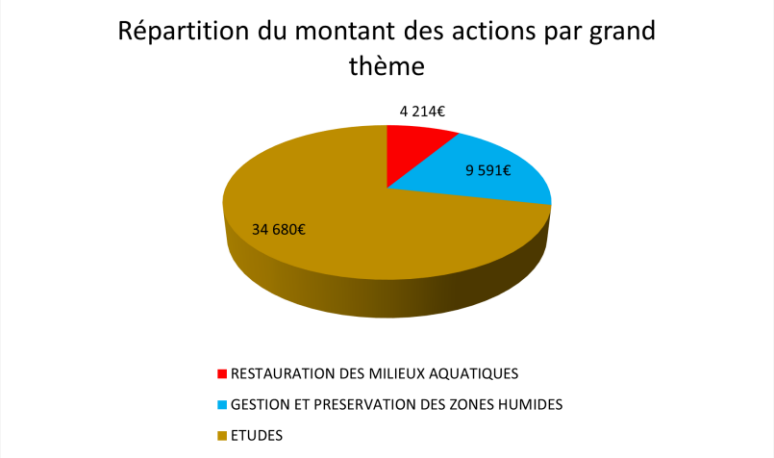

(Une action est en cours donc non chiffrée dans le financier pour la gestion et préservation des zones humides)

TOTAL ME PRÉVISIONNEL : 48 453 €
TOTAL ME RÉALISÉ : 48 485 €
POURCENTAGE DE RÉALISATION : 100,1%

QUANTITATIF RÉALISÉ (PRÉVISIONNEL)

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES
Points d'abreuvement : **1** (5)
Clôtures : **595 ml** (1 000)

GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES
Maîtrise foncière : **0** (5)
Travaux restauration : **0,45 ha** (/)
Travaux entretien : **1,28 ha** (/)

ETUDES
Etangs : **0** (4)
Seuils : **12** (0)
Définition du statut des ouvrages : **18** (0)

( ) prévisionnel quantitatif du contrat
/ unité de l'indicateur prévisionnel différente de celle du réalisé

FRGR0416c COUZE 2

RÉALISATIONS CTMA "Gartempe amont" 2018-2022

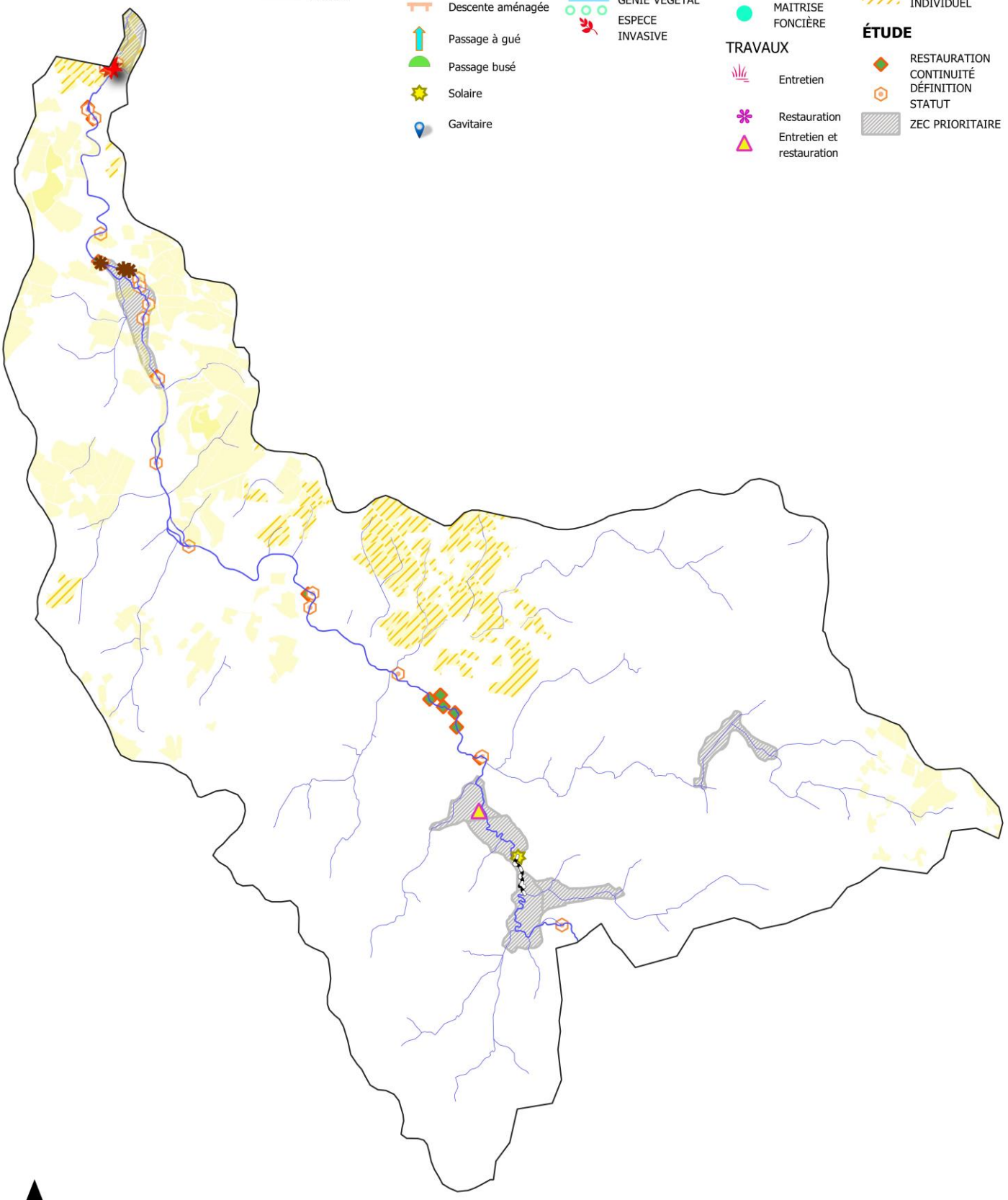

Cartographie: SMCRG / CR.2024

QUALITÉ BIO PHYSICO CHIMIQUE (station : 04093600 de l'AELB)						
PARAMÈTRES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Oxygène dissous (mg 0_2/L)			11,6		9,3	
Taux de saturation en 0_2 (%)			99		99	
DBO5 (mg 0_2/L)			1,2			
Carbone organique (mg C/L)			3,8			
Température			-		-	
Phosphore total (mg P/L)			0,01			
NO_3^- (mg/L)			3,2			
pH minimum			7		7,1	
pH maximum			7		7,1	
IPR			12			
IBD						
I2M2					0,661	
IBMR						
Les classes d'état ont été obtenues en prenant en compte l'arrêté du 25/01/2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface, ces classes correspondent aux tableaux fournis par l'AELB mis à jour le 09/10/2023. Code couleur : **bleu** = très bon état ; **vert** = bon état ; **jaune** = état moyen ; **orange** = état médiocre ; **rouge** = état mauvais ; **gris** = pas de donnée ou **-** = données insuffisantes. ***valeur moyenne calculée pour plusieurs données dans l'année.						
2020 et 2022 : mesures et données insuffisantes pour un résultat significatif						

CT GARTEMPE AMONT

FRGR0417	La Semme et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Gartempe

ÉTAT DCE		RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019	ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT
2013	2019		
RISQUE GLOBAL		-	2021
RESPECT			

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 184 km²
Continuité écologique : listes 1 et 2 art 214-17 CE
Zones humides : ≃ 13,9 % MPH
Occupation agricole : 89,3 % dont 37,8 % de PP
Forêt : 13,5 %
Plan d'eau : 164 (124,8 ha)
Captage AEP : 10
Enjeux bivalves : fort

BILAN

FINANCIER

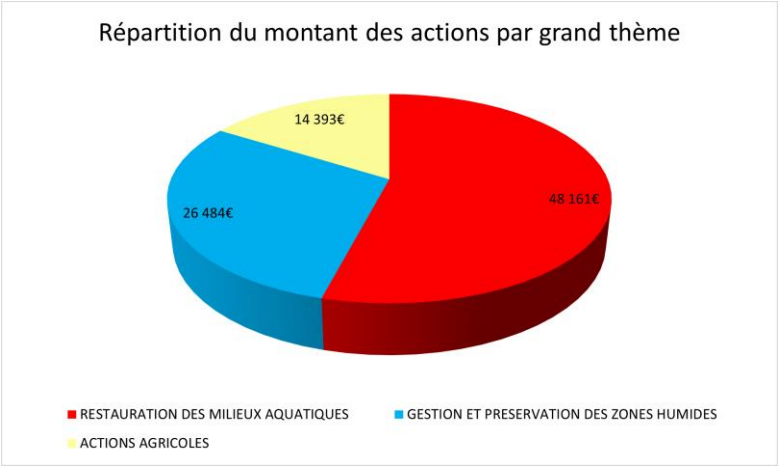

(Des actions sont en cours donc non chiffrées dans le financier pour la gestion et préservation des zones humides)

TOTAL ME PRÉVISIONNEL : 133 392 €
TOTAL ME RÉALISÉ : 89 038 €
POURCENTAGE DE RÉALISATION : 67%

QUANTITATIF RÉALISÉ (PRÉVISIONNEL)

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES
Ripisylve : **5 000 ml** (0)
PEE : **0** (5)
Points d'abreuvement : **9** (0)
Clôtures : **3 304 ml** (0)

GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES
Rédaction plan de gestion : **1** (2)
Maîtrise foncière : **4,71 ha** (2,5)
Travaux restauration : **14,49** ha (/)
Travaux entretien : **13,8 ha** (/)

ETUDES
Seuils : **0** (12)
Définition du statut des ouvrages : **6** (14)

ACTIONS AGRICOLES
DIE : **5** (20)
Communication : **0** (non quantifiable)
Accompagnements individuels : **1** (10)
Accompagnements collectifs : **0** (2)
Analyses sols et eau : **0** (30)

( ) prévisionnel quantitatif du contrat
/ unité de l'indicateur prévisionnel différente de celle du réalisé

RÉALISATIONS CTMA "Gartempe amont" 2018-2022

FRGR0417 SEMME

MASSE D'EAU

HYDROGRAPHIE
- Axe principal
- Affluent

ACTION GEMAPI
- CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

ABREUVEMENT
- Descente aménagée
- Passage à gué
- Passage busé
- Solaire
- Gavitaire

- MISE EN DEFENS
- RESTAURATION RIPISYLVE
- EMBACLE
- GÉNIE VÉGÉTAL
- ESPECE INVASIVE

ACTION ZONES HUMIDES
- DOCUMENT DE GESTION
- MAITRISE FONCIÈRE

TRAVAUX
- Entretien
- Restauration
- Entretien et restauration

ACTION AGRICOLE
- DIAGNOSTIC INDIVIDUEL D'EXPLOITATION
- ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

ÉTUDE
- RESTAURATION CONTINUITÉ
- DÉFINITION STATUT
- ZEC PRIORITAIRE

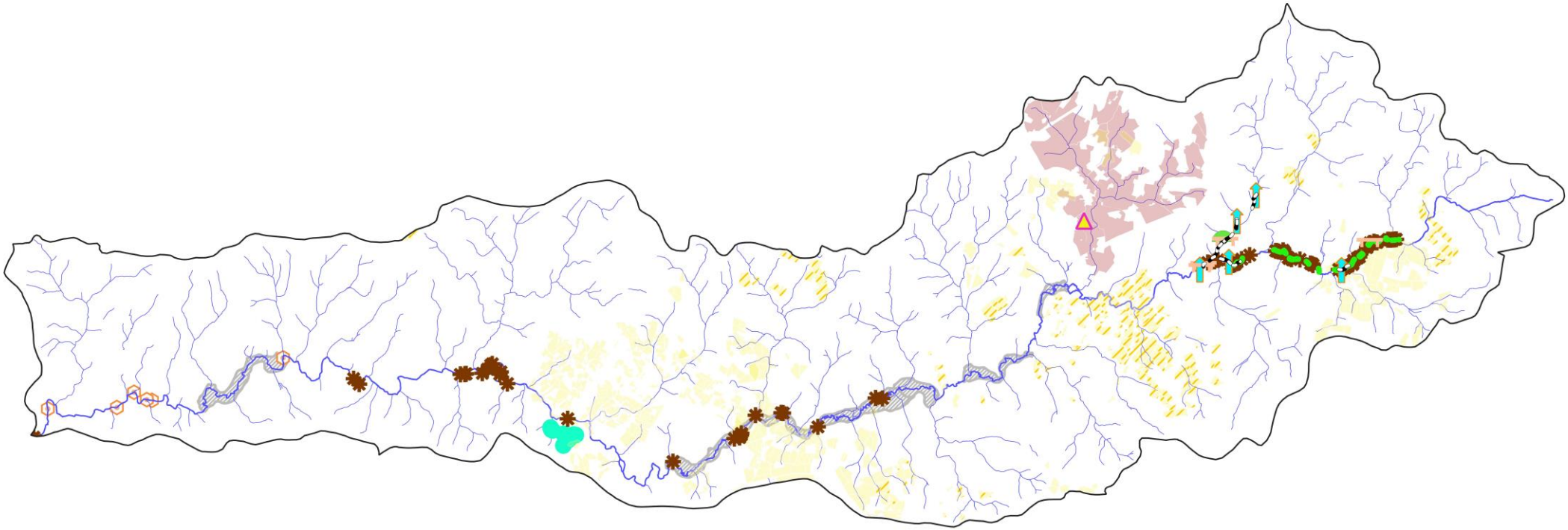

0 2,5 5 km

Cartographie: SMCRG / CR.2024

QUALITÉ BIO PHYSICO CHIMIQUE (station : 04093800 de l'AELB)						
PARAMÈTRES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Oxygène dissous (mg 0_2/L)*	10,4	10,5	10,6		9,9	11,5
Taux de saturation en 0_2 (%)*	99	100	97		93	100
DBO5 (mg 0_2/L)*	1,3	1,4	1,7		1,1	1,1
Carbone organique (mg C/L)*	7,2	7,3	12,1		5,9	6,5
Température*	12	13	-		-	-
Phosphore total (mg P/L)*	0,07	0,07	0,06		0,07	0,05
NO_3^- (mg/L)*	8,9	9,3	9,1		6,8	9,6
pH minimum	7	6,6	7,2		7	7,2
pH maximum	7,7	7,6	7,9		7,8	8,1
IPR			10		8	
IBD	13,8	14,7	14,9		15,5	
I2M2	0,802	0,616	0,799	0,700	0,612	
IBMR		11,29		12,1	11,11	

Les classes d'état ont été obtenues en prenant en compte l'arrêté du 25/01/2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface, ces classes correspondent aux tableaux fournis par l'AELB mis à jour le 09/10/2023. Code couleur : **bleu** = très bon état ; **vert** = bon état ; **jaune** = état moyen ; **orange** = état médiocre ; **rouge** = état mauvais ; **gris** = pas de donnée ou **-** = données insuffisantes. ***valeur moyenne calculée pour plusieurs données dans l'année.

CT GARTEMPE AMONT

FRGR0418	Le Vincou et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Gartempe

ÉTAT DCE		RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019	ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT
2013	2019		
RISQUE GLOBAL		Obstacles Hydrologiques	2027
RISQUE			

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 287 km²
Continuité écologique : non concernée listes 1 et 2
Zones humides : 14,2 % MPH
Occupation agricole : 66,2 % dont 40,1 % de PP
Forêt : 33,6 %
Plan d'eau : 443 (435,1 ha)
Captage AEP : 7
Enjeux bivalves : moyen

BILAN

FINANCIER

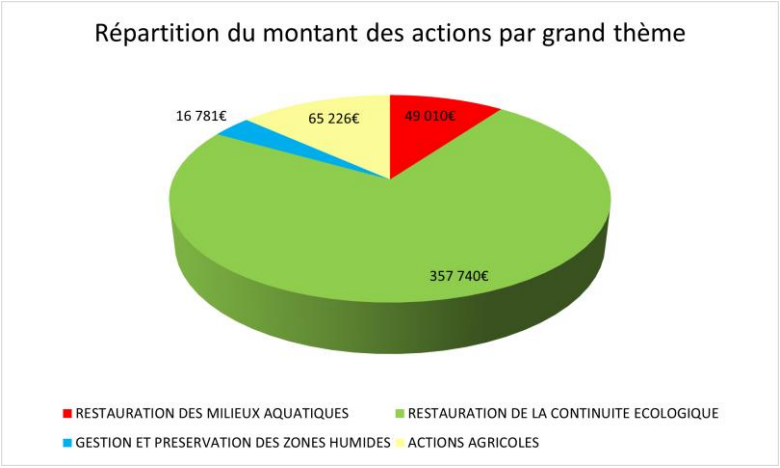

(Des actions sont en cours donc non chiffrées dans le financier pour la gestion et préservation des zones humides)

TOTAL ME PRÉVISIONNEL : 401 589 €
TOTAL ME RÉALISÉ : 488 757 €
POURCENTAGE DE RÉALISATION : 122%

QUANTITATIF RÉALISÉ (PRÉVISIONNEL)

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES
Ripisylve : **10 000 ml** (13 000)
PEE : **0** (5)

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE
Travaux seuils : **1** (1)

GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES
Maîtrise foncière : **0 ha** (10)
Rédaction plan de gestion : **2** (3)
Travaux restauration : **12 ha** (/)
Travaux entretien : **4,7 ha** ()

ETUDES
Etangs : **0** (4)
Seuils : **0** (20)
Définition du statut des ouvrages : **64** (1)
Fonctionnalité : **0** (1)

ACTIONS AGRICOLES
DIE : **30** (30)
Communication : **0** (non quantifiable)
Accompagnements individuels : **10** (10)
Accompagnements collectifs : **1** (2)
Analyses sols et eau : **0** (48)

( ) prévisionnel quantitatif du contrat
/ unité de l'indicateur prévisionnel différente de celle du réalisé

FRGR0418 VINCOU

RÉALISATIONS CTMA "Gartempe amont" 2018-2022

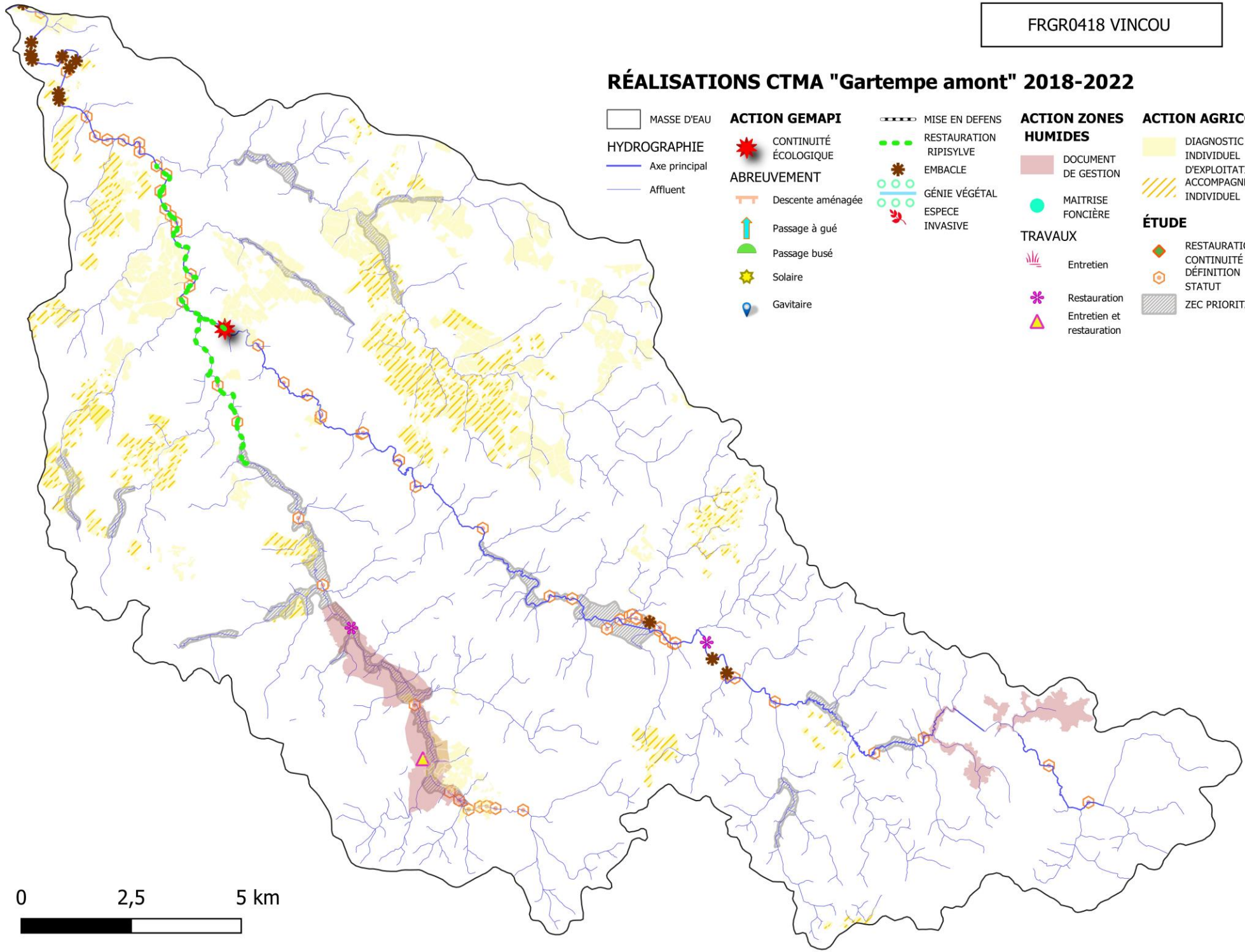

Cartographie: SMCRG / CR.2024

QUALITÉ BIO PHYSICO CHIMIQUE (station : 4094200 de l'AELB)						
PARAMÈTRES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Oxygène dissous (mg 0_2/L)*	8,6	9,2	10,2		8,1	11,3
Taux de saturation en 0_2 (%)*	87	92	94		84	97
DBO5 (mg 0_2/L)*	2,2	3,3	1,7		1,9	2,1
Carbone organique (mg C/L)*	6,4	6,3	6,8		6,1	5,4
Température*	14	13	-		-	-
Phosphore total (mg P/L)*	0,05	0,03	0,02		0,06	0,03
NO_3^- (mg/L)*	1,5	1,4	1,7		0,8	2,6
pH minimum	6,6	6,5	6,8		6,7	6,8
pH maximum	7,4	7,0	7,9		7,3	7,5
IPR*	47	42	43		30	51
IBD	16,6	16,5		13,3	15,3	
I2M2*	0,408	0,327	0,720	0,462	0,425	
IBMR	0,80			0,68	0,72	

Les classes d'état ont été obtenues en prenant en compte l'arrêté du 25/01/2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface, ces classes correspondent aux tableaux fournis par l'AELB mis à jour le 09/10/2023. Code couleur : **bleu** = très bon état ; **vert** = bon état ; **jaune** = état moyen ; **orange** = état médiocre ; **rouge** = état mauvais ; **gris** = pas de donnée ou **-** = données insuffisantes. *****valeur moyenne calculée pour plusieurs données dans l'année.

CT GARTEMPE AMONT

FRGR0419	La Brame et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Gartempe

ÉTAT DCE		RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019	ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT
2013	2019		
RISQUE GLOBAL		Hydrologiques	2027
RISQUE			

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 273 km²
Continuité écologique : liste 1 art 214-17 CE (non concernée liste 2)
Zones humides : 15,0 % MPH
Occupation agricole : 94,4 % dont 34,5 % de PP
Forêt : 5,5 %
Plan d'eau : 281 (171,1 ha)
Captage AEP : -
Enjeux bivalves : moyen

BILAN

FINANCIER

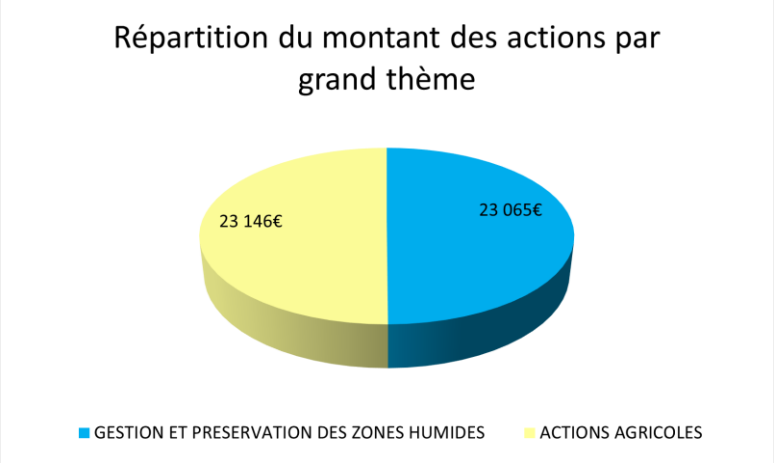

(Des actions sont en cours donc non chiffrées dans le financier pour la gestion et préservation des zones humides)

TOTAL ME PRÉVISIONNEL : 227 354 €
TOTAL ME RÉALISÉ : 46 211 €
POURCENTAGE DE RÉALISATION : 20%

QUANTITATIF RÉALISÉ (PRÉVISIONNEL)

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES
PEE : **0** (5)

GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES
Rédaction plan de gestion : **1** (2)
Maîtrise foncière : **3,2 ha** (5)
Travaux restauration : **1,17 ha** (/)
Travaux entretien : **0,68 ha** (/)

ETUDES
Etangs : **0** (4)
Seuils : **0** (20)
Définition du statut des ouvrages : **28** (20)

ACTIONS AGRICOLES
DIE : **10** (35)
Communication : **0** (non quantifiable)
Accompagnements individuels : **1** (17)
Accompagnements collectifs : **2** (4)
Analyses sols et eau : **0** (51)

( ) prévisionnel quantitatif du contrat
/ unité de l'indicateur prévisionnel différente de celle du réalisé

RÉALISATIONS CTMA "Gartempe amont" 2018-2022

FRGR0419 BRAME

MASSE D'EAU

HYDROGRAPHIE
- Axe principal
- Affluent

ACTION GEMAPI
- CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

ABREUVEMENT
- Descente aménagée
- Passage à gué
- Passage busé
- Solaire
- Gavitaire

- MISE EN DEFENS
- RESTAURATION RIPISYLVE
- EMBACLE
- GÉNIE VÉGÉTAL
- ESPECE INVASIVE

ACTION ZONES HUMIDES
- DOCUMENT DE GESTION
- MAITRISE FONCIÈRE

TRAVAUX
- Entretien
- Restauration
- Entretien et restauration

ACTION AGRICOLE
- DIAGNOSTIC INDIVIDUEL D'EXPLOITATION
- ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

ÉTUDE
- RESTAURATION CONTINUITÉ
- DÉFINITION STATUT
- ZEC PRIORITAIRE

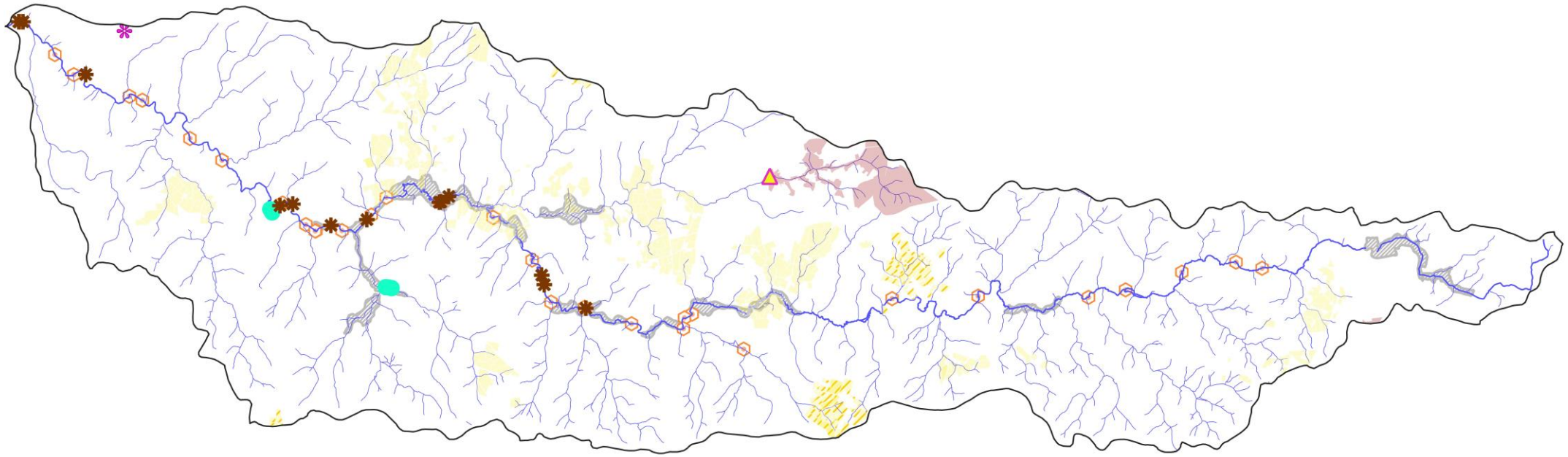

0 2,5 5 km

Cartographie: SMCRG / CR.2024

QUALITÉ BIO PHYSICO CHIMIQUE (station : 04095190 de l'AELB)						
PARAMÈTRES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Oxygène dissous (mg 0_2/L)*	9	9	10		10	11
Taux de saturation en 0_2 (%)*	88	88	96		89	100
DBO5 (mg 0_2/L)*	1	2	1		2	2
Carbone organique (mg C/L)*	7,5	7,5	8,8		6,7	6,8
Température*	13	12	-		-	-
Phosphore total (mg P/L)*	0,11	0,15	0,09		0,15	0,08
NO_3^- (mg/L)*	5	7	8		3	9
pH minimum	6,9	6,7	7,4		7,2	7,4
pH maximum	7,8	7,4	8		7,8	8,1
IPR	10,5			11,3		
IBD	14,9	13,4	14,7	14,3	14,2	
I2M2	0,755	0,554	0,711	0,525	0,421	
IBMR		0,78		0,75		

Les classes d'état ont été obtenues en prenant en compte l'arrêté du 25/01/2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface, ces classes correspondent aux tableaux fournis par l'AELB mis à jour le 09/10/2023. Code couleur : **bleu** = très bon état ; **vert** = bon état ; **jaune** = état moyen ; **orange** = état médiocre ; **rouge** = état mauvais ; **gris** = pas de donnée ou **-** = données insuffisantes. ***** valeur moyenne calculée pour plusieurs données dans l'année.

CT GARTEMPE AMONT

FRGR1690	Le Ritord et ses affluents depuis la source jusqu'à la retenue de Saint-Pardoux

ÉTAT DCE		RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019	ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT
2013	2019		
RISQUE GLOBAL		-	2021
RESPECT			

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 18 km²
Continuité écologique : non concernée listes 1 et 2
Zones humides : 11,0 % MPH
Occupation agricole : 27,0 % dont 68,1 % de PP
Forêt :70,0 %
Plan d'eau : 11 (35,5 ha)
Captage AEP : -
Enjeux bivalves : -

BILAN

FINANCIER

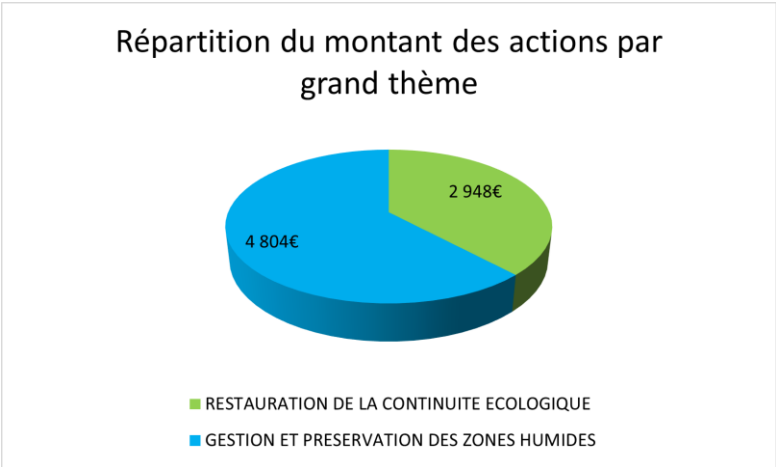

TOTAL ME PRÉVISIONNEL : 23 675 €
TOTAL ME RÉALISÉ : 7 752 €
POURCENTAGE DE RÉALISATION : 33%

QUANTITATIF RÉALISÉ (PRÉVISIONNEL)

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES
Points d'abreuvement : **1** (0)
Clôtures : **150 ml** (0)

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE
Petite continuité : **110 m** (110)

GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES
Travaux restauration : **0,13 ha** (/)

( ) prévisionnel quantitatif du contrat
/ unité de l'indicateur prévisionnel différente de celle du réalisé

FRGR1690 RITORD

RÉALISATIONS CTMA "Gartempe amont" 2018-2022

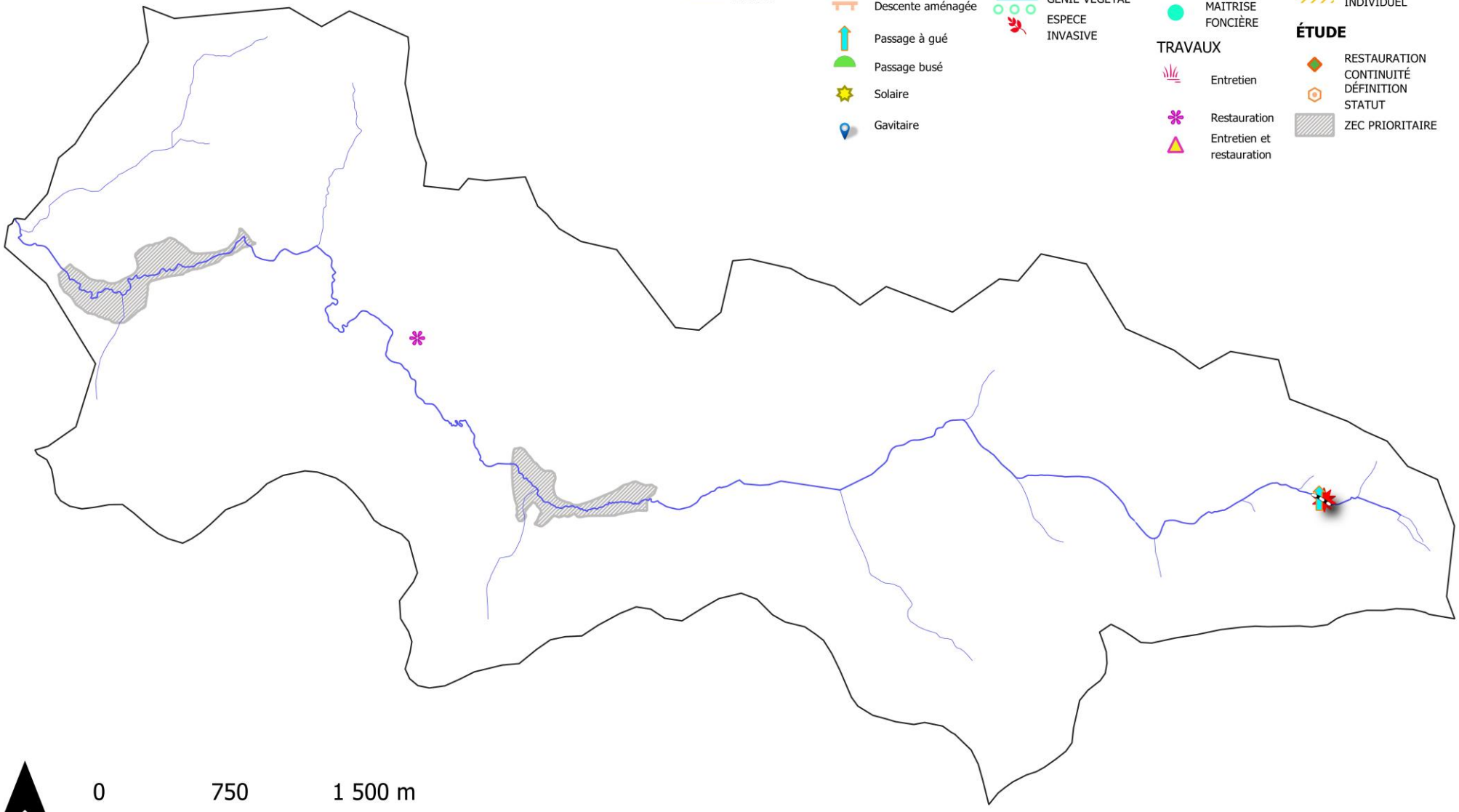

Cartographie: SMCRG / CR 2024

CT GARTEMPE AMONT

FRGR1704	Le Sagnat et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Gartempe

ÉTAT DCE		RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019	ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT
2013	2019		
RISQUE GLOBAL		Obstacles Hydrologiques	2027
RISQUE			

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 19 km²
Continuité écologique : non concernée listes 1 et 2
Zones humides : 12 % MPH
Occupation agricole : 48,7 % dont 41,9% de PP
Forêt : 55,0%
Plan d'eau : 12 (29,9 ha)
Captage AEP : -
Enjeux mulette : -

BILAN

FINANCIER

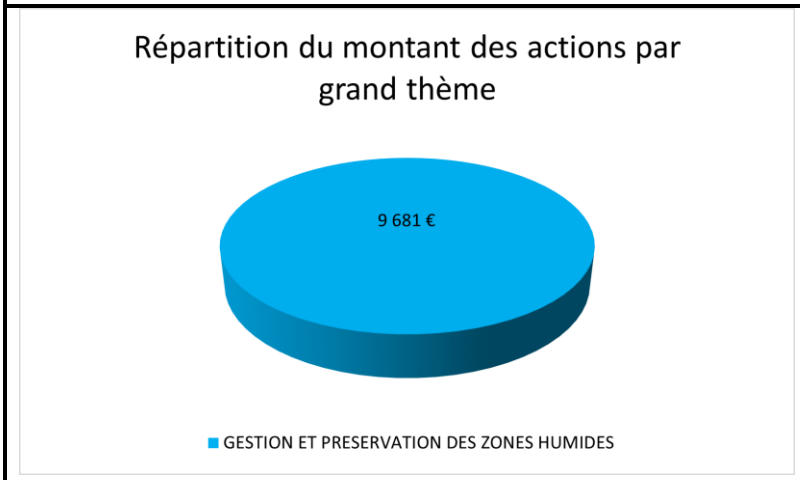

TOTAL ME PRÉVISIONNEL : 64 792 €
TOTAL ME RÉALISÉ : 9 681 €
POURCENTAGE DE RÉALISATION : 15%

QUANTITATIF RÉALISÉ (PRÉVISIONNEL)

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES
Points d'abreuvement : **0** (5)
Clôtures : **0** (500)

GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES
Rédaction plan de gestion : **0** (1)
Travaux restauration : **7,4 ha** (/)
Travaux entretien : **8,2 ha** (/)

( ) prévisionnel quantitatif du contrat
/ unité de l'indicateur prévisionnel différente de celle du réalisé

FRGR1704 SAGNAT

RÉALISATIONS CTMA "Gartempe amont" 2018-2022

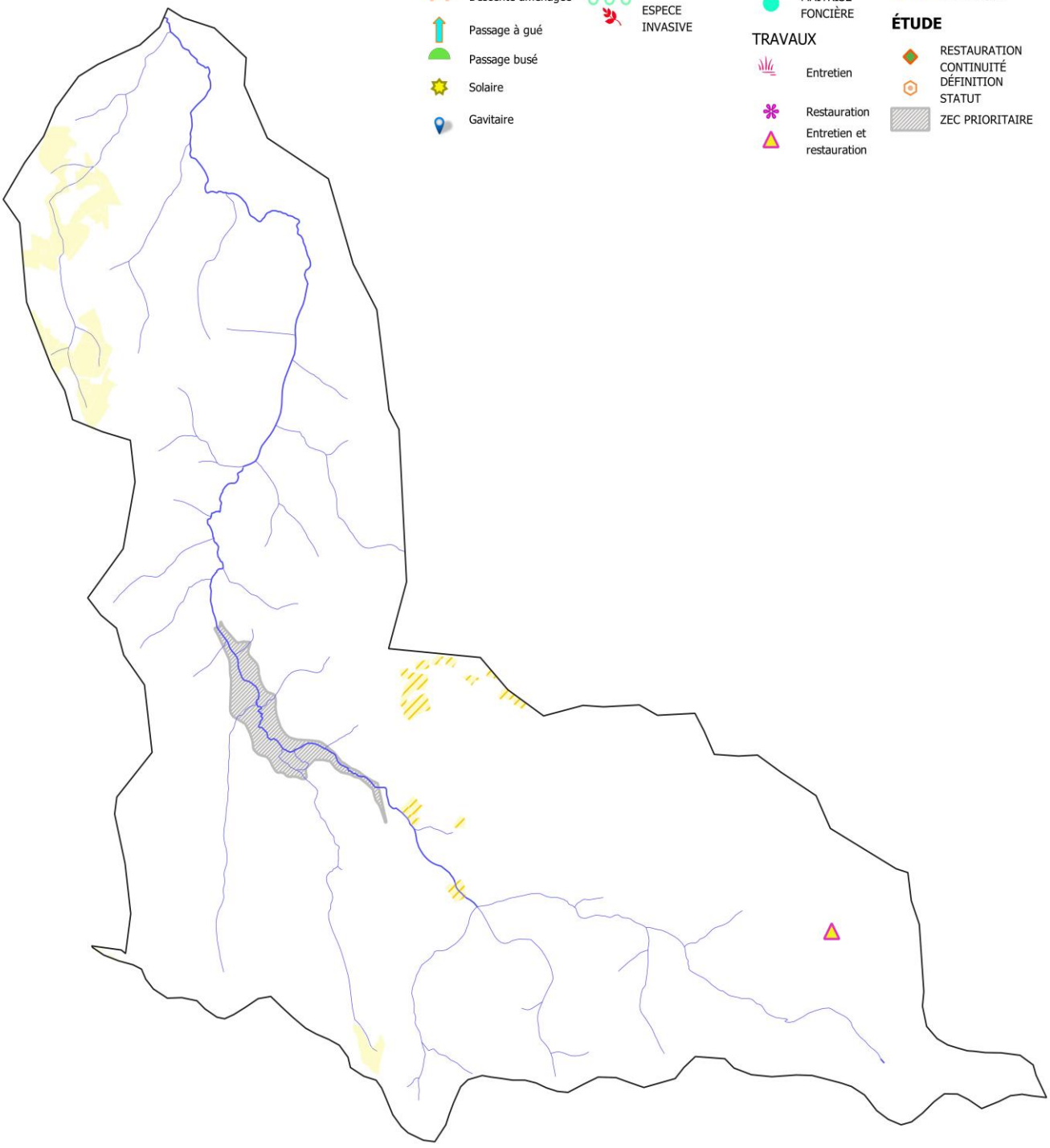

Cartographie: SMCRG / CR 2024

0 1 2 km

QUALITE BIO PHYSICO CHIMIQUE (station : 04551001 de l'AELB)						
PARAMETRES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Oxygène dissous (mg 0_2/L)*		8,3				
Taux de saturation en 0_2 (%)*		99				
DBO5 (mg 0_2/L)						
Carbone organique (mg C/L)						
Température*		-				
Phosphore total (mg P/L)						
NO_3^- (mg/L)						
pH minimum		6,9				
pH maximum		7,8				
IPR		18				
IBD						
I2M2		0,734				
IBMR						
Les classes d'état ont été obtenues en prenant en compte l'arrêté du 25/01/2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface, ces classes correspondent aux tableaux fournis par l'AELB mis à jour le 09/10/2023. Code couleur : **bleu** = très bon état ; **vert** = bon état ; **jaune** = état moyen ; **orange** = état médiocre ; **rouge** = état mauvais ; **gris** = pas de donnée ou **-** = données insuffisantes. ***** valeur moyenne calculée pour plusieurs données dans l'année.						
2019 : mesures et données insuffisantes pour un résultat significatif						

CT GARTEMPE AMONT

FRGR1710	Le Lavillemichel et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Gartempe

ÉTAT DCE		RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019	ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT
2013	2019		
RISQUE GLOBAL		Obstacles Hydrologiques	2027
RISQUE			

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 13 km²
Continuité écologique : non concernée listes 1 et 2
Zones humides : 12,4 % MPH
Occupation agricole : 62,1 % dont 43,9 % de PP
Forêt : 46,9 %
Plan d'eau : 15 (15,3 ha)
Captage AEP : -
Enjeux mulette : -

BILAN

FINANCIER	QUANTITATIF
Pas de prévisionnel et pas de réalisation	Pas de prévisionnel et pas de réalisation

CT GARTEMPE AMONT

FRGR1721	La Borderie et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Gartempe

ÉTAT DCE		RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019	ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT
2013	2019		
RISQUE GLOBAL		Morphologiques	2027A
RISQUE			

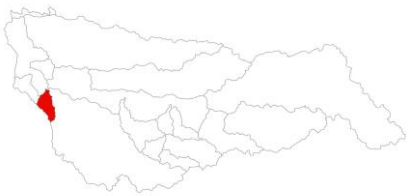

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 14 km²
Continuité écologique : non concernée listes 1 et 2
Zones humides : 13,4 % MPH
Occupation agricole : 82,9 % dont 40,9 % de PP
Forêt : 19,2 %
Plan d'eau : 6 (2,2 ha)
Captage AEP : -
Enjeux bivalves : -

BILAN

FINANCIER	QUANTITATIF
Pas de prévisionnel et pas de réalisation	Pas de prévisionnel et pas de réalisation

CT GARTEMPE AMONT

FRGR1730	Le Planteloup et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Gartempe

ÉTAT DCE		RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019	ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT
2013	2019		
RISQUE GLOBAL		Morphologiques Obstacles Hydrologiques	2027A
RISQUE			

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 13 km²
Continuité écologique : non concernée listes 1 et 2
Zones humides : 11,5 % MPH
Occupation agricole : 101,3 % dont 23,3 % de PP
Forêt : 2,6 %
Plan d'eau : 9 (3,2 ha)
Captage AEP : -
Enjeux bivalves : -

BILAN

FINANCIER	**QUANTITATIF RÉALISÉ** (PRÉVISIONNEL)
TOTAL ME PRÉVISIONNEL : 13 333 € **TOTAL ME RÉALISÉ : 0 €** POURCENTAGE DE RÉALISATION : 0%	ETUDES Etangs : **0** (4) *( ) prévisionnel quantitatif du contrat*

CT GARTEMPE AMONT

FRGR1737	La Planche de Saint-Bonnet et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Gartempe

ÉTAT DCE		RISQUES ET PRESSIONS SIGNIFICATIVES EDL 2019	ÉCHÉANCE ATTEINTE BON ÉTAT
2013	2019	Morphologiques Obstacles Hydrologiques	2021
RISQUE GLOBAL			
RISQUE			

CARACTERISTIQUES GENERALES

Superficie BV : 15 km²
Continuité écologique : non concernée listes 1 et 2
Zones humides : 9,9 % MPH
Occupation agricole : 100,1 % dont 35,7 % de PP
Forêt : 1,7 %
Plan d'eau : 10 (3,6 ha)
Captage AEP : -
Enjeux bivalves : -

BILAN

FINANCIER	**QUANTITATIF RÉALISÉ** (PRÉVISIONNEL)
TOTAL ME PRÉVISIONNEL : 13 333 € **TOTAL ME RÉALISÉ : 0 €** POURCENTAGE DE RÉALISATION : 0%	ETUDES Etangs : **0** (4) *( ) prévisionnel quantitatif du contrat*

Un bilan technique et financier détaillé par masse d'eau est disponible en annexe 1.

Une carte avec les montants alloués par masse d'eau pour les actions localisables est visible ci-dessous.

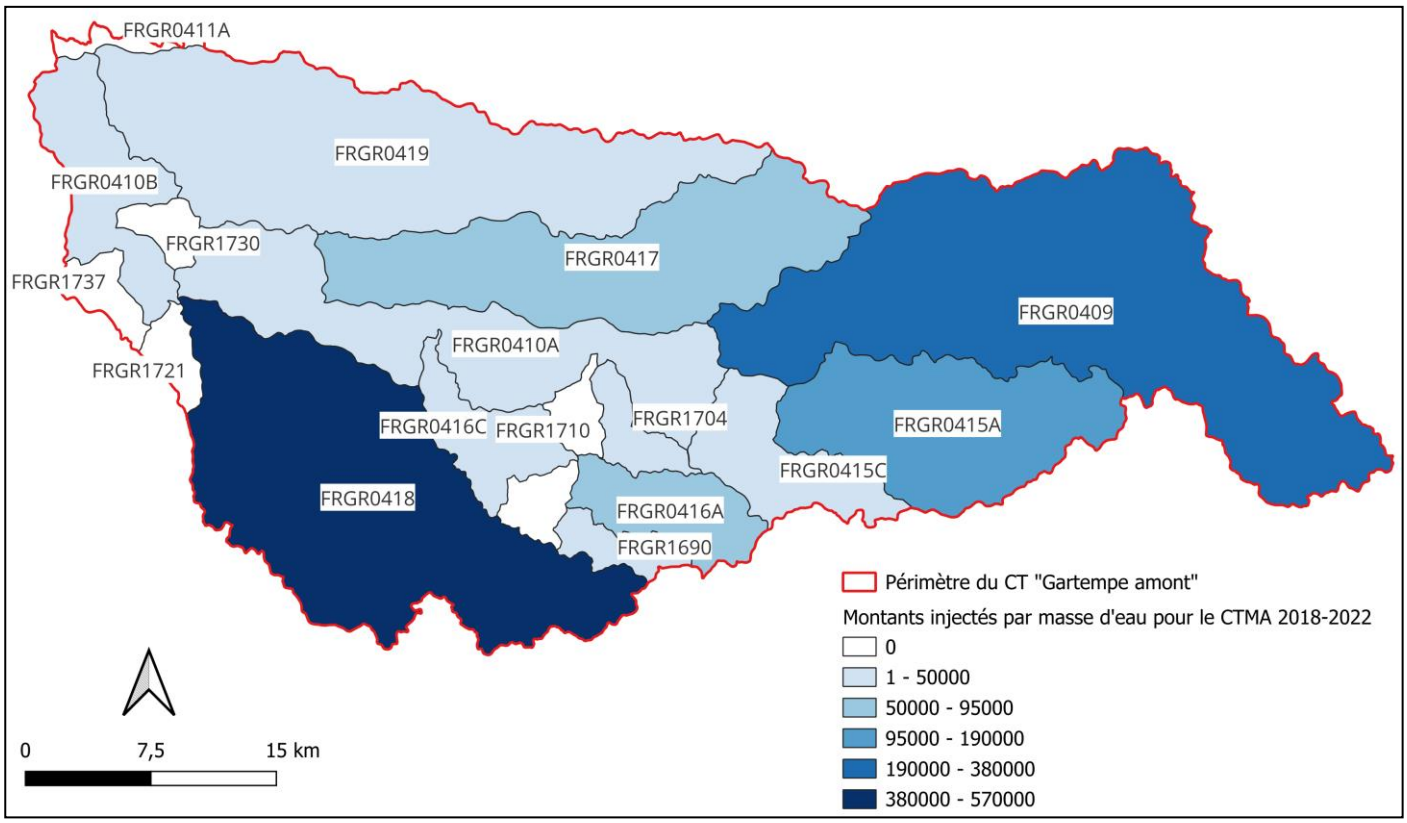

Figure 39 : Montants alloués par masse d'eau dans le cadre du CTMA 2018-2022

Annexes

Annexe 1 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0409 (Gartempe)

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5										EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER						
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
CDA87	**ANIMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION**	**Communication**			**0**	0%		6 320 €		**0 €**	0%			Non réalisé (refus AELB).
CAGG	**RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES**	**Embâcles**	NM	NM	**NM**			18 000 €	18 000 €	**34 584 €**	192%	192%	Retrait des arbres vieillissants et morts sur les berges de la Gartempe	Difficultés pour avoir la remontée des informations, ripisylve très vieillissante (embâcles fréquents), et parfois, problèmes d'autorisation d'accès
SMCRG														Les embâcles n'ont pas fait l'objet d'une demande spécifique, ils ont été traités au fil de la restauration de la ripisylve
CAGG		**Ripisylve**	18 000 ml	17 000 ml	**14 750 ml**	82%	87%	55 000 €	42 500 €	**42 198 €**	77%	99%	Retrait des arbres vieillissants et morts, lutte contre l'érosion des berges : restauration des fonctions naturelles de la ripisylve	L'ensemble des linéaires prévus a été réalisé, mais parfois difficultés d'accès au ruisseau
SMCRG			10j	725 ml	**725 ml**	-	100%	20 000 €	3 036 €	**3 036 €**	15%	100%	Nombreux embâcles traités avec l'ensemble de la ripisylve, retrait des arbres vieillissants et morts, retrait des arbres menaçant de tomber dans le cours d'eau et d'éroder la berge	La technicienne est arrivée au cours de la troisième année et n'a pas eu connaissance du prévisionnel quantitatif et financier, ni de la localisation. Prise de préconisations spéciales secteur à enjeux moules perlières
CAGG		**Nettoyage dépôt sauvage**	2	1	**0**	0%	0%	4 000 €	2 000 €	**0 €**	0%	0%	Action non réalisée	Les dépôts ont été nettoyés par les riverains avant que le contrat ne débute
CAGG		**Ragondins**	40	40	**88**	220%	220%	3 000 €	3 000 €	**3 485 €**	116%	116%	Lutte contre l'ensablement et la dégradation des berges	Difficultés à trouver des volontaires et à avoir le retour des prises
CAGG		**Points d'abreuvement**	32	45	**48**	150%	107%	72 100 €	72 000 €	**60 855 €**	84%	85%	Lutte contre l'abreuvement "sauvage" au cours d'eau, contre l'ensablement et la dégradation des berges	Coût du marché inférieur au prévisionnel

SMCRG			23	7	**7**	30%	100%	46 000 €	26 513 €	**26 513 €**	58%	100%	Aménagement impératif du fait de la présence de moules perlières et de l'importance des encoches d'érosion	La technicienne est arrivée au cours de la troisième année et n'a pas eu connaissance du prévisionnel quantitatif et financier, ni de la localisation. Encoches d'érosion dues au piétinement très importantes, points d'abreuvement renforcés coûteux
SMABGA			0	/	**12**			0 €	/	**47 257 €**			Lutte contre l'abreuvement "sauvage" au cours d'eau, contre l'ensablement et la dégradation des berges	Travaux consécutifs à l'animation réalisée sur les masse d'eau FRGR0415c et FRGR0416c
CAGG		**Clôture (ml de berge)**	5100 ml	6 600 ml	**4 120 ml**	81%	62%	21 000 €	20 000 €	**10 933 €**	52%	55%	Lutte contre l'abreuvement "sauvage" au cours d'eau, contre l'ensablement et la dégradation des berges	Coût du marché inférieur au prévisionnel
SMCRG			3 850	750	**670**	17%	89%	15 400 €	1 436 €	**1 286 €**	8%	89%	Aménagement impératif du fait de la présence de moules perlières et de l'importance des encoches d'érosion, autres secteurs déjà en défens	La technicienne est arrivée au cours de la troisième année et n'a pas eu connaissance du prévisionnel
SMABGA			0	/	**2 901**			0 €	/	**10 446 €**			Lutte contre l'abreuvement "sauvage" au cours d'eau, contre l'ensablement et la dégradation des berges	Travaux consécutifs à l'animation réalisée sur les masses d'eau FRGR0415c et FRGR0416c
CAGG		**Génie végétal**	90	140	**50**	56%	36%	28 000 €	20 000 €	**2 472 €**	9%	12%	Lutte contre l'ensablement et la dégradation des berges	Refus de certains propriétaires : action réalisée partiellement
SMCRG	**RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE**	**Travaux étangs**	1		**0**	0%		15 000 €		**0 €**	0%		Action non réalisée	La technicienne est arrivée au cours de la troisième année et n'a pas eu connaissance du prévisionnel quantitatif et financier, ni de la localisation
CAGG		**Petite continuité**	1		**0**	0%		10 000 €		**0 €**	0%		Action non réalisée	Etude annulée = travaux annulés
SMCRG			1		**0**	0%		30 000 €		**0 €**	0%		Action non réalisée	La technicienne est arrivée au cours de la troisième année et n'a pas eu connaissance du prévisionnel quantitatif et financier, ni de la localisation
CEN NA	**GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES**	**Maîtrise foncière**	7,5	13,08	**14,6383**	195%	112%	18 750 €	25 785 €	**En cours**			Augmentation du foncier	Achat de parcelles humides sur les sources de la Gartempe non prévues initialement. Cela modifie la surface réelle
CEN NA		**Rédaction document de gestion**	1	1	**1**	100%	100%	11 000,00 €	8 218 €	**9 272 €**	84%	113%	Document de gestion prévu a été réalisé (prairie humide de Pétillat)	Prévisionnel inscrit au contrat surestimé
CEN NA		**Travaux restauration**	-	14,29	**17,59**	-	123%	24 270,00 €	34 186,69 €	**En cours**			Restauration de milieux humides au niveau des sources de la gartempe. Amélioration des habitats humides (boisements humides, milieux tourbeux)	Augmentation du prix des matériaux ce qui induit le dépassement du budget sur certains sites
CEN NA		**Travaux entretien**	-	3,32	**3,42**	-	103%	9 290,00 €	3 919 €	**En cours**			Entretien de milieux humides sur des sites CEN. Maintien du bon état écologique des zones humides	Les travaux d'entretien ne sont plus financés par l'AELB.
CDA87		**DIE**	45	25	**5**	11%	20%	64 800 €	36 000 €	**8 124 €**	13%	23%	Sensibilisation des agriculteurs vers les pratiques vertueuses. Emergence de projets d'exploitation visant la réduction des intrants, l'autonomie en eau, la préservation de la qualité de l'eau et des milieux humides	Phase 5 non demandée

CDA87		**Acc. indiv.**	29	9	**19**	66%	211,11%	41 760 €	12 960 €	**16 022 €**	38%	124%	Accompagnement des projets des exploitations ayant réalisé un DIE.	Phase 5 non demandée (programmation raccourcie)
CDA87		**Acc. collectif**	7	5	**2**	29%	40,00%	13 440 €	9 600 €	**3 525 €**	26%	37%	Organisation de journées collectives pour accompagner les exploitants dans l'autonomie en eau et autres pratiques en lien avec la ressource en eau.	Actions réalisées partiellement. Phase 5 non demandée
CAGG	**ETUDES**	**Etude recensement d'étangs**	1	1	**1**	100%	100%	10 000 €	10 000 €	**0 €**	0%	0%	Amélioration des connaissances et sensibilisation des propriétaires : action réalisée en interne	Coût sous-estimé, d'où la nécessité de faire l'inventaire en interne
CAGG		**Etude étangs**	1	1	**1**	100%	100%	3 500 €	3 500 €	**3 480 €**	99%	99%	Amélioration des connaissances et sensibilisation des propriétaires : étude réalisée sur un étang en barrage de cours d'eau	Etude effectuée lors de la vente de l'ouvrage (travaux en réflexion)
CAGG		**Etude seuils**	1	1	**1**	100%	100%	7 500 €	7 500 €	**5 220 €**	70%	70%	Amélioration des connaissances et sensibilisation des propriétaires : propriétaire peu coopératif (l'étude n'a pas été à son terme et aucun travaux ne sera réalisé)	Propriétaire n'acceptant pas les aménagements proposés par l'étude : phase 2 de l'étude (avant-projet) non réalisée
SMCRG			0	1	**1**	-	100%	0 €	6 120 €	**6 120 €**	-	100%	Propriétaire qui souhaitait l'étude de son seuil (Moulin de Roches)	L'étude sera proposée pour travaux de restauration de la continuité durant le prochain contrat
CAGG		**Etude ouvrages (petite continuité)**	2		**0**	0%		10 000 €		**0 €**	0%		Action non réalisée	Bureau d'études non disponible : action annulée
CDA87		**Etude qualité eau**	69		**0**	0%		4 236 €		**0 €**	0%			Non réalisé (refus AELB).
	TOTAL MASSE D'EAU							562 366 €	189 714 €	**294 828 €**	52%	139%		

Annexe 2 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0410a (Gartempe)

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5										EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER						
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
SMCRG	**ANIMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION**	**Gestion des vannages**	50 j		**0**	0%				**0 €**			Action non réalisée	La technicienne est arrivée au cours de la troisième année et n'a pas eu connaissance du prévisionnel quantitatif et financier, ni de la localisation
CDA87		**Communication**		2	**0**	0%	0%	960 €	960 €	**0 €**	0%	0%		Non réalisé (refus AELB)
CEN NA	**GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES**	**Travaux restauration**	-	4,7	**10,7**	-	228%	8 100 €	8 451 €	**En cours**			Opérations efficaces pour restaurer des milieux humides ouverts (prairies) et permettre ensuite leur entretien par pâturage.	Sous-évaluation de la dynamique de la végétation qui colonise les prairies humides sur certaines parcelles (arbustes, Fougère aigle,…)
CDA87		**DIE**	5	5	**5**	100%	100%	7 200 €	7 200 €	**8 064 €**	112%	112%	Sensibilisation des agriculteurs vers les pratiques vertueuses. Emergence de projets d'exploitation visant la réduction des intrants, l'autonomie en eau, la préservation de la qualité de l'eau et des milieux humides etc	
CDA87		**Acc. individuel**	2	2	**2**	100%	100%	2 880 €	2 880 €	**3 157 €**	110%	110%	Accompagnement des projets des exploitations ayant réalisé un DIE	Actions réalisées
CDA87		**Accompagnement collectif**	1	1	**1**	100%	100%	1 920 €	1 920 €	**1 841 €**	96%	96%	Organisation de journées collectives pour accompagner les exploitants dans l'autonomie en eau et autres pratiques en lien avec la ressource en eau	Actions réalisées
CDA87	**ETUDES**	**Etude qualité eau**	6	6	**0**	0%	0%	368 €	368 €	**0 €**	0%	0%		Non réalisé (refus AELB)
TOTAL MASSE D'EAU								21 428 €	21 780 €	**13 062 €**	61%	60%		

Annexe 3 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0410b (Gartempe)

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5										EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER						
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
SMCRG	**ANIMATION**	**Gestion des vannages**	50 j		**0**	0%				**0 €**			Non réalisée	La technicienne est arrivée au cours de la troisième année et n'a pas eu connaissance du prévisionnel quantitatif et financier, ni de la localisation
SMABGA	**RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES**	**PEE (interventions)**	5		**2**	40%		12 500 €		**0 €**			Prévenir l'installation des EEE sur le territoire, action très efficace car intervention précoce	Absence de financement, action réalisée en interne sur fonds propres
CEN NA	**GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES**	**Maîtrise foncière**	5		**0**	0%		12 500 €		**0 €**	0%			Attribution de l'enveloppe sur une autre ME
CEN NA		**Rédaction document de gestion**	0	1	**1**		100%	0 €	14 959 €	**14 870 €**		99%	Document de gestion prévu a été réalisé (ferme de Maisons vieilles) avec un fort enjeu d'étude et préservation du bocage	Nouveau site pas de pdg prévu sur cette masse d'eau lors de l'inscription au contrat
CEN NA		**Travaux restauration**	-	4	**4**	-	100%	0 €	12 801 €	**En cours**			Restauration de zones humides, améliorer la fonctionnalité des milieux humides et permettre leur entretien ensuite par pâturage	Nouveau site pas de travaux inscrits au contrat sur cette masse d'eau mais de nouveaux besoins donc inscription des travaux aux demandes de subvention
SMABGA	**ETUDES**	**Etude étangs**	4		**0**	0%		13 333 €		**0 €**	0%		Action non réalisée	Stratégie étang qui devait se réaliser en lien avec la DDT87 n'a pas été mise en place
TOTAL MASSE D'EAU								38 333 €	27 760 €	**14 870 €**	39%	54%		

Annexe 4 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0411a (Gartempe)

Il n'y avait pas d'action prévue et il n'y en a pas eu de faite.

Annexe 5 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0415a (Ardour)

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5										EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER						
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
CDA87	**ANIMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION**	**Communication**		0	**0**				0 €	**0 €**				Non réalisé (refus AELB)
SMCRG	**RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES**	**Embâcles**												Les embâcles n'ont pas fait l'objet d'une demande spécifique, ils ont été traités au fil de la restauration de la ripisylve
SMCRG		**Ripisylve (ml)**	20j	10 170	**9 815**	-	97%	10 000 €	33 065 €	**33 065 €**	330%	100%	Opération satisfaisante car une grande partie du linéaire du cours principal a été traité, de nombreux embâcles de taille importante ont été retirés	Le matériel et la méthode ont été adaptés la deuxième année pour réduire l'impact sur le milieu
SMCRG		**Points d'abreuvement**	20	20	**15**	75%	75%	40 000 €	48 973 €	**45 668 €**	114%	93%	Grand linéaire traité sur un affluent de l'Ardour de façon continue, les aménagements étant récents leur évaluation est délicate à ce jour	Encoches d'érosion dues au piétinement très importantes, points d'abreuvement renforcés plus coûteux que prévu, 2 aménagements de l'année 4 annulés et reportés sur la Gartempe 1
SMCRG		**Clôture (ml de berge)**	3 150	5 515	**3 997**	127%	72%	12 600 €	13 182 €	**7 272 €**	58%	55%	La fourniture de la clôture sans la pose est une solution moins coûteuse mais qui ne sera pas renouvelée pour le prochain contrat, en effet il est préférable, plus simple et plus sûr que la mise en défens soit réalisée par le MO	Année 5, fourniture de la clôture seulement sans la pose ce qui explique le moindre coût. Une partie du linéaire prévu n'a pas été fait
SMCRG	**RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE**	**Travaux étangs**	3		**0**	0%		75 000 €		**0 €**	0%		Action non réalisée	La technicienne est arrivée au cours de la troisième année et n'a pas eu connaissance du prévisionnel quantitatif et financier, ni de la localisation

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5										EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER						
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
SMCRG		**Travaux seuils**	1	1	**1**	100%	100%	55 000 €	74 996 €	**75 515 €**	137%	101%	Travaux récents donc peu de visibilité sur les effets, opération intéressante au regard du respect des différents enjeux (patrimoniaux et écologiques)	Reprise d'un dossier ancien, coûts plus élevés du fait de l'ancienneté de l'étude
CEN NA	**GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES**	**Maîtrise foncière**	2,5		**0**			6 250 €		**0 €**				Le budget a été déplacé sur une autre ME
CEN NA		**Rédaction document de gestion**	1		**0**			14 000 €		**0 €**				Le budget a été déplacé sur une autre ME
CDA87		**DIE**	10		**0**	0%		14 400 €		**0 €**	0%			Non réalisée
CDA87		**Acc. Individuel**	4	2	**En cours**			5 760 €	3 324 €	**En cours**				phase 5 non demandée
CDA87		**Acc. collectif**	2	0	**0**			3 840 €	0€	**0 €**				Non réalisée
SMCRG	**ETUDES**	**Etude étangs**	0	2	**2**		100%	0 €	7 680 €	**7 680 €**		100 %	Etude présentant des scénarios d'effacement avec un coût très élevé	L'étude sera proposée pour travaux de restauration de la continuité durant le prochain contrat
SMCRG		**Etude seuils**	0	1	**1**		100%	0 €	6 120 €	**6 120 €**		100%	Propriétaire qui souhaitait l'étude de son seuil (Moulin de la Vedrenne)	L'étude sera proposée pour travaux de restauration de la continuité durant le prochain contrat
CDA87		**Etude qualité eau**		0	**0**				0 €	**0 €**				Non réalisé (refus AELB)
TOTAL MASSE D'EAU								236 850 €	187 340 €	**175 320 €**	74%	94%		

Annexe 6 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0415c (Ardour)

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5										EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER						
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
SMABGA	**RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES**	**Points d'abreuvement**	10	9	**1**	10%	11%	30 000 €	/	**900 €**			Lutte contre l'abreuvement "sauvage" au cours d'eau, contre l'ensablement et la dégradation des berges	L'animation réalisée a donné l'opportunité d'intervenir sur une autre masse d'eau, d'où une réalisation inférieure au prévisionnelle
SMABGA		**Clôture (ml de berge)**	2 000	2 104	**401**	20%	19%	20 000 €	/	**0 €**			Lutte contre l'abreuvement "sauvage" au cours d'eau, contre l'ensablement et la dégradation des berges	L'animation réalisée a donné l'opportunité d'intervenir sur une autre masse d'eau, d'où une réalisation inférieure au prévisionnelle
CEN NA	**GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES**	**Maîtrise foncière**	2,5	0	**0**	0%	0%	6 250 €	0 €	**0 €**	0%	0%		Attribution de l'enveloppe sur une autre ME
CEN NA		**Rédaction document de gestion**	1	1	**1**	100%	100%	18 000 €	17 326 €	**17 023 €**	95%	98%	1 renouvellement de plan de gestion	RAS
CEN NA		**Travaux restauration**	-	4	**3**	-	75%	12 000 €	2 765 €	**1 260 €**	11%	46%	Restauration de 3 ha de milieux tourbeux afin d'obtenir un bon état de conservation	Les zones humides sont dans une phase d'entretien. De nombreux volets de restauration ont déjà été effectués
CEN NA		**Travaux entretien**	-	12	**9,5**	-	79%	20 000 €	8 762 €	**En cours**			Entretien de 9,5 ha de milieux tourbeux. Ces travaux permettent le maintien du bon état écologique des milieux tourbeux	Le budget a été sous-estimé vis à vis de l'entretien nécessaire. Les travaux d'entretiens ne sont plus financés par l'AELB
TOTAL MASSE D'EAU								106 250 €	28 853 €	**19 183 €**	18%	66%		

Annexe 7 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0416a (Couze)

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5										EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER						
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
CDA 87	ANIMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	Communication			0			720 €		0 €	0%			Non réalisé (refus AELB).
SMABGA	RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES	Points d'abreuvement	0		1			0 €		2 058 €			Lutte contre l'abreuvement "sauvage" au cours d'eau, contre l'ensablement et la dégradation des berges	Travaux consécutifs à l'animation réalisée sur la masse d'eau FRGR0416c
SMABGA		Clôture (ml de berge)	0		101			0 €		0 €			Lutte contre l'abreuvement "sauvage" au cours d'eau, contre l'ensablement et la dégradation des berges	Travaux consécutifs à l'animation réalisée sur la masse d'eau FRGR0416c. Clôture réalisée par l'éleveur
CEN NA	GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES	Maîtrise foncière	5	0	1,3101	26%	-	12 500 €	0 €	En cours			Opportunité foncière	Utilisation d'une partie de l'enveloppe acquisition destinée à cette masse d'eau
CEN NA		Rédaction document de gestion	1		0	0%		15 000 €		0 €	0%			Modification du plan de gestion attribué à une autre masse d'eau
CEN NA		Travaux restauration	-	31,08	26,01	-	84%	10 830 €	63 026 €	57 590 €			L'ensemble des travaux a été réalisé à l'identique du prévisionnel. Les travaux ont permis de rouvrir des milieux tourbeux laissés à l'abandon. Les actions entreprises sont actuellement toutes bénéfiques pour le milieu.	L'ensemble des travaux a été réalisé à l'identique du prévisionnel hormis une parcelle sur la tourbière de Mallety, trop humide pour mener les travaux comme initialement prévu. Cela a nécessité une adaptation de l'action, en bûcheronnage sélectif, et uniquement manuel. Une partie, tourbière de Segord, initialement prévue au bûcheronnage a été laissée en évolution libre de boisement (entre l'année de prévision des travaux et l'année d'exécution, le milieu avait évolué en boisement spontané très humide)
CEN NA		Travaux entretien	-	11,12	11,64	-	105%	87 130 €	25 645 €	1 484 €			Maintien du bon état écologique des milieux	Les travaux d'entretien ne sont plus financés par AELB
CDA 87		DIE	5		0	0%		7 200 €		0 €	0%			Non réalisée
CDA 87		Acc. individuel	3		0	0%		4 320 €		0 €	0%			Phase 5 non demandée (programmation raccourcie à 4 ans)
CDA 87		Acc. collectif	1		0	0%		1 920 €		0 €	0%			Phase 5 non demandée (programmation raccourcie à 4 ans)
SMABGA	ETUDES	Etude seuils	8		0	0%		26 000 €		0 €	0%			Action non réalisée faute de volontaire
SMABGA		Définition du statut des ouvrage	8		0	225%				0 €				Réalisé dans la masse d'eau FRGR0416c
CDA 87		Etude qualité eau	9		0	0%		552 €		0 €	0%			Non réalisé (refus AELB).
TOTAL MASSE D'EAU								159 212 €	88 671 €	61 131 €	38%	69%		

Annexe 8 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0416c (Couze)

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5										EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER						
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
SMABGA	RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES	Points d'abreuvement	5	5	**1**	20%	20%	15 000 €	17 298 €	**2 354 €**	16%	14%	Lutte contre l'abreuvement "sauvage" au cours d'eau, contre l'ensablement et la dégradation des berges	Inférieur au prévisionnel du fait que des opportunités ont permis de réaliser des actions sur d'autres masses d'eau
SMABGA		Clôture (ml de berge)	1 000	1 000	**595**	60%	60%	10 000 €	/	**1 860 €**	19%	/	Lutte contre l'abreuvement "sauvage" au cours d'eau, contre l'ensablement et la dégradation des berges	Inférieur au prévisionnel du fait que des opportunités ont permis de réaliser des actions sur d'autres masses d'eau
CEN NA	GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES	Maîtrise foncière	5	0	**0**	0%	0%	12 500 €	0 €	**0 €**	0%	0%		Attribution de l'enveloppe sur une autre ME
CEN NA		Travaux restauration	-	0,83	**0,45**	-	54%	17 340 €	8 002 €	**8 513 €**	49%	106%	Restauration de milieux humides, rivulaires et annexes hydrauliques, action en faveur des milieux humides et de la ressource en eau	Actions prévues au contrat surestimées mais sinon actions de restauration réalisées favorables aux milieux avec une restauration d'annexes hydrauliques de la Couze
CEN NA		Travaux entretien	-	1,28	**1,28**	-	100%	5 280 €	3 525 €	**1 078 €**			Maintien du bon état écologique des milieux	Les travaux d'entretien ne sont plus financés par AELB
SMABGA	ETUDES	Etude étangs	4		**0**	0%		13 333 €		**0 €**	0%		Action non réalisée	Stratégie étang qui devait se réaliser en lien avec la DDT87 n'a pas été mise en place
SMABGA		Etude seuils			**12**					**34 680 €**			Étude n'ayant pas été suivie de travaux	Action réalisée hors contrat car démarrée lors du contrat de rivière Gartempe (2011-2017) et non financée car ayant dépassé les délais conventionnels de subvention du fait de la difficulté de mener au bout l'étude
SMABGA		Définition du statut des ouvrages	0		**18**					**0 €**			Un gros travail d'archives a été réalisé permettant de documenter les ouvrages présents sur la masse d'eau	Action réalisée en interne
TOTAL MASSE D'EAU								48 453 €	11 527 €	**44 271 €**	91%	384%		

Annexe 9 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0417 (Semme)

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5										EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER						
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
CDA87	**ANIMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION**	**Communication**		0	**0**			1760	0	**0**	0%			Non réalisé (refus AELB)
SMCRG	**RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES**	**Ripisylve (ml de CE)**	0	5 000	**5 000**		100%	0 €	16 200 €	**16 200 €**		100%	Opération satisfaisante car une grande partie du linéaire du cours principal a été traitée (partie Creuse), de nombreux embâcles de taille importante ont été retirés	La technicienne est arrivée au cours de la troisième année et n'a pas eu connaissance du prévisionnel. Lors des diagnostics de terrain, ce secteur s'est révélé être particulièrement encombré et envasé. Il a donc été décidé d'intervenir sur ce cours d'eau. Difficulté de gestion des rémanents car l'entreprise n'avait pas de broyeur
SMABGA		**PEE**	5		**0**	0%		12 500 €		**0 €**	0%		Aucune intervention n'a été réalisée	Absence de financement
SMCRG		**Points d'abreuvement**	0	9	**9**		100%	0 €	19 080 €	**27 640 €**		145%	Opération très importante car le cours d'eau est très dégradé par le piétinement du côté du département de la Creuse, mais certains des exploitants de ce linéaire ont refusé les travaux de points d'abreuvement	La technicienne est arrivée au cours de la troisième année et n'a pas eu connaissance du prévisionnel. Lors des diagnostics de terrain, ce secteur s'est révélé être particulièrement dégradé (fortes encoches d'érosion), les aménagement ont demandé plus de renfort que prévu, d'où le prix plus élevé (cubage cailloux)
SMCRG		**Clôture (ml de berge)**	0	2 800	**3 304**	-	118%	0 €	8 400 €	**4 321 €**	-	51%	Important car beaucoup de dégradation	Prix de la clôture électrique surestimée
CEN NA	**GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES**	**Maîtrise foncière**	2,5	0	**4,7062**			6 250 €	0 €	**En cours**			Opportunité foncière. Sécurisation de parcelle à fort enjeu écologique	Utilisation de l'enveloppe acquisition de la phase 4.
CEN NA		**Rédaction document de gestion**	2	1	**1**	50%	100%	29 000 €	16 996 €	**16 974 €**	59%	100%	1 renouvellement de plan de gestion "Landes de la Saumagne" pour une durée de 10 ans	Réalisation d'un seul plan de gestion au lieu de 2 inscrits au Contrat, prévisionnel surestimé avec un retard dans les actions qui ne permet pas la réalisation de 2 documents de gestion
CEN NA		**Travaux restauration**	-	14,29	**14,49**	-	101%	0 €	14 151,03 €	**7 822,66 €**			Les travaux ont permis la restauration de 14,49 ha de milieux humides, et permettent d'atteindre le bon état de conservation des habitats	Nouveau site pas de travaux inscrits au contrat sur cette masse d'eau mais de nouveaux besoins donc inscription des travaux aux demandes de subvention
CEN NA		**Travaux entretien**	-	13,8	**13,8**	-	100%	35 000 €	9 700 €	**1 687 €**			Les travaux ont permis l'entretien de 13,8 ha de milieux humides, et permettent de maintenir le bon état de conservation des habitats	Les travaux d'entretien ne sont plus financés par l'AELB

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5										EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER						
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
CDA87		**DIE**	20	5	**5**	25%	100%	28 800 €	18 900 €	**12 698 €**	44%	67%	Sensibilisation des agriculteurs vers les pratiques vertueuses. Emergence de projets d'exploitation visant la réduction des intrants, l'autonomie en eau, la préservation de la qualité de l'eau et des milieux humides etc	Application des frais salariaux par l'AELB à partir de phase 3. Phase 4 surdimensionnée (concentration sur les bassins les plus prioritaires)
CDA87		**Acc. individuel**	10	1	**1**	10%	100%	14 400 €	1 512 €	**1 695 €**	12%	112%		Bilan sans phase 4 (solde prévu fin janvier 2024)
CDA87		**Acc. collectif**	2	0	**0**	0%	0%	3 840 €	2 216 €	**0 €**	0%	0%		Bilan sans phase 4 (solde prévu fin janvier 2024)
SMABGA	**ETUDES**	**Etude seuils**	12		**0**	0%		39 000 €		**0 €**	0%			Action non réalisée faute de volontaire
SMABGA		**Définition du statut des ouvrages**	14		**7**	50%				**0 €**			Un gros travail d'archives a été réalisé permettant de documenter les ouvrages présents sur la masse d'eau	Action réalisée en interne
CDA87		**Etude qualité eau**	30	0	**0**	0%		1841,6	0	**0 €**	0%			Non réalisé (refus AELB)
TOTAL MASSE D'EAU								113 392 €	103 427 €	**87 343 €**	77%	84%		

Annexe 10 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0418 (Vincou)

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5											
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER					EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
CDA87	ANIMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	Communication	NM	NM	**0**			3 840 €	3 840 €	**0 €**				Non réalisé (refus AELB)
SMABGA	RESTAURATION DES MILIEUX HUMIDES	Ripisylve (ml)	13 000	13 000	**10 000**	77%	77%	78 000 €	49 010 €	**49 010 €**	63%	100%	Retrait des arbres vieillissants et morts, lutte contre l'érosion des berges : restauration des fonctions naturelles de la ripisylve	Un propriétaire s'est opposé à l'accès à ses parcelles
SMABGA		PEE	5		**0**	0%		12 500 €		**0 €**	0%		Aucune intervention n'a été réalisée	Absence de financement
SMABGA	RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE	Travaux seuils	1	1	**1**	100%	100%	120 000 €	351 509 €	**357 740 €**	298%	102%	Effacement d'un gros ouvrage représentant un point noir concernant la continuité écologique	Difficulté de faire aboutir le dossier réglementaire d'où un retard conséquent dans la réalisation
CEN NA	GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES	Maîtrise foncière (ha)	10		**0**	0%		25 000 €		**0 €**	0%			Attribution de l'enveloppe sur une autre ME
CEN NA		Rédaction document de gestion	3	2	**2**	67%	100%	47 000 €	36 077 €	**En cours**			1 renouvellement avec agrandissement du périmètre étudié et 1 nouveau plan de gestion. Amélioration des connaissances et priorisation des actions de gestion en faveur des zones humides	Prévisionnel inscrit au contrat surestimé. Groupement de deux sites en un seul document de gestion
CEN NA		Travaux restauration	-	14,8	**12**	-	81%	7 000 €	23 940 €	**16 781 €**	240%	70%	Travaux permettant de maintenir les milieux humides ouverts et, pour plusieurs sites, la gestion extensive (fauche ou pâturage) du milieu par des agriculteurs partenaires	Augmentation du foncier via Néo Terra en 2021 permettant la restauration d'une surface plus importante que prévu + sous-évaluation de la dynamique de végétation des prairies et lisière, impliquant aussi davantage d'interventions de restauration
CEN NA		Travaux entretien	-	4,7	**4,7**	-	100%	23 863 €	6 573 €	**En cours**			Les travaux d'entretien permettent de maintenir le milieu dans un bon état écologique.	Les travaux d'entretiens ne sont plus financés par l'AELB
CDA87		DIE	30	30	**30**	100%	100%	43 200 €	43 200 €	**53 818 €**	125%	125%	Sensibilisation des agriculteurs vers les pratiques vertueuses. Emergence de projets d'exploitation visant la réduction des intrants, l'autonomie en eau, la préservation de la qualité de l'eau et des milieux humides etc.	
CDA87		Acc. individuel	10	10	**10**	100%	100%	14 400 €	14 400 €	**9 725 €**	68%	68%		Action réalisée
CDA87		Acc. collectif	2	2	**1**	50%	50%	3 840 €	3 840 €	**1 683 €**	44%	44%		Action réalisée en partie
SMABGA	ETUDES	Etude étangs	4		**0**	0%		13 333 €		**0 €**	0%		Action non réalisée	Stratégie étang qui devait se réaliser en lien avec la DDT87 n'a pas été mise en place
SMABGA		Etude seuils	20		**0**	0%		65 000 €		**0 €**	0%		Action non réalisée	Action non réalisée faute de volontaire

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5										EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER						
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
SMABGA		**Définition du statut des ouvrage**	10		**64**					**0 €**			Un gros travail d'archives a été réalisé permettant de documenter les ouvrages présents sur la masse d'eau	Action réalisée en interne
SMCRG		**Etude fonctionnalité**	1		**0**	0%		20 000 €		**0 €**	0%		Action non réalisée	Débat contradictoire au sein du comité technique, cette étude a été jugée comme non nécessaire
CDA87		**Etude qualité eau**	48	48	**0**			2 947 €	2 947 €	**0 €**				Non réalisé (refus AELB)
TOTAL MASSE D'EAU								379 509 €	513 255 €	**477 349 €**	126%	93%		

Annexe 11 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR0419 (Brame)

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5										EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER						
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
CDA87	ANIMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	Communication			0			2480		0	0%			Non réalisé (refus AELB)
SMABGA	RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES	PEE	5		0	0%		12 500 €		0 €	0%		Aucune intervention n'a été réalisée, bilan négatif car ne permet pas de prévenir l'installation des EEE	Absence de financement
CEN NA	GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES	Maîtrise foncière	5	5	3,199	64%	64%	12 500 €	12 500 €	En cours			Opportunité foncière sur des milieux à enjeu	Acquisition sur l'enveloppe phase 4 (2021)
CEN NA		Rédaction document de gestion	2	1	1	50%	100%	15 000 €	13 782 €	13 993 €	93%	102%	Rédaction d'une notice de gestion "Mégaphorbiaie d'Arcoulant et zones humides de la Vareille " sur 92 ha	Réalisation d'un seul plan de gestion au lieu de 2 inscrits au contrat, prévisionnel surestimé avec un retard dans les actions qui ne permettait pas la réalisation 2 documents de gestion
CEN NA		Travaux restauration	-	1,06	1,17	-	110%	13 710 €	19 426 €	9 072 €	66%	47%	Restauration de mares patrimoniales en faveur de la biodiversité, avec reconquête d'une plus grande diversité floristique (hélophytes, hydrophytes)	La restauration de mare ne peut se faire que durant une courte période dans l'année, les retards d'intervention ont parfois impliqué de reporter les travaux à l'année suivante pour éviter d'intervenir durant la période de reproduction des amphibiens.
CEN NA		Travaux entretien	-	0,68	0,68	-	100%	7 140 €	1 570 €	En cours			Les travaux d'entretien permettent de maintenir le milieu dans un bon état écologique	Les travaux d'entretien ne sont plus financés par l'AELB
CDA 87		DIE	35	20	10	29%	50%	50 400 €	35 520 €	16 931 €	34%	48%	Sensibilisation des agriculteurs vers les pratiques vertueuses. Emergence de projets d'exploitation visant la réduction des intrants, l'autonomie en eau, la préservation de la qualité de l'eau et des milieux humides etc	Phase 5 non réalisée
CDA87		Acc. indiv.	17	2	1	6%	50%	24 480 €	3 174 €	1 695 €	7%	53%		Phase 5 non demandée (programmation raccourcie à 4 ans)
CDA87		Acc. collectif	4	3	2	50%	67%	7 680 €	4 686 €	4 520 €	61%	96%		Phase 5 non demandée (programmation raccourcie à 4 ans)
SMABGA	ETUDES	Etude étangs	4		0	0%		13 333 €		0 €	0%		Action non réalisée	Stratégie étang qui devait se réaliser en lien avec la DDT87 n'a pas été mise en place
SMABGA		Etude seuils	20		0	0%		65 000 €		0 €	0%		Action non réalisée	Action non réalisée faute de volontaire, une opportunité d'étude n'a pas abouti car marché infructueux (absence de réponse des bureaux d'étude)

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5											EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER							
						Taux de réalisation					Taux de réalisation				
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention			
SMABGA		**Définition du statut des ouvrage**	20		**28**	140%				**0 €**				Un gros travail d'archives a été réalisé permettant de documenter les ouvrages présents sur la masse d'eau	Action réalisée en interne
CDA87		**Etude qualité eau**	51		**0**	0%		3130,72		**0 €**	0%				Non réalisé (refus AELB)
TOTAL MASSE D'EAU								192 714 €	82 798 €	**39 996 €**	21%	48%			

Annexe 12 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR1690 (Ritord)

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5										EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER						
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
SMABGA	RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES	Points d'abreuvement	0		**1**			0 €		**0 €**			Lutte contre l'abreuvement "sauvage" au cours d'eau, contre l'ensablement et la dégradation des berges	Travaux en lien avec les travaux de restauration de la continuité écologique (travaux petite continuité).
SMABGA		Clôture (ml de berge)	0		**150**			0 €		**0 €**			Lutte contre l'abreuvement "sauvage" au cours d'eau, contre l'ensablement et la dégradation des berges	Travaux en lien avec les travaux de restauration de la continuité écologique. L'éleveur a mis la clôture.
SMABGA	RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE	Petite continuité	110 m	110 m	**110 m**	100%	100%	20 000 €	2 950 €	**2 948 €**	15%	100%	Réouverture d'une partie du cours d'eau qui était souterrain, restauration des fonctionnalités du cours d'eau et de la continuité écologique	Sol tourbeux qui a fait repenser les travaux. Coût moindre que prévu
CEN NA	GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES	Travaux restauration	-	0,6	**0,13**	-	22%	3 675 €	3 458 €	**4 804 €**	131%	139%	Restauration de zones humides en faveur de la biodiversité et de la ressource en eau	Prévisionnel légèrement sous-estimé, plus de temps passé que prévu car difficulté d'intervention en zone humide si gorgée, intervention manuelle plus longue - attention à la période d'intervention
TOTAL MASSE D'EAU								23 675 €	6 408 €	**7 752 €**	33%	121%		

Annexe 13 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR1704 (Sagnat)

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5										EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER						
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
SMABGA	**RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES**	**Points d'abreuvement**	5		**0**	0%		15 000 €		**0 €**	0%		Action non réalisée	Action non réalisée du fait du décalage du planning ne permettant pas de réaliser des actions avant la fin du contrat
SMABGA		**Clôture (ml de berge)**	500		**0**	0%		5 000 €		**0 €**	0%		Action non réalisée	Action non réalisée du fait du décalage du planning ne permettant pas de réaliser des actions avant la fin du contrat
CEN NA	**GESTION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES**	**Rédaction document de gestion**	1	0	**0**	0%	0%	19 000 €	0 €	**0 €**	0%	0%	Le document de gestion n'a pas été réactualisé sur ce site. L'enveloppe a été reportée sur une autre masse d'eau, pour la rédaction d'un document sur un nouveau site (Tourbière de Vénachat)	Un autre site CEN nouvellement acquis, sur une autre masse d'eau a fait l'objet d'un document de gestion. Ce primo plan de gestion était nécessaire, et il a donc été décidé de reporter celui de la tourbière de Chante-Ribière, qui était un renouvellement
CEN NA		**Travaux restauration**	-	7,4	**7,4**	-	100%	3 792 €	6 662 €	**7 670 €**	202%	115%	L'ensemble des travaux prévus a été réalisé. Ces travaux ont permis la rouverture de milieux tourbeux	RAS
CEN NA		**Travaux entretien**	-	8,2	**8,2**	-	100%	22 000 €	2 674 €	**2 011 €**	9%	75%	Les travaux d'entretien permettent de maintenir le milieu dans un bon état écologique	Les travaux d'entretien ne sont plus financés par AELB
TOTAL MASSE D'EAU								64 792 €	9 336 €	**9 681 €**	15%	104%		

Annexe 14 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR1710 (Lavillemichel)

Il n'y avait pas d'action prévue et il n'y en a pas eu de faite.

Annexe 15 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR1721 (La Borderie)

Il n'y avait pas d'action prévue et il n'y en a pas eu de faite.

Annexe 16 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR1730 (Le Planteloup)

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5										EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER						
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
SMABGA	ETUDES	Etude étangs	4		0	0%		13 333 €		0 €	0%		Action non réalisée	Stratégie étang qui devait se réaliser en lien avec la DDT87 n'a pas été mise en place
TOTAL MASSE D'EAU								13 333 €		0 €	0%			

Annexe 17 : Bilan technico-financier de la masse d'eau FRGR1737 (La Planche de Saint-Bonnet)

CTMA GARTEMPE AMONT 2018-2022			BILAN PHASES 1 à 5										EVALUATION QUALITATIVE DE L'OPERATION (effet sur la qualité des milieux aquatiques, qualité des aménagements, pertinence / efficacité de l'opération)	Problématiques rencontrées (différences entre le prévisionnel et réalisé)
			BILAN QUANTITATIF					BILAN FINANCIER						
						Taux de réalisation					Taux de réalisation			
Maître d'ouvrage	Nature de l'action	Catégorie d'actions	Prévisionnel quantitatif inscrit au Contrat	Prévisionnel quantitatif selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention	Prévisionnel financier inscrit au Contrat	Prévisionnel financier selon demandes de subvention	Réalisé	% par rapport au Contrat	% par rapport aux demandes de subvention		
SMABGA	ETUDES	Etude étangs	4		0	0%		13 333 €		0 €	0%		Action non réalisée	Stratégie étang qui devait se réaliser en lien avec la DDT87 n'a pas été mise en place
TOTAL MASSE D'EAU								13 333 €		0 €	0%			